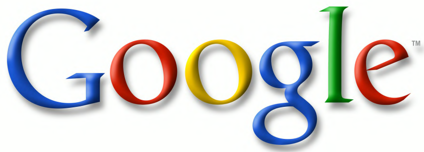




FRANCIS BRODERIP.

HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE 1789;

Écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires.

Par F.-EMMANUEL TOULONGEON, ancien militaire, ex-constituant, membre de l'Institut national, de la Légion d'honneur et du Corps législatif.

Avec Cartes et Plans.

Exegi.
HORAT. Od.

TOME SEPTIÈME.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, libraires, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins;
Et à STRASBOURG, même maison de commerce.

1810.

[illegible]
[illegible]

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS 1789.

APPENDICE.

La France pouvait encore se croire une république, puisque les pouvoirs étaient encore séparés par une ligne tracée d'après une constitution; mais les digues opposées à leur réunion étaient rompues, le torrent du pouvoir absolu avait franchi toutes ses limites, et tout envahi; la tyrannie régnait sur les débris de l'édifice social qu'elle venait de renverser. Sous les noms maintenus de pouvoir législatif et de pouvoir exécutif, il ne restait qu'un triumvirat de trois Directeurs, qui annullait la minorité des deux autres, et les fragmens d'une assemblée nationale, où la représentation mutilée avait le droit de se réduire au silence passif, d'après l'exemple qu'on venait de faire de sa résistance légale. Les armes régnaient, les lois devaient se taire; toutes les autorités secondaires An 6.e (1796.)

An 6.e (1796.) avaient le droit de trembler devant un pouvoir qui avait fait trembler les deux Conseils; et tous les citoyens probes avaient le droit de se retirer sur eux-mêmes, d'abandonner la chose publique, et de se réduire au silence, quand toutes les autorités tutélaires n'osaient parler. Le Comité directorial sembla dans sa conduite vouloir essayer le joug sur la France, l'y préparer, tenter jusqu'où il était possible de l'appesantir, et faire une épreuve de sa patience à le supporter.

Après toutes les destitutions et tous les remplacemens qui devaient river les nouveaux fers, il fallut s'occuper de jouir en paix, et pour cela, songer aux finances. Un emprunt de quatre-vingts millions fut proposé pour la forme, et accepté de même par les Conseils; on le motiva sur les préparatifs d'une descente en Angleterre; mais cette expédition n'avait pour but que d'en voiler une autre, dont le vrai motif était d'éloigner l'homme dont la gloire inquiétait le Directoire. Les députés du commerce furent reçus avec un grand appareil à une audience du Directoire, et vinrent offrir leur fortune et tous leurs moyens contre l'Angleterre. Des visites domiciliaires furent ordonnées pour saisir toutes

les marchandises anglaises, et l'ordre donné à la marine de saisir tous les bâtimens qui en seraient chargés. L'Angleterre fit de grands préparatifs de défense : dans une souscription volontaire, le Roi souscrivit pour le tiers de sa liste civile, des équipages abandonnèrent un mois de leur paie, beaucoup de particuliers firent des offres. Le Général qui devait commander l'expédition, Bonaparte, fit une reconnaissance militaire sur les côtes de la Manche, et toute cette entreprise simulée se prolongea jusqu'au temps où la véritable destination de ces grands apprêts fut connue. An 6.ᵉ (1798.)

Les conférences se continuaient toujours à Rastadt, mais il était aisé de voir que des deux côtés elles étaient vues comme un moyen de recommencer la guerre. L'Autriche assez satisfaite de son lot, ne prenait pas un grand intérêt au sort de l'Empire : elle voulait faire sentir aux Souverains qu'ils avaient travaillé à leur paix particulière, avant la sienne, et déjà de grandes liaisons, resserrées par la nécessité et par la crainte, avaient assuré les secours de la Russie; l'Autriche desirait l'occasion d'en faire usage. Les plénipotentiaires de Rastadt insistaient sur l'intégrité du Corps germanique, et l'Empe-

An 6.
(1796.)

reur refusait de faire connaître les articles du traité de Campo-Formio, qui cédaient à la France le cours du Rhin. Les plénipotentiaires français refusèrent de traiter, à moins que les ministres de la Diète n'eussent des pleins pouvoirs, et déclarent en même temps que la conduite du gouvernement français était fondée sur les conventions arrêtées entre les plénipotentiaires qui avaient traité à Campo-Formio. En attendant, les troupes françaises occupaient Mayence, et tous les pays sur la rive gauche du Rhin étaient divisés en six départemens. La diète helvétique, assemblée à Arau, n'avait pas de moindres embarras; le pays de Vaud, sujet du canton de Berne, était près de déclarer son indépendance; et le Directoire exigeait que des moyens de répression qu'avait employés le Sénat, cessassent. Quelques hommes avaient été emprisonnés à la suite d'une émeute; le Directoire exigea qu'ils fussent relâchés: tous ces faits étaient la conséquence de la liberté indéfinie des peuples, mais l'extension indéfinie de cette théorie conduisait à de grandes injustices; on oubliait, ou l'on feignait d'oublier, que chaque peuple n'est chargé que de sa propre liberté, et le véritable motif

caché, étaient les trésors amassés à Berne : l'avidité les dévorait d'avance. L'antique alliance des Suisses ; la prospérité, fruit de cinq siècles de vertus privées et de bonne foi publique ; le respect que devaient inspirer à un peuple nouvellement libre et républicain la sainteté des mœurs et les usages antiques consacrés par de grands souvenirs, rien ne fut capable de balancer une politique avare, et peut-être aussi la crainte du retour d'une armée victorieuse, à laquelle on préparait ainsi une occupation lointaine. Vainement les Suisses offraient les satisfactions demandées, vainement ils proposaient les moyens de conciliation, avec ce qu'ils appelaient leurs sujets insurgés. Les forces militaires qui devaient finir des discussions pénibles, étaient déjà en marche, et s'approchaient : le général Saint-Cyr avait déjà occupé Bienne ; un collége français y était établi ; soixante enfans d'émigrés, confiés à cette maison, furent transportés en France. Cet acte de despotisme, le dernier degré du pouvoir arbitraire, disposait du droit sacré des pères de famille, et donnait la mesure du mépris des premiers *droits de l'homme*, que l'on avait si hautement *déclarés*. Aussitôt, le sénat de Berne ras-

An 6.e (1798.)

An 6.e (1796.) sembla des troupes, et publia l'ordre à tous ses citoyens, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à quarante, de se tenir prêts à marcher, et le Directoire, apprenant cette mesure défensive, somma le sénat de déclarer catégoriquement quel était l'objet de cet armement. L'objet en était connu; on stimulait par tous les moyens d'usage l'insurrection du pays de Vaud; la Suisse, en même temps, était avertie par les événemens de Hollande de la forme que suivait le système du Directoire pour changer les gouvernemens.

Soit qu'alors on rapportât tout aux principes purement démocratiques, soit que politiquement le Gouvernement français ne se crût assuré qu'en forçant tous les peuples voisins à se conformer à ses lois constitutives, l'ancien état fédératif de la Hollande se trouva en une séance transformé en *République batave, une et indivisible :* depuis long-temps *l'Assemblée nationale* des Pays-Bas discutait son plan de constitution, et les premières bases n'avaient pas obtenu la majorité des suffrages. Au ministre Noël, dont les ménagemens sages ne servaient pas l'empressement du Directoire, avait succédé l'ex-ministre Lacroix, chargé d'instructions plus expéditives; pendant la

nuit (du 20 janvier v. s.), les membres de l'Assemblée nationale furent convoqués par billets : dès le matin toutes les troupes furent sous les armes, commandées par le général français Joubert; à l'ouverture de la séance, on proposa le serment de haine au Stathouderat, à l'aristocratie, au fédéralisme et à l'anarchie. Quelques membres refusèrent, et furent mis en arrestation : l'Assemblée se déclara *Gouvernement législatif de la Nation batave, une et indivisible.* Le ministre de France fut invité à se rendre à la séance, et en reçut les honneurs; la force armée fut mise sous les ordres du général français : une proclamation en instruisit le peuple, et la Hollande fut soumise au régime républicain de la France. Mais ce qui s'était opéré en France par la force des circonstances et par le concours des événemens, se trouvait en Hollande commandé par une force étrangère, et l'assentiment de l'opinion se refuse à la violence. La preuve de cette vérité fut pénible en Suisse; l'égalité des droits politiques, qu'on voulut lui prescrire, était juste en principe; mais elle était prescrite, commandée, apportée par un autre Gouvernement; l'antique liberté helvétique eût pu l'adopter, et

An 6.° (1798.)

An 6.e (1798.) ne voulut pas la recevoir, ou sembla même craindre qu'elle fût adoptée. La diète délibérait encore à Arau; les opinions s'y partageaient; la discussion pouvait les éclairer: les Cantons étaient déjà d'avis différens; les délibérations se prolongeaient; le canon vint les rompre. L'insurrection du pays de Vaud était toujours le motif réel ou supposé; les armées y étaient en présence; on négociait encore. Les guerriers des deux nations étaient étonnés de se trouver opposés et ennemis; les chefs des deux armées s'observaient et s'estimaient : c'était un révolutionnaire bernois, le général Weiss, qui commandait l'armée du Sénat de Berne; elle était entrée dans le pays de Vaud, deux colonnes françaises étaient sur les frontières de la Suisse : elles y entrèrent aussitôt, l'une par Genève, commandée par Brune; l'autre, détachée de l'armée du Rhin, et commandée par Schauenbourg, entrait par la frontière du Doubs, et devait opérer sa réunion avec la première. A l'approche des Français, les troupes de Berne avaient évacué le pays de Vaud; l'arbre de la liberté avait été planté à Lausanne, la cocarde verte arborée; et la République *du Leman* avait été proclamée. Berne sem-

blait avoir abdiqué sa souveraineté sur ce pays, et la répugnance mutuelle des combattans, pour une guerre où l'on ne voyait de part et d'autre que des amis de la veille, et des alliés de cinq siècles, faisait encore espérer une pacification également desirée. Un incident, assez semblable à la flèche partie du camp des Troyens, vint précipiter les événemens, et commencer la guerre sous de funestes auspices. Le général français Menard envoyait un officier au général bernois; quel que fût l'objet de sa mission, c'était un héraut, et sa personne était sacrée : il fut reçu et accueilli à Lausanne; en sortant du territoire de cette ville, entre le village de Moudon et Yverdun, il fut arrêté par une troupe d'environ cinquante hommes; quatre cavaliers français et vaudois escortaient l'officier : ils ne répondirent pas, ou répondirent mal à l'appel usité. La troupe fit feu; les deux Français furent tués, les deux autres blessés, et l'officier se retira à pied au village de Moudon; les nouveaux républicains vaudois voulurent aller incendier le village; l'officier les contint : douze des coupables furent saisis. Ce meurtre n'était que le délit d'un petit nombre, Menard se modéra encore; et pre- An 6. (1796.)

An 6.e (1796.) nant possession du pays de Vaud, il s'arrêta sur les frontières du canton de Berne. Cette marche et ce délai avertirent, mais trop tard, le Sénat de Berne : les deux partis se rapprochèrent ; on accorda au parti populaire toutes ses demandes, mais ces concessions tardives n'annonçaient que l'impuissance de refuser. L'opinion divisait chaque canton en deux partis, et les cantons entre eux ; le serment de maintenir et de défendre les anciennes constitutions, fut prononcé par la diète à Arau ; Bâle seul s'y refusa, mais dès le lendemain, dans Arau même, le commissaire français Mingaud, faisait planter l'arbre de la liberté, et publier que tous ceux qui refuseraient de prendre les armes, d'après les décisions de la diète, étaient, leurs personnes et leurs propriétés, sous la protection de la République française. La diète, sur la nouvelle de l'insurrection et de l'envahissement du pays de Vaud, avait, en se séparant, laissé un Comité chargé des affaires générales, mais nul accord n'existait entre les cantons ; à Soleure, à Lucerne, la liberté populaire avait ses partisans nombreux : ils demandaient hautement, et par des adresses, l'égalité des droits civils et une constitution nouvelle. Zu-

rich avait cédé aux habitans des campagnes toutes les concessions demandées, et cependant le vœu unanime était de repousser toute influence étrangère : on voulait bien la liberté qu'apportait la France, mais on ne voulait pas qu'elle fût apportée; les partis ne s'accordaient que pour combattre et repousser l'ennemi commun. Les Suisses du dix-huitième siècle se montrèrent en tout dignes des compagnons de Guillaume Tell; mais ce dévouement personnel des citoyens, et partiel des cantons, manquant d'un centre commun de plans, de résolutions et d'exécution, borna les moyens de défense de chaque canton à celle de son territoire; le faisceau fédératif sans lien et désuni, fut brisé en détail, et l'Helvétie, conquise par la supériorité des forces militaires, put bientôt dire aussi : *Tout est perdu, fors l'honneur*. Ses habitans avaient fait à Arau le serment de mourir pour leur patrie; ils le tinrent : il semblait que les temps de l'héroïsme fussent passés chez toutes les autres nations de l'Europe. A l'âge brillant de leur jeunesse, avait succédé cet âge de la maturité et de l'intérêt qui réduit tout au calcul, qui, sans élan, mais sans distraction, marche froidement vers le but, plus habile à An 6.e (1798.)

An 6.e (1796.) détourner les obstacles qu'impétueux pour les franchir et les renverser. Les patriotes suisses du dix-huitième siècle, eussent encore défendu et sauvé leur pays au quatorzième; maintenant les cabinets politiques avaient plus de science, et leur laissaient ironiquement les vertus. Les baïonnettes françaises trouvaient presque partout les postes importans, déjà conquis par les émissaires de leur Gouvernement; cependant, les mesures prises par les Sénats de Berne et de Zurich, et les concessions faites aux habitans des campagnes, sur-tout dans les bailliages allemands, les avaient rattachés à la patrie devenue commune. Les paysans des environs de Soleure y vinrent en armes, et forcèrent le magistrat de mettre en sûreté, dans les prisons de la ville, plusieurs personnes qui s'étaient prononcées pour la France; Mingaud écrivit au magistrat de Soleure : « J'apprends que...... Songez à vous, Mes- « sieurs, je vous déclare, au nom de mon « Gouvernement, que si vous poussez plus « loin votre rage imprudente, vos têtes en « répondront !.... Votre existence est attachée « à celle de ces respectables objets de votre « haine ; songez bien qu'une goutte de sang « patriote, répandu sur *votre territoire*, serait

« vengée par des flots de sang oligarchique ». La marche des armées soutenait ce ton absolu ; et par un singulier contraste, les généraux s'avançaient lentement et tentaient encore toutes les voies de la conciliation ; mais l'amour antique de la patrie s'était porté jusqu'à l'enthousiasme dans le cœur des Suisses réunis. Berne et Zurich s'étaient décidés à la guerre ; quatorze bataillons bernois, renforcés de tous les citoyens qui accouraient pour s'y joindre, étaient campés à Morat, fameux dans les annales helvétiques, par la défaite de Charles-le-Téméraire. Dans cet état, le Sénat de Berne écrivit au Directoire français : « Le peuple « helvétique actuellement réuni à son gou-« vernement, n'a pris les armes que pour sa « défense ; nous sommes d'accord, tout ce qui « ne sera pas contraire à *l'indépendance d'un* « *peuple libre*, nous sommes prêts à y satis-« faire ». En même temps, une proclamation au peuple Bernois, finissait par ces mots : « Nous préférerons de nous voir écrasés sous « les débris de notre patrie, plutôt que de « plier *un col libre sous un joug ignomi-« nieux* ». Le Directoire ne répondit que par un *plan de République helvétique, une et indivisible*, et en fixant un court délai. Le Sénat

An 6.e (1798).

An 6.e (1796.) envoya alors des députés au général français Brune, et des négociations furent renouées avec lui; le commissaire français s'en offensa, et les négociations devinrent plus embrouillées et plus difficiles : il semblait que le commissaire civil ne fût qu'un envoyé chargé d'instructions secrètes, pour amener les choses au point que la guerre fût inévitable, et cependant, par respect humain, on voulait sauver les apparences, et détourner l'odieux d'une aggression injuste et impolitique. Plusieurs motifs faisaient agir ainsi les grands dépositaires de l'autorité; les uns, exaltés par les succès, trouvaient beau de soumettre tous les peuples au joug de ce qu'ils appelaient la raison ; d'autres avaient des griefs à venger : on avait pu reprocher aux Suisses un système lucratif, souvent exercé envers les réfugiés français, auxquels l'hospitalité avait été un peu chèrement vendue ; et la même influence qu'avaient si souvent obtenue les partis extérieurs sur le Gouvernement de la France révolutionnée, se retrouvait ici, et servait à se venger encore de la complaisance des Sénats helvétiques pour renvoyer de leur territoire les émigrés français ; d'autres enfin voulaient de l'or, et savaient qu'outre le trésor de

Berne, le pays s'était beaucoup enrichi par les divers événemens de la révolution française. Les généraux commandaient avec répugnance, et les troupes obéissaient à regret; mais la discipline militaire, et sur-tout l'honneur de leurs exploits à soutenir, commandaient impérieusement. Le jour même de la bataille sanglante qui ouvrit les portes de Berne, les députés du Sénat, réunis au grand conseil, avaient été envoyés au général français; c'était la suite d'une délibération, où les avis, modérés dans tout autre temps, mais faibles dans la circonstance, avaient prévalu le jour précédent. Le général suisse d'Erlach avait reçu l'ordre d'attaquer; toutes ses dispositions étaient faites: le plus redoutable enthousiasme animait les troupes suisses; le tocsin avait appelé tous les défenseurs; ils accouraient en foule, armés de tout ce qu'ils avaient pu trouver. Les femmes avaient voulu être admises dans les rangs; les enfans de douze ans y étaient à côté de leur père. Les jours antiques avaient reparu; tous se présageaient une victoire dans le lieu même de Frauenbrunn, où ils savaient tous que leurs ancêtres avaient défait l'armée d'un sire de Conci, au quinzième siècle. Le contre-ordre, suite de

An 6.
(1798.)

An 6.e (1798.) cette dernière séance, où une faible majorité avait décidé du sort de l'État; ce contre-ordre vint rompre toutes les mesures du chef, amollir tous les courages, et troubler les esprits. On se crut trahi; la méfiance de ces soldats citoyens n'était pas contenue par la discipline militaire, et ne pouvait être éclairée: ce fut dans cet état de désordre que cette armée, préparée à l'attaque, se vit attaquée par la valeur éprouvée, conduite et dirigée par une tactique savante. Le premier choc fut terrible; les bataillons suisses étaient inébranlables, et les paysans armés se jetaient en foule sur les canons; déjà l'infanterie française avait cédé du terrain, lorsque la cavalerie se déploya, et chargea cette multitude que l'action avait mise en désordre. Les Suisses manquaient de cette arme, et ne purent lui résister; les bandes patriotiques plièrent les premières: les troupes réglées se battirent en retraite de poste en poste, et le général français entré dans Berne, rendant compte de cette journée, finit ainsi son rapport: *Nous nous sommes battus depuis Fraubrunn jusqu'ici: nous sommes bien fatigués; l'ennemi a perdu beaucoup de monde.* Cette lutte vraiment déplorable se prolongea jusque sous les

murs de Berne, et les soldats français, en franchissant ce champ de bataille, de plusieurs lieues, le voyant jonché de femmes et d'enfans foudroyés par l'artillerie, rougissaient d'une telle victoire; enfin, la capitulation fut dictée et reçue. Les habitans se hâtèrent de se garantir du zèle furieux des paysans rentrés dans la ville, et qui voulaient s'ensevelir sous ses ruines : les premiers momens furent du désordre et du pillage; enfin, l'arbre de la liberté fut planté en cérémonie sur la place de Berne, et le magistrat helvétien, s'adressant au général français, lui dit pour toute harangue : « Citoyen général, « voici maintenant votre arbre de la liberté, « je souhaite qu'il porte des fruits salutaires, « amen ». Les deux colonnes françaises s'étaient réunies à Berne; Soleure et Fribourg s'étaient déjà rendus. Cependant, au premier danger de Berne, toute la Suisse s'était levée en masse, et accourait; les villes même qui avaient accepté la constitution proposée, ne crurent pas pouvoir se dispenser de se réunir contre l'invasion étrangère. Une diversion opérée par les Cisalpins, dans les bailliages italiens, avait été repoussée en un jour par les petits Cantons, et ils accouraient à Berne; An 6.e (1796.)

An 6.e (1796.) en apprenant sa capitulation, l'étonnement, l'indignation et le désespoir s'emparèrent de tous les esprits ; on cria à la trahison, on massacra des officiers, et de ce nombre le général d'Erlach, qui s'était retiré sur Zurich, et qui ce même jour avait juré à ses soldats de ne pas leur survivre ; il mourut sous les poignards de ses compatriotes égarés, et peut-être comme la tactique révolutionnaire ne l'avait que trop enseigné, sous le couteau des véritables traîtres qui criaient à la trahison, et désignaient leur victime pour mieux couvrir leurs manœuvres cachées ; ainsi, aux premiers jours de la révolution française, à la vue de l'ennemi, on criait dans les rangs : *Nous sommes trahis ;* et pour le prouver, on massacrait les chefs. Zurich capitula aussi, et la constitution apportée y fut reçue. Il semblait qu'après avoir aboli ces gouvernemens aristocratiques qui, cependant, depuis cinq siècles, rendaient leurs peuples riches et florissans, on devait au moins respecter le gouvernement opposé, la pure démocratie, qui régissait les petits Cantons; mais il sembla au contraire que le Directoire ne portait aux peuples la liberté que pour les contraindre à lui obéir : c'était un délire de la toute-

puissance, qui crée des obstacles pour le plaisir de les renverser. On signifia donc aux petits cantons Zug, Uri, Appenzell, Lucerne, Unterwald, Glaris, Schwitz, qu'ils eussent à reconnaître la République helvétique, une et indivisible; ils répondirent d'abord par un cri unanime, *Aux armes*; et en même temps ils envoyèrent au Directoire cette adresse sublime et touchante, dont la simplicité et l'éloquence de la nature qu'on y admire, les principes d'équité qu'on y rappelle, le caractère de loyauté qu'on y remarque, ont fait un monument vraiment historique, et qui doit rester dans les archives des peuples libres. An 6.e (1796.)

Les Cantons de Schwitz, d'Uri, d'Appenzell, de Glaris, de Zug et d'Underwald, au Directoire de la République française.

. . . .

« Citoyens Directeurs, s'il est possible que vous ayez formé le projet de vouloir apporter quelque changement à la forme de nos gouvernemens populaires, permettez que nous parlions à cet égard le langage de la franchise et de la liberté.

« Permettez avant tout que nous vous de-

An 6.e (1796.) mandions, sans détour, si vous avez trouvé dans nos constitutions quelque chose qui soit en opposition avec les principes de la vôtre.

« Où trouverez-vous ailleurs que chez nous un mode de gouvernement qui mette plus exclusivement entre les mains du peuple l'exercice et le droit de la souveraineté? où l'égalité civile et politique soit plus parfaite? où chaque citoyen jouisse d'une plus grande somme de liberté? Nous ne portons d'autres chaînes que les chaînes légères de la religion et de la morale, d'autre joug que celui des lois que nous nous sommes données. Ailleurs peut-être le peuple peut desirer bien des choses à ces différens égards; mais chez nous, descendans de Guillaume Tell, qui avons maintenu, sans la moindre altération, la constitution qu'il nous a laissée, et pour la conservation de laquelle nous vous parlons avec toute l'énergie que nous inspire le sentiment de plaider la plus juste des causes; chez nous il n'existe qu'un seul vœu, un vœu unanime, celui de rester soumis au gouvernement que la Providence et le courage de nos ayeux nous ont légué. Et quel gouvernement, Citoyens Directeurs, pourrait être plus en rapport avec le vôtre?

« Nous, les peuples de ces contrées, dont vous avez si souvent promis de respecter la souveraineté, c'est nous qui sommes les souverains de ces petits cantons ; nous élisons les magistrats et les révoquons à notre bon plaisir : les divisions de nos cantons élisent nos conseils, qui sont nos représentans, les représentans du peuple. An 6.e (1796.)

« Telles sont, en abrégé, les bases de nos constitutions. Ne reposent-elles pas sur des principes semblables à ceux sur lesquels votre gouvernement est assis ?

« Eh ! comment auriez-vous donc la volonté d'anéantir notre bonheur en touchant à notre organisation politique ? Quels seraient vos motifs pour le faire ; et quelle espèce d'avantage pourriez-vous en retirer ?

« Supposez même que vous en eussiez le pouvoir, nous croyons que votre justice ne vous permettra pas d'en faire usage pour introduire chez nous, par la force, une constitution qu'à peine la centième partie de nos citoyens serait en état de comprendre.

« Nous sommes des peuples de pâtres et de montagnards, qui, fidèles à la simplicité des mœurs de nos ancêtres, avons su jusqu'ici conserver peu de besoins et nous contenter de

An 6.e (1796.) notre heureuse médiocrité : les faibles revenus de nos cantons suffiraient à peine à salarier le grand nombre de fonctionnaires que nous donnerait la nouvelle constitution. . . .

« Il faudrait trouver des ressources dans les propriétés particulières, qui, très-médiocres en général, seraient en peu de temps épuisées, et cette mesure inévitable menacerait notre ruine totale et prochaine.

« Ne vous étonnez pas, Citoyens Directeurs, si la certitude que nous avons de cette affligeante perspective nous fait abhorrer ce nouvel ordre de choses, et nous le fait envisager comme un fardeau dont le poids excède nos forces. . . . .

« Vos vues profondes en politique, vos connaissances exactes sur le caractère, la position et les ressources des peuples qui vous environnent, viendront à l'appui de ces représentations, et votre humanité, plus éloquente que nous-mêmes, sera notre défenseur près de vous. . . . .

« La grande nation, dont la gloire a rempli les annales de son histoire d'actes de justice et de générosité, pourrait-elle bien les souiller du récit de l'oppression d'un peuple paisible qui ne lui a pas fait de mal, et qui n'avait ni

la volonté ni la force de jamais lui être nuisible ? An 6.e (1796.)

« Bien loin de redouter un sort pareil, nos principes connus nous font conserver l'espoir consolant d'apprendre bientôt que vous n'avez projeté la nouvelle constitution que pour les parties de la Suisse qui vous la demanderont ; et qu'au lieu des changemens que vous allez opérer, vous laisserez subsister les gouvernemens démocratiques comme autant de monumens de votre admiration pour les héros dont ils sont l'ouvrage, et dont vous avez si souvent proclamé les hauts faits.

« Daignez, Citoyens Directeurs, nous donner encore une preuve de vos intentions bienveillantes envers les petits cantons, en ordonnant que la communication de leur part avec le reste de la Suisse, ne soit pas interrompue.

« Daignez sur-tout nous tirer bientôt de l'incertitude cruelle où nous sommes. Alors nos paisibles vallons retentiront des expressions de notre reconnaissance pour la grande nation et pour ses dignes magistrats ».

Schwitz, le 5 avril 1798.

Au nom des communes et des conseils démocratiques d'Uri, Schwitz, etc.

An 6.e (1796.) A cette époque, par un effet de cette dureté de cœur, suite des mœurs révolutionnaires pendant les années précédentes, on affectait encore de traiter de faiblesse toute sensibilité qui n'était pas d'accord avec les calculs de l'intérêt; on rit à la Cour directoriale de cette simplicité de bonnes gens qui s'imaginaient que les principes de la morale pouvaient entrer dans les raisons d'Etat. On envoya aux généraux l'ordre de marcher, et pour faire connaître aux infortunés Suisses toutes les calamités de la guerre, on leur donna la guerre civile, en exigeant des troupes de Zurich de se réunir à l'armée française pour l'aider à subjuguer leurs concitoyens. Le double enthousiasme de la patrie et de la religion avait exalté les ames ; ces cantons démocratiques étaient attachés au culte catholique, et leur croyance était pour eux une partie intégrante de leur liberté. On leur avait peint les Républicains français comme destructeurs de toutes les religions, et, pour les persuader, il était aisé de rapprocher des faits, des actes partiels qui motivaient cette imputation. Ils se préparèrent donc à la défense avec un dévouement et une énergie plus prononcée encore qu'elle ne l'avait été

dans les cantons puissans et riches; mais, comme dans ces cantons démocratiques l'invasion précéda les préparatifs, le pacte fédératif se borna à combattre, chacun pour et sur ses foyers; les braves se dévouaient l'un après l'autre et ne pouvaient pas être remplacés. Tous les Cantons combattirent et capitulèrent isolément; mais les combats qui forcèrent ces capitulations furent ceux du désespoir et d'affreux carnages; les prisonniers refusaient tout quartier, d'autres se brûlaient dans les maisons où ils s'étaient long-temps défendus. Les vingt-cinq mille hommes que commandait le général français Schauenbourg étant insuffisans, il fallut faire venir des renforts de l'armée du Rhin et de l'Alsace. Les insurgés (ainsi qu'on les nommait) tentèrent d'abord de reprendre la ville de Zurich, et les habitans armés des cantons de Zug, d'Uri et d'Apenzell s'étaient avancés jusqu'à la petite ville de Raperschwil; là il y eut un combat opiniâtre de plusieurs heures que la cavalerie seule put décider à l'avantage des Français; ces pâtres des montagnes, libres, courageux, animés par une énergie devenue féroce, étaient conduits par des chefs militaires instruits au métier de la guerre

An 6.e (1798.) dans les différentes armées de l'Europe où ils avaient porté les armes. Toutes les ressources du terrein dans un pays âpre et montueux leur étaient connues; les postes avantageux, occupés avec art, étaient défendus avec rage : pour vaincre il fallait détruire. Au défilé qui couvrait le poste révéré de Notre-Dame-des-Hermites, il fallut tuer jusqu'au dernier de ceux qui le défendaient; l'image miraculeuse fut enlevée et envoyée au Directoire; ce trophée coûta beaucoup de sang, et l'ardeur de s'en emparer honorait-elle plus l'esprit humain que l'opiniâtreté à le défendre? Après cette conquête, un officier suisse, blessé au combat de la veille, vint proposer que la constitution serait acceptée, mais que les troupes françaises évacueraient le territoire en vingt-quatre heures, et qu'il ne serait levé aucune contribution; ces conditions furent d'abord rejetées; cependant l'armée française se trouvant le lendemain engagée dans un défilé dangereux, ces mêmes conditions furent acceptées pour les cantons de Glaris, Schwitz et Zug; une autre colonne de Suisses confédérés s'était portée sur Lucerne, qui fut contrainte de lui ouvrir ses portes; à l'approche des bataillons français

la ville fut de nouveau évacuée; mais la vengeance avait eu le temps de s'assouvir. Les habitans de Lucerne avaient été pillés par leurs compatriotes; car, par une suite inévitable de la confusion générale, les pays soumis par la force des armes étaient traités comme ennemis par ceux que la force des armes n'avait pas encore atteints et soumis; telle fut alors la multiplicité des événemens des combats partiels et simultanés sur différens points, que de cette déplorable confusion à peine reste-t-il d'autres souvenirs que ceux qui ont été conservés dans chaque localité, sans liaison avec les événemens arrivés dans le pays voisin. A *Zug*, les Suisses formèrent un bataillon carré, attendirent la cavalerie française qui fut repoussée, et laissa quatre cents hommes sur le champ de bataille; tandis qu'une autre troupe embusquée prit l'infanterie française à revers, et la força à la retraite après une grande perte. Tout était en armes, on combattait par-tout; chaque Canton luttait avec ses seules forces, chaque village était défendu par ses habitans; les derniers attaqués, sans espoir de renfort ni de secours, n'ambitionnaient qu'une mort glorieuse pour chaque citoyen et les honneurs d'une dé- An 6.e (1798.)

An 6.e (1798.) fense célèbre pour chaque cité. Les dispositions des chefs militaires étaient sans cesse contrariées par l'impatience, par l'impétuosité, souvent par les soupçons; ces patriotes, après deux cents ans de paix, de bonheur domestique et de vertus civiles, n'avaient de la science militaire que le souvenir des actions de leurs ancêtres; ces hommes, libres et souverains dans leur patrie, ne pouvaient se plier à cette discipline qui ne connaît que l'obéissance passive et muette; ils se fiaient à leur courage; tous connaissaient l'histoire militaire de leur pays, le nom de chaque poste qui jadis avait été le théâtre sanglant d'un ancien triomphe leur semblait un garant assuré d'une victoire nouvelle; ils savaient qu'ils passaient pour invincibles dans leur patrie : l'armée qui les attaquait n'était pour eux que les vainqueurs de l'Italie, où eux-mêmes avaient souvent vaincu les Italiens. Tout ce qui électrise les esprits et exalte les courages, la religion, le patriotisme, les grands exemples des anciens temps, leurs chroniques guerrières où ils voyaient quelques centaines de leurs braves ayeux repousser de nombreux ennemis, tout se trouvait réuni pour rendre cette guerre aussi sanglante

qu'elle était injuste. Schwitz fut le dernier Canton qui capitula, et dans la dernière assemblée, l'avis, prêt à prévaloir, fut d'ajourner cette délibération après que les deux tiers des combattans ne seraient plus, qu'alors ceux qui resteraient, pourraient en délibérer. Aucune voix n'osait s'élever pour contredire cette motion : un ecclésiastique eut seul le courage de ramener l'assemblée à des sentimens plus humains et plus dociles à l'impérieuse nécessité. An 6.e (1798.)

Lorsque tout fut soumis à la constitution d'une *république une et indivisible*, les calamités de la guerre firent place à celles de l'administration civile, elle fit souvent regretter aux Suisses leur ancienne constitution fédérative ; le Corps législatif et le Directoire helvétique résidaient à Arau, dont on voulait faire la capitale de l'Helvétie; mais ce Directoire était sans force contre les agens du Directoire français; sous ce nom redouté les concussionnaires dévastaient le pays. Mingaud fut rappelé, et son successeur le fit regretter ; ce commissaire, nommé *Rapinat*, laissa de longs souvenirs de ses exactions et de son avidité fiscale. Après avoir saisi le vaste arsenal de Berne, il fit vendre à vil

An 6.
(1796.)
prix la collection des instrumens et tout l'appareil de la fonderie de canons, établissement précieux et unique dans l'Helvétie. On imposa les familles de l'ancien Gouverneur à un sixième de leurs propriétés; plusieurs personnes de ces familles furent déportées en France comme otages. Le scellé fut apposé sur les caisses publiques; vainement le Directoire helvétique fit mettre à côté du scellé français le sceau helvétique nouvellement choisi (c'étoit l'enfant de Guillaume Tell lui apportant la pomme percée d'une flèche); les commissaires français firent enlever ce scellé. Peu de jours après Rapinat fit forcer les serrures et enleva le trésor de Zurich, avec les formes les plus violentes et les expressions les plus injurieuses; le Directoire helvétique se plaignait au Directoire de France, et peu de jours après il put lire dans un journal officiel (*le Rédacteur*), un article qui apprenait aux autorités helvétiques qu'elles étaient pays conquis, et devaient s'accoutumer un peu aux droits communs de la guerre; la même feuille, par des rapprochemens plus imprudens et aussi déplacés, assimiloit les Républiques batave, helvétique, ligurienne, romaine, et même

celle des Etats-Unis, aux *Samnites*, aux *Etrusques*, aux *Latins*, alliés et amis de Rome après la conquête, mais subordonnés à sa suprématie. An 6.e (1796.)

On motivait ainsi, et l'on préparait la seconde coalition de l'Europe, qui fut si funeste à la France, et la mit un moment sur le penchant de sa ruine.

Cette conduite, au moins impolitique, causa plusieurs soulèvemens qui furent difficilement réprimés; les habitans du Haut-Valais se réunirent en armes, et vinrent dissoudre l'assemblée électorale à Sion; il fallut armer le pays et faire arriver des troupes françaises; la ville de Sion fut reprise d'assaut et livrée au pillage; les insurgés se retirèrent dans leurs montagnes. Mêmes scènes se passaient chez les Grisons: l'exemple de la Suisse, opprimée sous le joug de sa nouvelle liberté, éloignait ces peuples de leur antique alliance; ils préférèrent même un moment l'ancienne domination de l'Autriche. Tous les peuples voisins, ceux de la Suabe sur-tout qui avait manifesté quelques intentions révolutionnaires, rejetaient une liberté que la Suisse abhorrait déjà; ce qui s'y passait servit la cause opposée mieux

An 6.e (1796.) que ne l'eussent pu faire des armées et de nouvelles coalitions; et si telle fut l'intention secrète, elle réussit complètement; on ne consultait aucune localité, on ne comptait avec aucune circonstance. L'envoyé helvétique disait au Directoire français : « On « doit redouter beaucoup les suites d'une « conduite aussi révoltante à l'égard d'un « peuple qui ne se laisse ni distraire par les « plaisirs ni intimider par la force.... Il est très-« impolitique de ne vouloir pas apprendre à « le mieux connaître, de se conduire avec lui « comme s'il avait l'heureuse légèreté avec « laquelle les Français adoptent toutes les « nouveautés, ou l'apathie des Bataves, ou la « docile souplesse des Italiens ». Enfin un traité d'alliance offensive et défensive fut stipulé entre les deux Républiques; ce traité eut pour bases les anciennes relations politiques et commerciales; mais de plus il assura à la France deux routes militaires par l'Helvétie, pour la communication de la France avec les Etats de l'Italie, et l'Helvétie resta sous ce régime jusqu'au temps où son ancien système fédératif agrandi lui fut rendu.

Ce libre passage des armées françaises par l'Helvétie était une véritable conquête que

lui assurait le traité, outre l'influence qui en était le résultat nécessaire. Les nouvelles relations avec la République cisalpine, et bientôt avec tous les Etats italiens, rendaient cette concession très-importante. De grands mécontentemens s'étaient manifestés dans la République naissante, le Directoire français avait voulu disposer aussi des autorités de ce nouveau Gouvernement; mais Lucien Bonaparte, à la tribune du Conseil des Cinq-cents, avait éloquemment repoussé cette prétention. Déjà les armées cisalpines avaient inquiété les Souverains qui régnaient sur leurs frontières. La Cour de Turin avait en vain fait des avances pour s'allier avec cette République; déjà elle avait porté la guerre dans les Etats de l'Eglise, conquis plusieurs places sur les troupes du Pape, commencé des hostilités contre la République de Lucques, et était entrée en différends avec la République ligurienne. Cette anxiété générale de l'Italie embarrassait la marche de tous les Gouvernemens, et les manœuvres secrètes des ennemis de la France se dérobaient aisément dans ce labyrinthe de complots et d'intrigues; elles trouvaient des facilités et de la faveur, sur-tout à Rome, où le Gouver- An 6. (1798.)

An 6.e (1798.) nement sacerdotal était une sorte d'égide encore respectée. Rien d'historique ne prouve cependant que l'attentat commis dans le palais de l'Ambassadeur français fût une machination criminelle de ce Gouvernement; où l'intérêt est contraire, il serait absurde de supposer un crime gratuit. Joseph Bonaparte fut d'abord averti qu'il devait s'opérer un soulèvement dans la ville : le but était de proclamer une République romaine. Les chefs de l'émeute vinrent le trouver et lui demander l'assentiment et l'assistance de *la grande Nation*; il les éloigna et rejeta leur demande; ils se réduisirent alors à le prier de les approuver après le succès. Le lendemain, l'Ambassadeur étant absent de sa demeure, on vint l'avertir qu'elle était entourée d'une foule séditieuse portant et distribuant des cocardes tricolores et criant : *vive la République romaine*. L'Ambassadeur la fit d'abord retirer; mais en même temps des troupes du Gouvernement arrivèrent, firent feu sur les révoltés qui se réfugièrent dans l'intérieur du palais, l'encombrèrent de blessés et de mourans. Par les anciens traités, le palais de France à Rome a une juridiction particulière, et cette enceinte était violée.

L'Ambassadeur avec quelques officiers militaires qui s'étaient réunis à lui, se présenta à cette troupe de ligne, et la somma de se retirer; il se tourna alors vers l'autre troupe insurgée qui s'avançait contre les soldats, pour la contenir : en même temps quelques officiers français avec le général Duphot se jetèrent dans les rangs des soldats, pour faire cesser leur feu, et se trouvèrent entraînés par eux jusqu'à la porte de Rome appelée *Septiminiana*; l'Ambassadeur voulut les y rejoindre, et en arrivant il vit Duphot tomber sous le feu d'un soldat; il se releva appuyé sur son sabre et se rapprochait des siens lorsqu'un second coup l'étendit mort. L'Ambassadeur regagna son palais par les jardins: sa femme et sa belle-sœur, qui devait épouser le lendemain le général Duphot, y étaient au milieu d'une foule dont les intentions étaient inconnues, et où l'on avait remarqué plusieurs hommes connus pour des espions du Gouvernement romain, et qui, criant plus haut que les autres, *vive la République*, *vive la liberté*, animaient les révoltés contre les soldats. L'Ambassadeur se retrancha dans une aile du bâtiment, fit armer ses gens et les artistes français qui s'étaient réunis à lui; An 6.e (1798.)

An 6.
(1796.)

cette scène sanglante s'était prolongée depuis cinq heures, et aucun officier public ne s'était présenté au palais de France. Cette conduite aussi inexplicable qu'elle était inexcusable, décida l'Ambassadeur à quitter Rome, et à se transférer avec toute sa légation à Florence. On rechercha en vain par quel aveuglement le Gouvernement pontifical aurait pu exciter une révolte contre lui-même, pour motiver ainsi une répression contre la légation française et l'accuser d'une sédition qu'on aurait suscitée secrètement, quoique ces raffinemens fussent assez connus, la vengeance était trop sûre et trop près de l'outrage pour espérer l'impunité; il est plus probable que les ennemis du Gouvernement papal, les révolutionnaires cisalpins qui, depuis quelque temps manœuvraient dans Rome, ourdirent cette trame dont ils espéraient le résultat sans en avoir prévu la catastrophe, mais en prévoyant et en espérant les conséquences, et leur but fut rempli. Le Directoire donna au général Berthier l'ordre de marcher sur Rome; il y entra le 10 février. Le Pape fut gardé à vue, et se retira bientôt après à Sienne. La République romaine fut proclamée, organisée par deux Commissaires français,

Monge et Daunou, qu'on y envoya pour guider ses premiers pas; mais les germes de liberté étaient flétris sur ce sol épuisé. An 6.e (1796.)

L'armée française éprouva à Rome ce qu'elle n'avait pas encore connu, une insurrection militaire; la solde était arriérée, et de grandes déprédations enrichissaient les agens civils; des généraux même étaient accusés, les habitans stimulèrent l'honneur et le mécontentement des soldats : « On nous dépouille, « disaient-ils, et vous n'en jouissez même « pas; l'or qu'on nous arrache est la proie « des hommes avides, tandis qu'il devrait au « moins servir à acquitter le prix de vos ser- « vices; vous partagez la tache qu'ils im- « priment au nom français, et seuls ils en « profitent ». Ces discours soulevèrent l'indignation même des officiers; ils s'assemblèrent et signèrent un acte de plaintes et de menaces adressé au Directoire. Dès que les agens secrets de cette espèce de révolte crurent avoir réussi à diviser l'armée, l'exécution de leur plan commença dans Rome et dans les villes voisines; on attaqua les Français épars, plusieurs furent massacrés; alors les plus séditieux virent bientôt quel avait été le véritable but de ces instigations, et

An 6.e (1796.) furent les premiers à prendre les armes. Le général Berthier sortit de Rome, et marcha sur les attroupemens qui furent aisément dispersés. Pendant toute cette crise le Roi de Naples resta neutre, malgré les offres que le Pape avait faites de lui livrer Rome; cette Cour de Naples était aux ordres de sa nouvelle Reine, et ses projets contre la France n'étaient pas encore conduits à leur point de maturité. Les conférences se prolongeaient à Rastadt; la complication des intérêts assurait les moyens de les prolonger à volonté; l'Empire seul était intéressé à la paix; les grandes puissances de l'Allemagne avaient réglé leurs intérêts; la France n'agissait que comme arbitre des conditions déjà réglées entre elle et ces autres puissances. L'Angleterre n'avait d'autre but que de rompre une négociation où elle n'était pas comprise, et dans laquelle elle ne voulait pas l'être; les longueurs des formes germaniques étaient encore prolongées par les intérêts cachés qui se croisaient en tous sens.

Bonaparte, appelé à de plus hautes destinées, avait quitté Rastadt, et parcourait les côtes de l'Océan, ordonnant les préparatifs de cette expédition d'Angleterre dont il

possédait mieux que tout autre le secret, tandis qu'un armement formidable se préparait à Toulon, où se rendaient les meilleures troupes de son armée d'Italie, incertaines de leur destination, mais gaiement dévouées à leur chef. Des savans, des littérateurs, des artistes s'étaient réunis et abandonnés à sa fortune; quatre cents vaisseaux de transport, sous l'escorte de vingt bâtimens de guerre, attendaient en rade leur départ; un autre convoi devait partir des ports d'Italie; un autre, composé de la marine vénitienne, partait du golfe Adriatique; quarante mille hommes étaient embarqués, et le chef de l'expédition était encore sur les côtes du Nord, pressant les préparatifs de la descente en Angleterre. Cette expédition lointaine privait la France d'un chef militaire dont le nom seul était déjà une égide, et d'une grande partie de ces soldats pour qui les combats et la victoire étaient devenus une habitude, on les éloignait au moment où l'horizon politique s'obscurcissait et se chargeait de nuages. On ne pouvait ignorer les liaisons nouvelles de l'Autriche avec la Russie, et cette paix qui ne venait d'être conclue que sous les auspices de ce même chef qu'on laissait s'éloi-

An 6.e (1796.)

An 6.e (1796.) gner dans un autre continent séparé par des mers dont on n'était pas maître; cette paix déjà douteuse n'était désirée par aucun des partis qui avaient été amenés à la signer. On aurait le droit de soupçonner que les intérêts de la France furent trahis, si l'aveuglement des grandes passions, et sur-tout de celle du pouvoir, ne suffisait pas pour expliquer cette énigme : les Directeurs voulaient dominer, et tout ce qui s'élevait à côté de leur puissance leur faisait ombrage; à cette époque, le Général en chef même avait pu juger autour de lui l'état des choses et la disposition des esprits. Tout n'était pas encore mûr pour achever une grande destinée : l'inaction ne pouvait la conduire à son terme; la fortune ne se permet pas le repos, il fallait soutenir l'éclat d'une grande renommée, et rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire. Pour soutenir l'admiration, et tenir l'opinion en haleine, il fallait un grand spectacle, un grand intérêt, de grandes émotions; une expédition lointaine, ayant pour but de grands résultats, pouvait seule tenir lieu de la présence du chef, atténuer tous les inconvéniens de l'absence, et sauver du danger de l'oubli. Il fallait que la renommée

répétât sans lacune, le nom qu'elle avait proclamé. An 6.e (1796.)

Depuis long-temps on avait spéculé en France sur les avantages que pouvait lui donner la possession de l'Egypte. Les livres hébreux qui, les premiers, nous font connaître l'Egypte, en parlent comme d'un pays déjà parvenu à un haut degré de civilisation; Moïse avait été instruit dans les colléges des prêtres égyptiens. Le régne de Sésostris suppose un peuple chez qui la législation, l'art de la guerre et le commerce ont fait de grands progrès; si les monumens qui nous attestent leur antiquité, sa puissance et ses lumières, ne datent pas de ce temps, ils appartiennent à une époque dont la mémoire n'était pas conservée par les traditions, et dont l'histoire écrite l'est en une langue déjà perdue. Dans les temps les plus anciens, jusqu'à la conquête de l'Egypte par les Perses, l'histoire ne nous donne que les noms d'une longue suite de Rois, tantôt se partageant le royaume, tantôt régnant seuls, mais toujours sous une sorte de gouvernement théocratique, où les prêtres régnaient sur les peuples et sur les rois.

La domination des Perses finit par la

An 6.e (1796.) conquête d'Alexandre. A sa mort l'Egypte échoit en partage à l'un de ses lieutenans, Ptolomée, fils de Lagus, qui commence la dynastie des Ptolomées; sous eux, l'Egypte fut riche et florissante, par les arts et par le commerce, jusqu'à Cléopatre, vaincue par Octave-Auguste; alors l'Egypte devint province de l'empire romain, et sous l'un des derniers empereurs grecs, Cosroës, roi de Perse, s'empara d'Alexandrie après un long siège, puis de toute l'Egypte. Les successeurs de Mahomet y régnèrent ensuite, avec le titre de califes : au neuvième siècle, à l'expédition de Saint Louis, on voit déjà la milice des Mamelouks disposer de cette contrée, puis la disputer aux empereurs de Constantinople; leurs chefs, appelés beys, tenaient le pacha à peu près prisonnier au Caire, et au moyen de quelques vaines formalités, et d'un léger tribut, dominaient l'Egypte. Vers le milieu du dernier siècle, Ibrahim-Bey s'était rendu à peu près indépendant; il fut ensuite forcé de partager le pouvoir avec Mourat-Bey, et ce fut ces deux chefs que Bonaparte eut à combattre.

Dès le temps de l'expédition pieuse de Saint Louis, la politique de ce grand homme avait

pu se rallier à ses idées religieuses. Si la communication de la Méditerranée avec la Mer-Rouge pouvait s'établir, soit par terre, soit par une navigation factice, le commerce de l'Inde reprenait son ancienne route, et l'Angleterre perdait les avantages de sa prépondérance maritime. Plusieurs plans, plusieurs projets rédigés par des hommes éclairés, étaient déposés dans les archives du Gouvernement; mais il manquait l'homme capable de les réaliser. Les intérêts se réunirent donc aisément pour mettre entre ses mains tous les moyens de succès : on voulait non-seulement une conquête, une expédition guerrière, on voulait un établissement national, une colonie fondée par une métropole puissante; les préparatifs furent rapides, mais disséminés de manière à laisser à l'imagination un champ vaste, où elle ne trouvait aucun point pour se fixer. An 6. (1796.)

Deux mots échappés à l'orateur Monge, lorsqu'il présenta avec le général Augereau les trophées enlevés en Italie, avaient éveillé l'inquiétude et attiré l'attention. L'ambassadeur Ottoman avait demandé l'explication de cette phrase de la harangue qui *appelait les Grecs à la liberté*; et le Direc-

An 6.e (1796.) toire avait répondu que c'était le vœu d'un philosophe, et non l'expression de celui du Gouvernement : le secret fut donc gardé ; ceux même qui volontairement, et de confiance, avaient quitté leur famille, leurs occupations civiles, pour s'attacher au chef, n'avaient d'autres garans de leur avenir, que leur confiance et sa fortune. Ce dévouement place leurs noms à la tête du récit historique : Monge, déjà honoré par des découvertes dans les hautes sciences ; Bertholet, l'un des auteurs d'une nouvelle théorie des élémens dont se forme la matière ; Denon, antiquaire et artiste qui allait chercher l'origine des connaissances humaines dans le berceau qui les vit naître ; Méchain, Beauchamp et Nouet, astronomes, devaient fixer des latitudes et des points de géographie encore incertains ; Gérard, Lesure, Malus, Peyre, Lanorei, ingénieurs-géographes ; Geoffroi, de Lille, Savigny, Arnodet, Champi, naturalistes ; Conté, mécanicien, fit voir pour la première fois des moulins à vent en Egypte ; Fournier et Costard, littérateurs, y firent connaître ce nouveau pouvoir, déjà si puissant en Europe, celui des journaux, qui,

répétant chaque jour ce qu'on veut persuader à la multitude, finit presque toujours par y réussir. Tous ces hommes éclairés et instruits, missionnaires philosophes et zélés, portaient à la suite des armées ces lumières et ces connaissances, qu'il serait plus heureux pour l'humanité qu'elles les précédassent; mais c'était une époque des progrès de l'esprit humain de voir en reporter l'hommage aux antiques tombeaux de ces hommes, qui, les premiers, en avaient découvert les élémens. An 6.e (1796.)

Les lieutenans de Bonaparte, généraux des divisions de son armée, tous déjà connus et éprouvés dans les campagnes d'Italie ou d'Allemagne, étaient Kléber, Regnier, Menou, Bon, Desaix.

On avait conservé cet ordre, qui, partageant une armée en fractions, composée de toutes les armes, rendait ainsi leurs opérations indépendantes et plus mobiles dans la main du chef : les sections qui les subdivisaient en brigades étaient commandées par les généraux Marmont, Rampon, Dugua, Murat.

La flotte l'était par l'amiral Brueix ; Bonaparte montait l'Orient, vaisseau à trois

(1796.) ponts et de 110 canons : il sortit du port de Toulon le premier prairial; la flotte et le convoi l'avaient successivement devancé depuis deux jours, et la mer, couverte de trois cents voiles, offrait le magnifique spectacle d'une colonie armée, envoyée par une puissante nation, pour conquérir une nouvelle patrie; les convois attendus avaient joint, et le 20 la flotte était devant l'île de Malte.

Cette ancienne propriété des chevaliers de S. Jean de Jérusalem, était le boulevard de la chrétienté contre les pirateries des puissances barbaresques de la côte d'Afrique; mais leur souveraineté avait quelquefois pesé sur les habitans de l'île sujets soumis, et quelquefois sujets mécontens. L'étendard tricolor de la liberté, déployé depuis trois ans dans toute l'Italie, avait été apperçu des Maltais. On profita avec habileté de cet état de domination et d'assujettissement; des intelligences ménagées dans l'île firent valoir ce moyen de désunion et de discorde, et l'ajoutèrent à l'étonnement, à la stupeur, à la confusion, suite inévitable d'une attaque imprévue, avec un appareil aussi formidable. A la première sortie que firent les chevaliers, le peuple se déclara contre eux,

et en massacra plusieurs lorsqu'ils rentrèrent dans la ville repoussés par les troupes françaises déjà débarquées. Aucun moyen de défense n'avait été préparé : les chevaliers français et les chevaliers espagnols déclarèrent qu'ils ne pouvaient prendre les armes contre leur patrie ; les chevaliers italiens des Etats nouveaux républicains, se réunirent, dès le second jour, à cette déclaration ; les troupes soldées par l'Ordre étaient très-peu nombreuses, environ trois mille hommes. Les Maltais s'élevèrent contre le Gouvernement, les batteries manquaient de canonniers, les forces navales étaient sans moyen contre la flotte républicaine, les deux forts ne firent que peu de résistance ; et dès que tous les postes extérieurs furent repliés dans la ville, le grand-maître Hompesch, le premier chevalier de la langue d'Allemagne qui fût parvenu à cette dignité, envoya une chaloupe parlementaire, et la capitulation fut signée le quatrième jour de la présence de l'armée navale devant l'île : on stipula quelques conditions en faveur de l'Ordre. Le grand-maître reçut l'assurance d'un revenu de cent mille écus ; les chevaliers, la promesse d'une modique pension de sept cents francs ; et toutes

An 6.e (1798.)

An 6.e (1796.) les propriétés de l'Ordre, son arsenal, sa marine, ses forts, furent livrés et occupés par quatre mille hommes, qui y furent laissés sous les ordres du général Vaubois; quatre jours encore suffirent pour y organiser un nouveau Gouvernement provisoire. Ainsi finit en peu de jours cette antique association religieuse et militaire, que fondèrent la piété et l'humanité, que la valeur soutint huit siècles, et que détruisirent la politique et peut-être la nécessité. On disait, et l'on craignit même que l'Ordre, déjà mécontent des spoliations qui lui avaient ravi ses propriétés en France, ne se décidât à la protection que lui offrait l'Angleterre; et cette protection ne pouvait être qu'une prise de possession. Naples prouvait que la différence de religion n'était pas un obstacle. On voulut prévenir l'Angleterre, on le fit; mais les moyens manquèrent pour compléter cette mesure, qui exigeait l'empire de la Méditerranée. La prise de Malte par la France donna cette place importante à son ennemi, dont les vaisseaux poursuivaient déjà le convoi qui portait l'armée française en Egypte. Elle apprit, en arrivant devant Alexandrie, que l'amiral anglais Nel-

son, avec quinze vaisseaux de ligne, en était parti la veille, cherchant la flotte française, qu'une brume lui avait dérobée dans les mers de Sicile. La crise était terrible : les bâtimens de guerre étaient mêlés avec les navires de transport ; le vent était violent, et poussait à la côte. Malgré une mer houleuse, un attérissement difficile, sur-tout pendant la nuit, Bonaparte ordonne le débarquement : le zèle et la résolution suppléent à tout ; six mille hommes étaient sur la plage, à trois lieues d'Alexandrie. An 7. 1798 et 1799.

Tout y était en armes et en défense. Nelson avait averti de l'approche des Français, et s'était assuré des dispositions de la garnison turque et des habitans.

Alexandrie, jadis une des premières villes de l'Afrique, par son étendue et sa population, est resserrée aujourd'hui dans une première enceinte, qu'on appelle la ville des Arabes. La seconde est habitée par les indigènes, les Turcs, les Grecs, et les maisons de négocians de tous les pays.

Dans le récit de cette brillante expédition, l'histoire s'emparant de toutes les relations originales de ceux qui en furent auteurs et témoins, dirait souvent moins bien ce qu'ils

An 7.e 1798 et 1799. ont fait et dit; ils sont déjà les autorités historiques qu'il faut citer pour obtenir créance de la postérité. La relation militaire du général Berthier, l'ami et le compagnon du Général en chef, le journal pittoresque et élégant du courageux artiste Denon, ne doivent être cités que par leur texte même; altérés, ils perdraient le sentiment, la physionomie et le style local qui les caractérise : « La mer en « un instant est couverte de canots qui luttent « contre l'impétuosité et la fureur des vagues. « La galère que monte Bonaparte s'était ap-« prochée le plus près du banc de récif, où « l'on trouve la passe qui conduit à l'anse du « Marabou. Là il atteint les chaloupes sur « lesquelles étaient les troupes qui avaient eu « l'ordre de se réunir à lui; mais elles ne par-« viennent à ce point qu'après le coucher du « soleil, et ne peuvent traverser que pendant « la nuit le banc de récif; enfin, à une heure « du matin, le Général en chef débarque à la « tête des premières troupes, qui se forment « successivement dans le désert, à trois lieues « d'Alexandrie.

« Bonaparte envoie des éclaireurs en avant, « et passe en revue les troupes débarquées. « Elles se composaient d'environ mille hom-

« mes de la division Kléber, dix-huit cents An 7.e
« de la division Menou, et quinze cents de 1798
« celle du général Bon. La position des vais- et
« seaux et la côte du Marabou n'avaient per- 1799.
« mis de débarquer ni chevaux ni canon. Les
« divisions Desaix et Regnier n'avaient pu
« encore gagner la terre, par les difficultés
« qu'elles avaient éprouvées dans la naviga-
« tion... Il fallait profiter de la nuit pour se
« porter sur Alexandrie. A deux heures et
« demie du matin on se met en marche sur
« trois colonnes... Bonaparte marchait à pied
« avec l'avant-garde, accompagné de son état-
« major et des généraux... Le général Bon
« commandait la colonne de droite, Kléber
« celle du centre; celle de gauche était sous
« les ordres du général Menou, qui côtoyait
« la mer ». Quelques Arabes bédouins avaient
harcelé des avant-postes. Ces Arabes, enne-
mis de ceux de la ville, s'étaient réunis dans
le danger commun. « Bonaparte, se voyant
« près de l'enceinte de la vieille ville des
« Arabes, donne l'ordre à chaque colonne
« de s'arrêter à la portée du canon. Desirant
« prévenir l'effusion du sang, il se dispose à
« parlementer; mais des hurlemens effroya-
« bles, d'hommes, de femmes, d'enfans, et

An 7.e 1798 et 1799. « une canonnade qui démasque quelques « pièces, font connaître les intentions de l'en- « nemi. Bonaparte fait battre la charge ; les « hurlemens redoublent avec une nouvelle « fureur. Les Français s'avancent vers l'en- « ceinte et se disposent à l'escalader ». (Vue de loin, cette antique muraille semblait ouverte de tous côtés par les brèches que la vétusté y avait faites; mais arrivé au pied, on y trouva plus de hauteur qu'on ne l'avait jugé.) « Le général Kléber est atteint d'une balle à « la tête ; le général Menou est renversé du « haut des murailles qu'il avait gravies; le « soldat rivalise avec ses chefs... Les murs « sont bientôt couverts de Français. Les assié- « gés fuient dans la ville; la terreur devient « générale. Cependant, ceux qui sont dans « les vieilles tours continuent leur feu, et re- « fusent obstinément de se rendre ». Le plan du Général était d'occuper les hauteurs qui dominent le port et la ville, et d'essayer de-là une négociation ; mais déjà les soldats étaient entrés, et un combat meurtrier s'était engagé dans les rues. « Bonaparte fait battre à l'instant « la générale, et mande vers lui le capitaine « d'une caravelle turque qui était dans le « port vieux. Il le charge de porter aux habi-

« tans d'Alexandrie des paroles de paix, de « les rassurer sur les intentions de la Répu- « blique française, de leur annoncer que « leurs propriétés, leur liberté seront res- « pectées ; que la France, jalouse de con- « server l'amitié de la Porte, ne prétend « diriger ses forces que contre les Mame- « louks. Ce capitaine, suivi de quelques « officiers français, se rend dans la ville ». L'appareil formidable d'une flotte mouillée sous les murailles, le succès de la première attaque, les assurances données, qui dans toutes crises rallient les timides et les intéressés, décidèrent la ville à se rendre. Les cheyks, les scherifs, les imans vinrent se présentor au vainqueur, et le mirent en possession des forts. « Les Arabes qui avaient « attaqué envoient des députés, rendent les « prisonniers ». Bonaparte mange avec eux le *pain de la foi des traités*. Ils acceptent ses présens, témoignent leur reconnaissance, jurent fidélité et alliance, retournent au désert et pillent les Français. « Tel est l'Arabe », dit le récit.

An 7.e 1798 et 1799.

Cette conquête, qui assurait l'entrée de l'Egypte, ne coûta qu'environ cent hommes, selon les rapports. Le même jour les divisions

An 7.e 1798 et 1799. qui n'avaient pu débarquer, prirent terre et furent portées immédiatement trois lieues au-delà d'Alexandrie, dans le désert. Desaix, qui commandait cette avant-garde, dit froidement aux soldats : « Mes amis, nous allons « coucher à *Beda* ». On marche. Béda était le premier puits dans le désert, sur la route du Caire. — Bonaparte avait résolu de suivre cette route (c'était celle de l'armée d'Alexandrie); elle abrége. De plus, il ne voulait pas laisser trop prendre de renseignemens sur la nature du pays que l'armée allait traverser. L'imagination, qui grossit tout, n'avait que trop d'aliment, dans la réalité même; il avait fallu opter, ou laisser aux beys le temps de prendre des mesures défensives, et s'exposer ainsi aux chances d'une entreprise hasardeuse, ou les surprendre avant leurs préparatifs achevés, et s'exposer aux fatigues, aux dangers, aux pertes inséparables d'une marche de cinquante lieues, partie dans un désert aride et brûlant. On avait d'ailleurs à combattre une multitude environnante de cavaliers arabes montés sur les chevaux de la plus belle et la meilleure race, ennemis qu'on ne peut ni atteindre dans la poursuite, ni éviter dans la retraite : aucune

troupe à cheval à lui opposer, seulement une infanterie solide et invincible de pied ferme, mais accablée sous le poids de ses armes, de ses habits étrangers au climat, et sur-tout de ses sacs, remplis de vivres pour cinq jours. On avait laissé quatre mille hommes à Malte, autant à Alexandrie; une autre division était envoyée pour s'emparer de Rosette, située à l'embouchure du Nil, d'où une flottille devait le remonter et rejoindre l'armée. La division de Desaix, d'environ trois mille hommes, était déjà dans le désert, à cinq lieues en avant. L'armée était réduite, par tous ces corps détachés, à environ quatorze à quinze mille hommes et trois cents chevaux. Le soldat français en Italie s'était accoutumé aux fatigues et au climat, mais non aux privations. Le dénuement du désert l'étonna; on avait à combattre l'ardeur excessive d'un sable mobile, dont il fallait à chaque pas retirer le pied brûlant, la disette d'eau, avec une soif dévorante, les attaques continuelles des Arabes, qui tuaient ou enlevaient tout ce qui restait en arrière ou s'éloignait de quelques pas. Deux officiers furent tués à cinquante pas en arrière de la colonne, et Desaix faillit l'être pour avoir devancé son

An 7.e 1798 et 1799.

An 7. 1798 et 1799. avant-garde à la même distance. Chez ce peuple barbare et corrompu, le sort des prisonniers était horrible, la mort ou l'esclavage, et souvent l'infamie. Un jeune grenadier se fit tuer pour s'y soustraire. Ses chefs seuls, élevés par l'habitude du commandement, respectent encore l'hospitalité, premier devoir des peuples sauvages, et dernière vertu des peuples devenus barbares. Un Scheik avait pris un officier; dans une surprise de nuit, ce Scheik perdit tout, ses femmes, ses esclaves, ses chameaux. Seul, réfugié dans le désert, il tire de dessous son habit un pain, le sépare en deux parts, et dit : « Il ne me sera pas reproché de n'avoir « pas partagé le dernier pain qui me reste, « avec l'ami que le sort m'a donné ». Cette touchante simplicité est un souvenir des mœurs antiques chez un peuple où les usages ne changent pas plus que la forme des vêtemens.

Après cinq jours de marche on retrouva le Nil à Rhamanié, et la flottille partie de Rosette rejoignit l'armée. Le troisième jour de marche les Mamelouks avaient paru à Scheibreiss, au nombre d'environ deux mille. Ils essayèrent une attaque, reconnurent

l'armée ; et voyant qu'elle n'était que de l'infanterie, qu'ils ne redoutent pas, ils s'éloignèrent pour la laisser s'engager plus avant. Cette institution de Mamelouks remonte en Egypte au temps des Ptolémées. César, dans le récit de sa guerre d'Alexandrie, parle d'une troupe au service du frère de Cléopâtre ; et son récit peint celles qu'on a depuis nommées *Mamelouks*, des esclaves achetés ou enlevés, ensuite dressés aux armes, et redoutables par leur isolement de toute liaison sociale et leur dévouement à leurs chefs, dont cependant des séditions disposent. Tels on les retrouve encore du temps de l'expédition désastreuse de Saint Louis. Maintenant dix mille Mamelouks, partagés entre huit beys, suffisaient pour opprimer l'Egypte, et au moyen de quelques vaines formalités, ils disputaient cette contrée à l'Empire ottoman. Cavaliers adroits et intrépides, ils sont couverts d'armes défensives, pourvus d'armes à feu et de sabres d'excellente trempe ; ils étaient montés sur des chevaux de race originelle, et perfectionnée par une longue suite de générations et une éducation soignée. En société avec ses maîtres sous la même tente, et vivant en famille avec lui, ce noble animal partage

An 7.e 1798 et 1799.

avec affection ses fatigues, ses périls et toute sa destinée; il est dans ces climats la plus belle conquête de l'homme, et semble avoir gagné en civilisation tout ce que son maître a perdu.

La flottille, le jour même où elle rejoignait l'armée, avait eu à soutenir un combat contre les bâtimens turcs qui défendaient le Nil, elle perdit d'abord deux chaloupes et une galère; on les reprit à l'abordage, et les savans embarqués sur cette flotte devinrent soldats. Monge, Berthollet, etc. prirent la lance de Minerve et s'en servirent bien.

De Rhamanié l'armée suit la rive du Nil, en sept marches arrive à la hauteur du Caire et à la vue de ces indestructibles pyramides, qu'Hérodote décrivait il y a quatre mille ans, sans marquer l'époque déjà ignorée de leur construction. Mourat-Bey, le plus puissant de ceux qui dominaient l'Egypte, avait rassemblé six mille Mamelouks. Le soldat fut un moment étonné à la vue de cette cavalerie, couverte d'armes étincelantes, montée sur ces chevaux guerriers et dociles. Les cris barbares de leurs cavaliers, leurs défis, leurs insultes, leur audace, leur légère mobilité frappèrent un moment les esprits.

L'armée avait fait halte : le Général donne l'ordre de bataille; à peine a-t-on le temps de le former. La tactique européenne et le génie du chef devaient décider du sort de l'Egypte : la ligne se forma en cinq bataillons carrés sur six de hauteur, d'environ trois mille hommes, les troupes d'élite flanquant les angles et couvrant l'artillerie; au centre, les équipages, les blessés, les empêchemens quelconques. Ces phalanges carrées appuyaient leur gauche au Nil et s'étendaient en échelons, laissant entre elles un intervalle à-peu-près triple de leur front; la ligne était disposée en ordre oblique, et refusait sa droite; Mourat-Bey appuyait la sienne au village d'Embabé, couvert de quelques retranchemens; sa gauche se prolongeait ou plutôt se dispersait dans la plaine, jusques à un autre village. Les six mille Mamelouks étaient la force de son armée. Le reste, Arabes et Fellahs rassemblés, n'était qu'une multitude. A peine les divisions furent formées « les « Mamelouks, qui jusqu'alors avaient paru « indécis, menacent le centre et se précipitent « avec impétuosité sur les divisions Desaix « et Regnier, qui formaient la droite; ils « chargent intrépidement ces colonnes, qui,

An 7.e 1798 et 1799.

An 7.e 1798 et 1799. « fermes et immobiles, ne font usage de leur « feu qu'à demi-portée de la mitraille et de la « mousqueterie. La valeur téméraire des Ma- « melouks essaie en vain de renverser ces « murailles de feu, ces remparts de baïon- « nettes; leurs rangs sont éclaircis par le « grand nombre de morts et de blessés qui « tombent sur le champ de bataille, et bientôt « ils s'éloignent en désordre, sans oser entre- « prendre une nouvelle charge ». Cependant la droite gagnait du terrein. Les divisions Menou, Bon et Dugua marchaient au pas de charge sur le village d'Embabé, pour l'attaquer de front, tandis que deux bataillons, conduits par Rampont et Marmont, furent détachés pour tourner le village entre le Nil et les retranchemens. Les Mamelouks, repoussés par les divisions Regnier et Desaix, s'étaient écoulés par leur droite, soit par un effet du feu qu'ils essuyaient, soit pour tourner les autres divisions; ils entreprirent de passer dans l'intervalle de deux divisions, et essuyèrent alors le feu croisé des deux carrés les plus rapprochés, et le désordre commença parmi eux. Une partie se replia sur le village d'Embabé, l'autre alla se retrancher dans une enceinte de palmiers; ils en furent dé-

logés par les tirailleurs, et reprirent le chemin du désert des pyramides. Ce furent eux qui, dans la suite, disputèrent la Haute-Egypte. Les divisions de gauche hâtant leur marche, se trouvèrent sous le feu de quarante pièces de canon, assez mal servies, mais qui auraient eu trop de prise sur une masse stationnaire. On marcha sur le retranchement et il fut enlevé au pas de charge; mais ce qui restait de Mamelouks retranchés voyant le bataillon Rampont isolé, espéra l'envelopper et le détruire. « Ce fut là que le feu fut le plus « vif et le plus meurtrier. Ils ne concevaient « pas notre résistance (ils ont dit depuis qu'ils « nous avaient crus liés ensemble). La meil« leure cavalerie de l'orient, peut-être du « monde entier, vint se briser contre un « petit corps hérissé de baïonnettes; il y en « eut qui vinrent enflammer leur habit au « feu de notre mousqueterie ». On les vit faire entrer leurs chevaux en reculant sur les baïonnettes, et se traîner blessés entre les jambes des soldats, pour leur couper les jarrets avec leurs sabres courbes. La déroute devint générale. Ils voulurent regagner leur camp en longeant le Nil; ils y trouvèrent les bataillons Rampont et Marmont, qui,

An 7.e 1798 et 1799.

An 7.e 1798 et 1799.

leur coupant toute retraite, les forcèrent de se jeter dans le fleuve, où la plupart périrent noyés. C'est pendant cette attaque que le camp retranché avait été forcé. On y trouva quatre cents chameaux, des vivres, dont l'armée avait grand besoin, après dix-sept jours de marche, sans pain ni viande, et dix-neuf heures de marche et de combat. « Les Mamelouks étaient montés sur de su- « perbes chevaux arabes, richement harna- « chés; ils portaient les plus brillantes ar- « mures; leurs bourses étaient pleines d'or, « et leurs dépouilles dédommagèrent le sol- « dat des fatigues excessives qu'il venait de « supporter ». Les divisions de droite poursuivirent l'ennemi jusqu'à Giseh, trois lieues au-delà du Caire, et y prirent position. Ibrahim-Bey était resté sur la rive droite du Nil avec un corps de Mamelouks. Dès qu'il vit la défaite, il prit le chemin de la Syrie par le désert. Cette bataille mémorable prouva la supériorité d'intelligence déjà reconnue des peuples septentrionaux, sur les hordes orientales, la tactique moderne est un des produits de cette intelligence humaine, qui, perfectionnée, triomphe du nombre, de la force et de l'adresse individuelle. Outre les six

mille Mamelouks, il y avait une cavalerie nombreuse d'Arabes et une armée de Fellahs, Cophtes, Grecs, cultivateurs, que les Mamelouks forçaient de les suivre à la guerre, troupe devant laquelle il était facile de se porter en avant, mais très-dangereux de faire un mouvement rétrograde. C'était l'armée de Godefroi combattant l'armée du soudan d'Egypte. Aussi-tôt après la retraite des beys, les grands et les Shérifs du Caire vinrent rendre la ville au vainqueur. Il y entra peu de jours après, et s'occupa d'y organiser un gouvernement.

An 7. 1798 et 1799.

Les habitans du Caire, étonnés de devenir citoyens, s'assemblèrent en divan, et délibérèrent sur les intérêts publics. Le Général s'était fait précéder par une proclamation politique et religieuse. La croyance des Musulmans y était rassurée par des expressions qui invoquaient et prenaient à témoin de la foi du serment, le même Dieu que reconnaissent les Juifs, les Chrétiens, et les Sectateurs de Mahomet. Toute l'administration fut confiée aux indigènes, mais surveillés et dirigés par des commissaires français. Un institut fut établi, et le travail distribué aux savans et aux artistes. On levait le plan du Caire,

An 7.e 1798 et 1799. on faisait la reconnaissance des canaux qui jadis fertilisaient le pays et ouvraient les communications. Les naturalistes parcouraient le pays et observaient les plantes et les animaux; les arts mécaniques de l'Europe étonnaient; on rédigeait un calendrier combiné de ceux de la république, des églises romaine, grecque, cophte et musulmane; et l'imprimerie, multipliant toutes ces connaissances humaines, rallumait le flambeau qui les éclaira jadis dans ces contrées. Il est hors de doute que les grandes pensées, premières motrices de cette entreprise d'intérêt national et universel, se seraient réalisées un jour, si le premier moyen, celui des communications avec l'Europe, n'eût manqué au début.

Le port d'Alexandrie ne pouvait pas recevoir les vaisseaux de guerre. L'escadre anglaise, supérieure en nombre, et sur-tout en vaisseaux de premier rang, était attendue. Après le débarquement il était urgent de mettre la marine en état de défense ou de l'éloigner. Le port de Corfou offrait une retraite sûre, et on préféra le parti le plus glorieux, celui d'attendre l'ennemi, quoique les résultats ne fussent pas en parité pour les deux nations. L'Angleterre ne hasardait

qu'une flotte, la France hasardait une flotte et une armée. L'amiral Brueix crut prendre une position inexpugnable en embossant ses vaisseaux à l'entrée de la rade d'Aboukir, et se décida à combattre à l'ancre; position désavantageuse, qui laisse toute sa supériorité à un ennemi habile et manœuvrier. La gauche de la ligne française, ainsi déployée, approchait assez la côte pour en fermer le passage; mais les vaisseaux qui tenaient la droite de cette ligne laissaient entre eux et la terre une distance que l'on crut impraticable, à cause des bas-fonds, et dont l'amiral anglais, mieux instruit, profita pour décider la victoire. Depuis huit jours des frégates anglaises étaient venues reconnaître la position de l'escadre à Aboukir. Le 13, vers cinq heures du soir, la flotte anglaise, de quarante-cinq vaisseaux de ligne, commandée par Nelson, parut, portant toutes ses voiles, se forma et attaqua. Les vaisseaux qui tenaient la gauche de la ligne anglaise se prolongèrent dans l'intervalle qui se trouvait entre le dernier vaisseau français et la côte. Deux touchèrent, dont l'un resta échoué. Ces vaisseaux, doublant ensuite toute cette droite, la mirent entre deux feux; la moitié de l'escadre fran-

An 7. 1798 et 1799.

An 7.e 1798 et 1799. çaise se trouva alors inactive, tandis que l'autre moitié soutenait un combat inégal, chaque vaisseau français étant ainsi chauffé à la fois par deux vaisseaux ennemis. L'action se continua dans cette position fâcheuse jusque vers dix heures du soir, que l'amiral l'*Orient* prit feu et sauta. Pendant le reste de la nuit, les vaisseaux français furent attaqués successivement par les deux bords, et au matin dix étaient au pouvoir de l'ennemi; deux coupèrent leur câble, appareillèrent, et réussirent à s'échapper. Les vaisseaux anglais étaient trop maltraités pour entreprendre de les poursuivre. Ce désastre, qui isolait l'armée de sa patrie, la confusion de tant d'hommes, qui l'avaient quittée et n'espéraient plus la revoir, furent un moment de découragement pour ceux qui pensaient aux suites et à l'avenir. « Quant à nos insoucians « soldats, dit un témoin, ils se moquèrent « des marins qui s'étaient laissé battre. On « imagina une histoire de Mourat-Bey qui « fuyait dans le désert avec un chameau « blanc chargé d'or et de pierreries; et il ne « fut plus question que de Mourat-Bey et de « son chameau blanc ». Le chef de l'armée ne vit que la nécessité de vaincre. A peine éta-

bli au Caire, il avait fait ses dispositions pour suivre Mourat-Bey dans la Haute-Egypte, et Ibrahim-Bey dans la Syrie. An 7.e 1798 et 1799.

Après avoir donné vingt jours à l'organisation civile du Caire et des provinces de l'Egypte, le Général comptait partir pour la Syrie, lorsqu'une sédition s'éleva dans la ville. Mourat-Bey y avait conservé des relations secrètes; on souleva le peuple : des attroupemens se forment dans les différens quartiers, et sur-tout à la grande Mosquée. Le général Dupuis, commandant de la place, est tué, tous les Français épars poursuivis, ou massacrés. Les Arabes paraissent aux portes de la ville; mais bientôt la générale rassemble les troupes; tout s'arme, tout devient combattant; des colonnes mobiles parcourent les rues et s'emparent des places publiques. Les mosquées sont assiégées, et le canon de la citadelle commença à tirer sur la ville. Une bombe tomba sur la grande mosquée, où s'étaient réfugiés les femmes, les enfans, les familles désarmées. Cette multitude épouvantée sort avec des cris, des hurlemens, et porte l'effroi dans la ville. La crainte succède à la fureur : le magistrat du peuple, les shérifs, les principaux de la ville viennent

An 7.e 1798 et 1799. implorer la clémence du vainqueur. Une amnistie générale rétablit le calme, et toutes les mesures de sûreté furent disposées pour prévenir une rechûte.

Tous les grands problèmes devaient tenter le génie de Bonaparte. Dans la plus haute antiquité on avait connu les avantages d'une navigation intérieure qui réunirait les deux océans, en coupant l'isthme de Suez. Plusieurs empereurs de Rome en avaient conçu la pensée et même commencé l'entreprise. Un canal avait été ouvert partant de la mer Rouge. Le temps, la barbarie, ou les difficultés, l'avaient fait abandonner ou détruire. Bonaparte se rendit à Suez, visita et fit vérifier les traces de l'ancien canal, établit et modéra de nouvelles douanes, institua une administration civile protégée et surveillée par une police militaire; et sur la nouvelle que le pacha de Syrie, Djezzar, s'avançait et s'était déjà emparé du fort de El-Arich, qui défend l'entrée du désert, il retourne au Caire, et dispose l'armée pour aller au-devant de Djezzar. Cet homme, fameux par sa férocité, qui l'avait fait surnommer le *Boucher*, avait accueilli Ibrahim-Bey, et armé pour lui les forces ottomanes en Syrie. Il

s'agissait de le prévenir, et d'aller rompre toutes ses mesures dans son pays même. L'armée réunie forma environ dix mille hommes, conduite par les généraux de division Kléber, Regnier, Lannes, Bon, Murat, et commandée sous leurs ordres par les généraux de brigade Junot, Verdier, Lagrange, Vaux, Robin, Rambeau, Rampont, Vial; environ mille hommes à cheval; Caffarelli et Damartin commandaient l'artillerie, composée de vingt-quatre pièces de différens calibres; il fallait traverser près de soixante lieues de désert; et plusieurs de ces divisions, éparses dans le pays, devaient se rendre, par des marches combinées, au point de réunion indiqué, le fort de El-Arich. La division Regnier, partie de Belbeis, arriva la première, prit la position qui domine ce fort, et immédiatement donna l'assaut. Le village fut emporté, le fort résista, et bientôt une armée turque vint camper à la vue des Français. Une partie de la division Kléber était arrivée de Damiette; dès le lendemain la position des Turcs est tournée, leur camp attaqué et forcé, et le même jour l'armée de Bonaparte parut sur les hauteurs de El-Arich. Par une prodigieuse diligence il avait fran-

An 7.e 1798 et 1799.

An 7.e 1798 et 1799. chi en sept marches la distance du Caire à El Arich. Deux jours après le fort capitule.

Le chemin de la Syrie était ouvert, mais il restait encore beaucoup d'obstacles à vaincre : on n'avait pu transporter dans le désert l'artillerie de siége, et il y avait des places fortes à assiéger ; le Général y avait pourvu en faisant embarquer sur deux frégates les pièces de gros calibre; mais les Anglais étaient maîtres de la mer, et la nécessité commandait de tenter la constance de la fortune. En entrant dans les plaines qui bordent les montagnes de Syrie, on oublia les peines et les fatigues du désert. La première place, Gasah, ouvrit ses portes, et une administration civile y fut organisée, sous la direction d'un divan et sous la surveillance d'une autorité militaire : en trois marches l'armée se porta à Jaffa par un désert, où sont épars quelques villages habités par des chrétiens, reste faible et opprimé de leurs anciens établissemens après les croisades. L'armée turque avait pris position en avant de Jaffa. A l'approche de la division Kléber, qui faisait l'avant-garde, cette armée se retira : après quatre jours de siége, Jaffa est pris d'assaut. Le port

An 7.
1798
et
1799.

fut destiné à être l'entrepôt des communications de l'armée avec Alexandrie et Rosette, et ce qui restait de la flotte eut ordre de venir. En trois marches, l'armée se rendit ensuite devant Saint-Jean-d'Acre; elle avait rencontré une partie de l'armée turque et deux mille Mamelouks; ils n'attendirent pas les bataillons carrés qui marchèrent à eux pour les charger. La bataille des Pyramides avait inspiré à ces peuples un grand respect pour l'infanterie européenne : une rivière séparait encore l'armée de la place; Andréossy la passe la nuit au gué, avec un bataillon, et protège ainsi la construction d'un pont, sur lequel l'armée passe le lendemain ; ce siége est devenu fameux par la résistance des assiégés et par les pertes que la renommée exagéra.

Quel que fût le projet ultérieur du Général en entrant en Syrie, ce ne pouvait être d'abandonner l'Egypte, principal but de son entreprise. Les forces dont il disposait ne pouvaient suffire pour tenter la grande expédition de l'Inde, et la perte de sa flotte ne lui laissait plus espérer des renforts de l'Europe. Si le plan de cette campagne fut d'aller au-devant de l'ennemi et de prévenir

An 7.e 1798 et 1799. l'invasion de l'Egypte, ce plan fut réalisé; les armées ottomanes furent repoussées, et l'Egypte fut garantie de l'invasion qu'elles avaient projetée; il semblait d'abord qu'après la prise de Gazah et de Jaffa, Saint-Jean-d'Acre ne devait pas opposer une longue résistance; mais l'escadre anglaise, après avoir fait une tentative inutile sur Caïpha, était venue mouiller devant Acre, et aux moyens physiques de défense, ajoutait tout ce que la science militaire a acquis en Europe sur cette partie de la tactique; tandis que les Janissaires et les Mamelouks bordaient les remparts et se dévouaient sur les brêches, avec cette intrépidité religieuse que leur inspire le fatalisme, les ingénieurs anglais dirigeaient les travaux; les canonniers anglais servaient leur nombreuse artillerie, et un ingénieur français que le mécontentement et l'esprit de parti avaient attaché à leur service, déployait toutes ses connaissances et beaucoup de talent.

Il appartient aux relations particulières (et celle du général Berthier ne laisse rien à desirer) de compter jour par jour les progrès de l'attaque et les ressources de la défense. En lisant les pages qu'il a écrites, on

regrette tout ce que les bornes d'une histoire générale oblige de supprimer ; il est seulement guide et modèle. An 7.e 1798 et 1799.

Aussi-tôt que la place fut investie, des corps avancés sur la route qui conduit à Damas, s'emparèrent des postes fortifiés, pour couvrir les opérations du siége. « La prise de « Jaffa avait inspiré à l'armée française une « confiance qui lui fit d'abord considérer la « place d'Acre avec trop peu d'importance. « On traitait comme affaire de campagne un « siége qui exigeait toutes les ressources de « l'art, privé sur-tout comme on l'était, de « l'artillerie et des munitions nécessaires à « l'attaque d'une place environnée d'un mur « flanqué de bonnes tours et entouré d'un « fossé avec escarpe et contre-escarpe ». Etonné et fier de sa résistance, l'ennemi fit de fréquentes et fortes sorties. L'art de ses ingénieurs européens éventa souvent les mines ; et par des travaux opposés à ceux de l'assiégeant, le tint long-temps éloigné de la place. Trois jours après l'ouverture de la tranchée, on battit une tour en brêche ; et dès qu'on la crut praticable par l'effet d'une mine, l'impatience du soldat décida l'assaut : arrivé sous le feu de l'ennemi, la brêche se trouva

An 7.e 1798 et 1799. troupes, devaient suppléer à tout, et y suppléèrent.

La distance de Saint-Jean-d'Acre au Jourdain est d'environ quinze lieues; l'intervalle est occupé par les montagnes de Naplouse, qu'il faut franchir pour arriver au lac de Tibériade, que le Jourdain traverse. Aux deux extrémités de ce lac sont les ponts de Stafet et de Tabarié, qui conduisent à Damas. Le château de Stafet était occupé par un détachement de soixante hommes; Bonaparte fut d'abord averti, par le commandant de ce poste, que des corps turcs avaient déjà passé le Jourdain, qu'il était cerné, assiégé, et avait déjà repoussé plusieurs assauts.

En même temps on est instruit, par les corps avancés à Nazareth, que des rassemblemens se forment à quatre lieues en avant. Le général Junot commandait à Nazareth; il part avec quatre cents hommes d'infanterie et cent cinquante chevaux, pour les dissiper, et se trouve enveloppé et attaqué par quatre mille cavaliers mamelouks ou arabes. Les Français ne s'étaient pas trouvés encore dans une telle disproportion avec cet ennemi. La troupe de Junot était trop peu nombreuse pour former

un carré ; il la disposa sur quatre de hauteur, An 7.e
mit ses hommes à cheval au centre, et se 1798 et
retira ainsi sur Nazareth. Toujours attaqué 1799.
pendant quatre lieues, jamais entamé, il fit perdre à l'ennemi cinq ou six cents hommes, et ramena sa troupe, après une des plus remarquables actions de cette guerre, par toutes les circonstances. Aussi-tôt le Général y envoie Kléber avec le reste de l'avant-garde; une seconde action eut le même résultat : alors Bonaparte se détermine à livrer une bataille générale, pour éloigner décidément cette multitude dangereuse, au moins incommode. Il laisse devant Acre les divisions Regnier et Lannes ; en deux marches il arrive à la vue de la montagne de Thabor « et aperçoit, à environ trois lieues de distance, « Kléber aux prises avec vingt-cinq mille « hommes de cavalerie, au milieu desquels se « battaient deux mille Français ». A l'instant les dispositions sont faites. Le général Rampont marche pour dégager Kléber. Le général Vial se porte sur la droite de l'ennemi pour décider sa retraite vers le Jourdain, un corps d'infanterie légère va se porter sur le chemin qu'il doit tenir dans sa retraite, pour y porter le désordre. « Au moment où les

An 7.e 1798 et 1799.

« différentes colonnes prennent leur direc-« tion, Bonaparte fait tirer un coup de canon « de douze ». Le général Kléber, averti par ce signal de l'approche de Bonaparte, quitte la défensive, charge l'ennemi de front, en même temps que la colonne du général Rampont l'attaque par ses derrières, et que celle du général Vial lui coupe la retraite sur les montagnes de Naplouse. Cette masse en désordre se jette derrière le mont Thabor, de-là gagne, pendant la nuit, le pont du Jourdain à Tabarié, et un grand nombre se noie dans le fleuve.

Murat, avec un corps de cavalerie, avait gagné les devans à l'autre pont du Jourdain, avait surpris un camp de Mamelouks, fait prisonnier le fils du gouverneur de Damas, enlevé cinq cents chameaux et beaucoup de bétail. « L'armée bi-« vouaqua au mont Thabor, et l'ordre du « jour fut expédié de ce point aux différens « corps de l'armée française, qui occupaient « Tyr, Césarée, les Cataractes du Nil, les « bouches Pélusiaques, Alexandrie, et les « rives de la mer Rouge », sur un prolongement de plus de deux cents lieues, en partant du quartier-général. César seul, partant des

rives de la mer Britannique pour son expédition d'Angleterre, avait pu ainsi envoyer à la même distance ses ordres aux Alpes et aux Pyrénées.

An 7.e 1798 et 1799.

Ce fait de guerre, où tous les succès sont dus à la justesse des dispositions et à la précision des mouvemens, combinés sur une étendue de quinze lieues, est une des plus belles victoires que le génie, la science et la valeur froide et civilisée aient remportée sur le nombre et sur la bravoure incalculée et indisciplinée des Barbares. L'armée rentra immédiatement dans ses lignes devant Acre, et le siége fut continué.

En même temps que le Général en chef était parti du Caire pour cette expédition de Syrie, il avait envoyé le général Desaix pour s'emparer de la Haute-Egypte et en chasser Mourat-Bey et ses Mamelouks. Cette campagne, plus brillante par la multiplicité des obstacles et des difficultés vaincues, que par la grandeur des batailles, demanderait tous les détails d'un journal, parce que les actions, les marches, les combats y furent journaliers. En comparant les résultats aux moyens, on sent quelle prodigieuse supériorité donne à l'homme la supériorité des facultés intellectuelles.

An 7.e 1798 et 1799.

Partant du Caire, Desaix devait remonter le Nil jusques aux Cataractes, sur les confins de la Nubie, l'espace d'environ cent cinquante lieues, et soumettre les pays situés sur ses deux rives. Cette antique vallée a de six à dix lieues de large, et est bornée par deux chaînes de montagnes, et plus loin, de vastes déserts. Desaix s'embarqua le 18 fructidor avec six bataillons, et l'artillerie de sa division, et fut joint ensuite par huit escadrons de cavalerie légère. Mourat-Bey s'était retiré sur la rive gauche du Nil, dans la province de Faium, située entre ce fleuve et le canal de Joseph, qui coule parallèlement. Le débordement commençait, et les troupes marchaient souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture. Après plusieurs marches, Mourat-Bey attendit les Français à Sediman, sur le terrein entre l'inondation et les montagnes qui commencent le désert. Là se donna la plus terrible bataille que les Français eussent encore soutenue en Egypte. Desaix n'avait que trois mille hommes d'infanterie, peu d'hommes à cheval; Mourat-Bey déployait trois mille Mamelouks, dix mille Arabes et une multitude de fantassins rassemblés et armés. Le bataillon carré, formé selon l'usage, avec

des pelotons aux angles, marche à l'ennemi, et obligé de traverser une vallée, il est chargé de tous côtés par une attaque environnante, dont la furie vient échouer contre ces murs de fer; un seul peloton fut enlevé, ou plutôt, écrasé par le poids rapide de cette masse. Forcée de reculer sous le feu de la mousqueterie, elle démasque une batterie de huit pièces bien servies, qui porte la mort et un moment l'effroi dans la colonne; les blessés, déjà nombreux, étaient au centre; il fallait marcher ou se laisser détruire sur place. La retraite était impossible. Desaix commande le pas de charge; l'artillerie légère tourne la batterie ennemie, la prend en rouage, la démonte en partie; les baïonnettes achèvent; on s'en empare; on la tourne contre l'ennemi, qui fuit alors dans le désert. Cette journée coûta aux Français trois cent cinquante soldats, et plusieurs officiers de marque.

Desaix s'était éloigné pour parcourir le pays et lever des contributions. Il avait laissé dans la ville de Faium ses malades et les blessés. Mourat-Bey, profitant de son absence, envoya mille Mamelouks pour soulever le pays. Soutenus d'une multitude de gens de

pied rassemblés et armés, ils vinrent attaquer la faible garnison de trois cents hommes. Après des efforts de fureur et de bravoure, ils furent repoussés, et l'on en fit un grand carnage dans les rues. Le Général en chef avait donné à Desaix un renfort de mille hommes et de quelque artillerie; il se disposa à suivre Mourat-Bey, qui, remontant le Nil, se retirait dans la Haute-Egypte. Une flottille voguait à hauteur de l'armée française; et sur sa route, les savans artistes qui marchaient avec l'armée, rencontraient tous ces prodiges des arts antiques, que des peuples jadis puissans, aujourd'hui inconnus, ont laissés comme des monumens de leur grandeur, de leur industrie : on combattait et on observait, on dessinait à-la-fois ces ruines majestueuses qui peuplent de grands souvenirs la solitude de ces déserts, jadis fertiles, et que le sable va conquérant tous les jours. Le soldat, ému de ces grands spectacles, partageait quelquefois l'enthousiasme des artistes, aidait et protégeait leurs travaux. L'un d'eux, Denon, a laissé un récit et une suite de tableaux qui seront des archives pour la postérité, si ces contrées fameuses sont condamnées à la barbarie et au despotisme, et qui

seront ses guides, si l'ordre des temps ramène des occasions de les délivrer encore.

L'armée de Desaix fut obligée de séjourner près d'un mois à moitié chemin de sa carrière. Girgé, capitale de la Haute-Egypte, partage la distance du Caire à Siené. Le général y attendait une flottille qui devait lui apporter beaucoup de choses, que le dénuement de l'armée rendait nécessaires. Le pays était abondant, et le repos devait paraître délicieux. Mais, dit l'auteur témoin, « le soldat, déjà las de manger six œufs pour « un sol, partit avec joie pour aller au-devant « du besoin ».

Desaix avait envoyé au-devant de la flotte sa cavalerie, sous les ordres du général Davoust; elle avait rencontré un rassemblement d'Arabes, de paysans et de Mamelouks, et les avait défaits. Dès qu'elle fut de retour, l'armée continua sa marche. Mourat-Bey s'était placé à la tête des beys d'Egypte, et la supériorité de ses talens et de son caractère l'y avait maintenu. Cet homme ne fut jamais découragé par ses revers, et opposa à l'armée française une constance féconde en ressources; il avait étendu ses relations d'un côté jusques à l'Arabie, d'où lui vinrent des

renforts nombreux de la Mecque; et de l'autre côté jusques dans la Nubie. Il avait rassemblé un corps de Mamelouks, débris de tous ceux qui avaient été défaits; et tous les habitans de la Haute-Egypte, depuis Girgé jusques à Siené, s'étaient armés à ses ordres. Il attendit les Français au village de Samanbout. La tactique et la fermeté de trois mille Français devaient triompher de cette multitude; elle se déploya d'abord sur une ligne immense, qui semblait devoir envelopper et anéantir les trois points que formaient dans l'espace les deux carrés de l'infanterie française, et entre eux celui que formait la cavalerie. L'infanterie arabe de la Mecque s'était postée à couvert d'un canal, et de-là son feu incommodait les bataillons. L'infanterie légère y fut envoyée, les délogea avec peine, et quelques troupes de cavalerie suffirent pour les disperser. Ces Mecquains étaient exaltés par le fanatisme religieux : on leur avait dit que les Français étaient venus pour détruire la religion de Mahomet. Mourat-Bey fait avancer alors sa nombreuse et brillante cavalerie des Mamelouks. Leur magnificence orientale contrastait avec la simplicité sévère de l'uniforme européen. Les généraux Friant et Bé-

liard commandaient chacun un des bataillons carrés. Le premier est attaqué par l'infanterie ennemie, qui s'est formée sur plusieurs colonnes, et le second par la cavalerie, qui, après avoir hésité, s'abandonne par une charge générale. Le feu des quatre faces des carrés, et sur-tout de l'artillerie à cheval, commandée par le chef de brigade Latournerie, les éloigna, laissant le champ de bataille couvert de morts et de blessés. Mourat-Bey tenait encore avec sa réserve de Mamelouks; le général Davoust les charge à la tête de la cavalerie légère; ils n'attendirent pas, et se retirèrent sur les hauteurs, puis au désert: une partie de cette armée se dispersa sur la rive droite du Nil, l'autre s'enfonça dans le désert de l'Ethiopie, au-dessous des Cataractes. Mourat-Bey, avant de fuir, se fit amener le vieux Cheik, descendant des anciens souverains de ce pays, et lui coupa la tête de sa main.

Après cette action, l'armée n'eut plus que des affaires de détail, avec un ennemi qui fuyait devant elle, mais qu'elle ne pouvait atteindre. Le terme de sa course était Siené, peut-être la plus ancienne fortification qu'ait bâtie l'industrie humaine.

Dans les temps les plus reculés, la tour de Siené était la limite entre le désert et la nature cultivée, entre la barbarie et la civilisation. Sur le chemin ou plutôt dans le désert qui en sépare, on retrouve plusieurs de ces monumens antiques, que le sable a pu enfouir, mais que le temps n'a pu effacer. En approchant des ruines de cette Thèbes que nous ne connaissons que par les poétiques exagérations, au détour d'une colline, à l'aspect de cette cité de ruines, l'armée fit halte sans ordre, et se mit à battre des mains. Un instinct de grandeur et de sentiment du beau éleva l'ame du soldat, qui partagea l'enthousiasme du savant comme le savant avait partagé ses dangers et ses fatigues; quarante siècles connus ont passé sur les ruines de Thèbes, et les témoins de sa puissance sont debout; quelle était donc la date d'origine de ce peuple, qui déjà avait perfectionné les arts, que nous avons retrouvés depuis, après quarante siècles de civilisation, de travaux et d'essais? A Denderah on trouva d'autres antiquités magnifiques, et un planisphère céleste que l'on a cru indiquer une antiquité bien plus reculée, s'il fait commencer l'année au milieu de la nôtre, par la

disposition des signes du zodiaque. Tous ces élémens de connaissances, au moins curieuses, étaient parcourus pendant la marche des troupes, et ne sont que des indications qu'une savante critique n'a pas eu le temps d'approfondir. Arrivée à Siené, l'armée s'arrêta un moment; il est des détails qui ont tellement l'accent de la vérité, que le récit historique doit s'en emparer pour peindre ce qu'il ne pourrait que redire sans couleur:

« Le second jour de notre établissement « (à Siené) il y avait déjà dans les rues des « tailleurs, des cordonniers, des orfèvres, « des barbiers français avec leur enseigne: « des traiteurs et des restaurateurs à prix fixe. « La station d'une armée offre le tableau du « développement le plus rapide des ressources « de l'industrie : chaque individu met en « œuvre tous ses moyens pour le bien de la « société; mais ce qui caractérise particuliè- « rement une armée française, c'est d'établir « le superflu en même temps et avec le même « soin que le nécessaire; il y avait jardins, « cafés et jeux publics, avec des cartes faites « à Siené. Au sortir du village, une allée « d'arbres alignés se dirigeait au nord; les « soldats y mirent une colonne milliaire, avec

« l'inscription, *route de Paris, n° onze cent*
« *soixante-sept mille trois cent quarante* :
« c'était quelques jours après avoir eu une
« distribution de dattes pour toute ration,
« qu'ils avaient des idées si plaisantes et si
« philosophiques. La mort seule peut mettre
« un terme à tant de bravoure et tant de
« gaieté ; les plus grands malheurs n'y peu-
« vent rien ».

Le repos de l'armée fut un temps de conquêtes pour *les savans* (car c'est ainsi que l'on nommait tout ce qui n'était pas soldats). Dans l'île d'Eléphantine, près des Cataractes, ils trouvèrent de nouveaux témoins laissés par le temps des progrès de l'art social, dans une contrée de la terre qui n'en a conservé aucune trace morale. Desaix ordonna une expédition au-delà des Cataractes, dans l'île de Philé. Le soldat y trouva des barques chargées des richesses de Mourat-Bey et de ses Mamelouks, et les savans y recueillirent une riche collection de monumens d'architecture, de sculpture antérieure aux temps que nous appelons antiques. L'objet militaire était de s'assurer de la retraite absolue des Mamelouks ; ils avaient mis entre eux et les vainqueurs quatre grandes jour-

nées de désert. Tout atteste que la civilisation a pénétré dans ces contrées à différentes époques, et sous le régime de religions différentes. Aux monumens de l'antiquité égyptienne et hiéroglyphique, aujourd'hui inconnue, ont succédé les monumens de l'Egypte historique, puis ceux des Grecs, puis des Romains, qui, sous le bas empire, eurent des établissemens à Siené; enfin, ceux de la catholicité des premiers siècles, lorsque de pieux cénobites, sous la règle de S. Antoine et de S. Paul hermites, vinrent dans les déserts pour fuir les persécutions, et se livrer à la vie contemplative. Les Arabes, enfin, ont encore laissé l'empreinte de grands travaux pendant les règnes de leurs califes; mais depuis eux les Turcs et les Mamelouks, qui ne réparent ni ne bâtissent, laissent le temps détruire en silence et sans opposition.

Mourat-Bey, en se retirant en Nubie, avait laissé les autres beys se disperser avec des corps de Mamelouks dans la Haute-Egypte. Desaix entreprit de les forcer dans toute leur retraite, et cette entreprise n'était pas calculée d'après les moyens : l'infanterie, qui faisait la force de l'armée, les repoussait par-tout où elle pouvait les atteindre, mais

ne les atteignait que lorsque, présumant de leur nombre, ils voulaient tenter le sort d'une bataille. La retraite était pour eux un asyle sûr. Si la cavalerie les suivait, elle conservait encore en ligne l'avantage de l'ordre et de l'ensemble; mais dans les combats corps à corps, dans les duels d'homme à homme, la supériorité du cavalier et du cheval était du côté des Mamelouks. Dans une rencontre à Biranebars, où les cavaliers voulurent d'ardeur se détacher de l'infanterie, et charger l'arrière-garde de Mourat-Bey, les Mamelouks prouvèrent qu'ils étaient hommes de cheval plus adroits, et savaient mieux espadonner. Les Mamelouks laissèrent douze des leurs sur le champ de bataille, mais vingt dragons furent tués, et peu revinrent sans avoir essayé le fil des cimetères. Le chef de brigade Duplessis, ambitieux de démentir quelques reproches, attaqua en combat le bey Osman, remarquable par sa force et par sa taille. Ce combat de chevalerie fut fatal au chevalier chrétien; son cheval s'abattit au choc du coursier arabe; il fut entouré, et périt sous la lance. Cette fin de campagne fut plus pénible encore que ne l'avait été la marche en avant. On voulait

détruire les Mamelouks, ou les confiner dans le désert, leur asyle. L'armée de Desaix était disséminée en corps détachés ; et ces marches, ces actions partielles, étaient plus meurtrières que les batailles décisives. Le général Béliard avait entrepris une expédition vers Cophtos, aujourd'hui Knus : averti que l'ennemi était rassemblé au pied des montagnes, il y marche et trouve une résistance qui lui fit payer cher la victoire ; mille Mamelouks avaient réuni environ quatre mille Mékains, exaltés et fanatisés. Béliard avait à peine mille hommes ; après avoir repoussé ce qu'il avait devant lui, il fallut s'emparer d'une batterie que l'on reconnut, à sa portée, pour des pièces françaises. Les Mamelouks s'en étaient emparés sur une flottille qu'ils avaient attaquée et détruite ; il fallut forcer un village et une maison fortifiée : ces combats et ces assauts durèrent deux jours, et coûtèrent près de deux cents hommes. L'indomptable Mourat-Bey avait réussi à couper la communication de l'armée avec le Caire, et à soulever les paysans ; on fut informé que les rassemblemens se formaient à Beneadi, village de douze mille habitans, guerriers qui de tous temps avaient conservé ou défendu leur

indépendance. Davoust y fut envoyé : deux colonnes d'infanterie pénétrèrent dans le village. La défense de maison en maison y causa un incendie, et le village disparut ; on y trouva un immense butin ; une caravane de Darfour venait d'y arriver. Ces caravanes font tout le commerce de l'Afrique avec la Mecque et l'Arabie, par une route de quarante jours dans le désert, où se trouvent de loin en loin quelques villages où l'on peut faire de l'eau ; cent journées de plus mènent à cette ville de Tombucto, située au centre de l'Afrique, dont l'existence est à peine encore connue. Après la destruction de Beneade, Davoust poursuit et défile à Minieh ; les restes de cette troupe, enfin, ayant su que les Mamelouks, qui s'étaient retirés au-delà des Cataractes, étaient revenus s'établir à Siené après le départ de l'armée, deux cents hommes suffirent pour les disperser et les rejeter encore au-delà des Cataractes. . . .

Depuis long-temps Desaix méditait une expédition sur Cosseir, port situé sur la mer Rouge, et dont l'occupation était importante pour tenir les Mamelouks éloignés des déserts qui séparent cette ville de l'Egypte ; le général Béliard y fut envoyé avec cinq

cents hommes, et en prit possession. Tandis que Desaix se disposait à marcher contre Mourat-Bey, cet infatigable adversaire avait conçu un plan d'attaque combiné avec l'armée qu'amenait la flotte turque ; il s'était rapproché du Delta par la rive gauche du Nil et par la province de Faium, tandis qu'Ibrahim-Bey était revenu à Gazah, sur les confins de la Syrie, après la levée du siége d'Acre. Ce siége avait été repris après la bataille du mont Thabor. Quelques pièces d'artillerie de siége avaient été débarquées, on avait fait des brèches, on avait livré des assauts ; Djezar pacha était presque réduit à la forteresse qu'il habitait ; mais la flotte anglaise était toujours là, et ses secours en soldats, et sur-tout en ingénieurs, défendaient la place. L'impatiente indignation du soldat, accoutumé à vaincre, allait au-devant des ordres et bravait tous les dangers ; mais ces élans de valeur venaient échouer contre les inventions de l'art. Sidney-Smith, un Anglais saisi à Paris comme agent secret, s'était échappé des prisons ; lié d'amitié avec l'ingénieur français émigré, ils dévouaient leurs talens au succès qu'obtenait leur ressentiment ; enfin, la flotte turque parut et dé-

barqua des renforts. On voulut encore les prévenir : un assaut fut disposé; des corps sollicitèrent l'honneur d'y monter les premiers; on redoubla d'efforts : les généraux se mettent à la tête des braves; on pénètre au-delà de la brèche, on entre dans la ville; les chefs ramènent les troupes, qui plient sous le feu des maisons crénelées; mais enfin il fallut céder à la raison, qui disait que le but de l'expédition était rempli, les armées ennemies défaites, que d'autres menaçaient l'Egypte, que la vaine gloire de conquérir des ruines ne valait pas le sang qu'elles avaient coûté. La levée du siége fut résolue, s'effectua avec ordre; la marche dans le désert ne fut troublée par aucune attaque; le fort del Arik, qui en commande l'entrée, resta occupé, et l'armée reparut au Caire avec les trophées qu'elle rapportait du Thabor; et les récits les plus croyables portent ses pertes à quinze cents hommes, dont plus de moitié enlevée par des maladies contagieuses.

Le Caire était devenu pour les Français une nouvelle patrie, et un bataillon avait suffi pour y maintenir la tranquillité; ils furent accueillis, et leur présence vint dé-

mentir toutes les nouvelles désastreuses qu'une politique malveillante avait répandues sur leur expédition d'Acre; et ces bruits, répandus avec art et avec profusion, avaient influé sur les événemens d'Europe. Les armées d'Italie et du Rhin s'étaient ressenties de cette réaction, qui avait élevé les espérances de leurs ennemis; il ne fallut rien moins que la certitude d'une nouvelle victoire pour démentir ces récits artificieux. Mourat-Bey, dans ses excursions, était venu jusques aux pyramides de Gizeh, à trois lieues du Caire. Bonaparte y était alors; il part avec une division; Mourat-Bey s'était déjà éloigné. L'intention du Général était de séjourner trois jours aux Pyramides : le soir même il reçoit l'avis que cent voiles turques ont paru devant Alexandrie, ont débarqué quinze mille hommes à Aboukir, s'en sont emparées et s'y fortifient. Le reste de la nuit fut employé à envoyer par-tout des ordres pour donner un point de réunion aux corps épars dans la haute et dans la Basse-Egypte. Ce point est indiqué à Rahmanié : pendant la nuit tous les ordres et toutes les instructions sont expédiés pour les provinces. Tout est disposé pour l'attaque, tout est prévu en cas

de retraite, en cas d'événement majeur. L'armée est réunie à Rahmanié. Le 5 messidor, Mustapha-Pacha, qui commandait l'armée turque, n'avait encore fait aucun mouvement qui indiquât ses projets ultérieurs; il fallait donc prendre une position qui fît face à tout ce qu'il pouvait entreprendre. Le Général en chef fixa cette position au village de Birket, d'où il pouvait se porter sur Alexandrie, Aboukir et Rosette. Bientôt, aux dispositions des Turcs, on vit que leur plan était de s'établir dans le fort d'Aboukir, et d'y attendre de nouvelles forces, soit de Mourat-Bey, par le Delta, soit d'Ibrahim-Bey, par Damiette et la Syrie. Il était donc important de ne pas lui donner le temps de les recevoir. Bonaparte résolut d'attaquer; la garnison d'Alexandrie sortit, et fut portée sur la droite de l'ennemi. La division Lannes formait l'aile gauche, et la division Lanus l'aile droite. La division Kléber, arrivant des provinces de Damiette, formait la réserve. Menou devait se porter de Rosette sur le flanc gauche de l'ennemi. Murat commandait l'avant-garde.

L'armée turque tenait sa position par deux lignes; la première, une demi-lieue en

avant du fort d'Aboukir, sa droite et sa gauche appuyées à des dunes de sables assez mal retranchées; sa seconde était en arrière du village, son centre appuyé par une redoute, sa droite couverte par un retranchement, sa gauche se prolongeant vers la mer et soutenue par le feu des chaloupes canonnières; quinze cents hommes occupaient le village et le fort; la flotte était à l'ancre à une demi-lieue du rivage; l'attaque de la première position commença à la droite de l'ennemi. Le général d'Estaing l'enlève, tandis que la cavalerie la prend à revers. Cette déroute entraîne celle de l'aile gauche; tournée par la cavalerie, elle est forcée de se jeter à la mer. D'Estaing presse sa marche au pas de charge et emporte le village, qui couvre le centre de la seconde ligne. Toute cette troupe se replie sur la redoute, et là une résistance opiniâtre arrête les colonnes: deux attaques sont repoussées; on est obligé de faire avancer des renforts de la réserve, une nouvelle attaque est encore incertaine; une charge très-hardie de Murat sur les derrières de la redoute, décide l'assaut. Pendant que les Turcs sont sortis pour couper des têtes sur le champ de bataille, l'infanterie saisit ce moment:

Lannes fait attaquer les redoutes par la gorge; les Turcs, forcés et coupés, se jettent à la mer, et le feu de l'artillerie-légère les y poursuit; le Pacha est amené au vainqueur. Cette bataille fut décisive, et l'armée turque ne laissa à terre que la garnison du fort, qui se rendit peu de jours après.

Bonaparte retourna au Caire, méditant déjà son retour en France.

La bataille navale d'Aboukir avait eu une prodigieuse influence en Europe sur la politique de tous les cabinets ministériels. Le triomphe de l'Angleterre y donna une grande valeur à ses négociations et à ses subsides. Les petites passions qui, là, décident si souvent des plus grands intérêts, se plaisaient à exagérer un succès, en le rendant plus brillant encore par l'importance qu'on y mettait « l'élite de l'armée républicaine était « séparée sans retour du continent, son chef « relegué dans un exil dont rien ne pouvait « le retirer ». La cour de Naples combla Nelson d'honneurs et de présens; l'Autriche s'était préparée à la guerre; la Russie faisait marcher en Italie cent cinquante mille hommes aux ordres du fameux Suwarow, dont le nom devait être la terreur des révolutions,

d'après l'exemple qu'il avait fait des Polonais de Varsovie; une seconde coalition était liée, et le Directoire n'y voyait que les embarras d'une guerre et les dangers éloignés, qu'il craignait moins pour son autorité que les dangers prochains d'une paix générale; Rastadt était devenu le centre de toutes les intrigues diplomatiques, et il était d'autant plus aisé d'y prolonger les négociations, que tel était le vœu secret des partis opposés; les conclusum de la diète s'y faisaient attendre, et le Directoire français n'était pas impatient de les voir publier; tous les Gouvernemens feignaient de vouloir la paix pour appaiser leurs peuples, et tous les gouvernemens voulaient la guerre pour les dominer plus sûrement. Chacun attendait l'occasion d'une rupture, et le plus empressé de la rendre inévitable l'effectua.

Toutes les cours de l'Europe étaient jeunes à cette époque, et l'on n'a peut-être pas assez remarqué combien, dans le système du pouvoir héréditaire, les conseils d'état participent de l'âge des souverains. La légèreté, la présomption, l'exaltation incalculée, la précipitation dans les entreprises, et l'abattement dans les revers, tous ces dé-

fauts de l'enfance sont contagieux du maître aux conseillers-courtisans qui le flattent au lieu de le servir. On se hâta de croire que les destinées de la France allaient changer, et que la fortune était lasse de lui être favorable, que le temps était venu de se venger, et que la victoire de Nelson était le signal. La cour de Naples, dirigée par les passions d'une jeune princesse, releva la première ses étendards abattus, fit venir un général autrichien, Mack, qui se rendit garant des victoires que l'on célébrait déjà. L'Autriche redoubla d'efforts pour une nouvelle guerre, la Russie pressa l'envoi de ses bataillons, la Toscane, sans se déclarer hautement, accéléra des préparatifs qui motivèrent la déclaration de guerre que lui fit bientôt le Directoire français; et le roi de Sardaigne, oubliant qu'il n'avait plus que son titre à perdre, se pressa de se ranger dans la nouvelle coalition. La Prusse seule conservait sa neutralité; Sieyes y était ambassadeur, et sut y maintenir l'état des choses conforme aux intérêts de son pays. Sa simplicité républicaine y contrastait avec le faste de l'ambassadeur russe Repnin. « Qu'auriez-vous fait, « disait un ministre prussien à Sieyes, si

« nous fussions entrés dans la nouvelle coali-
« tion »? Il répondit : « Nous eussions donné
« quelques congés de moins dans nos ar-
« mées ». Le Directoire, de son côté, crut, après un échec, devoir hausser ses prétentions. Chaque concession des plénipotentiaires impériaux à Rastadt était le motif d'une nouvelle demande. On voulut la rive gauche du Rhin, puis des postes militaires sur la rive droite; on s'efforçait de couvrir ainsi la détresse intérieure d'un gouvernement qui, voulant être absolu, s'isolait de tous ses appuis et se réduisait à se faire craindre. L'ambassadeur français avait été insulté à Vienne par une émeute populaire, et des conférences s'étaient ouvertes à Selz à ce sujet; le Directoire les rompit. Après de longs délais, les Etats-Unis de l'Amérique furent obligés d'interdire toute relation commerciale avec la France, et le général Washington reprit le commandement de leur armée. D'autorité on changeait les membres élus dans les nouvelles républiques italiennes. Le mécontentement y provoqua des insurrections partielles, qu'il fallut ensuite réprimer par des actes de rigueur; et en même temps l'Angleterre déclarait la guerre à *tous*

les Etats d'Italie, *ouvertement influencés dans leur gouvernement par les Français.* Le Divan de Constantinople déclarait la guerre à la France, et les escadres turques étaient étonnées de voguer de conserve avec la flotte russe, qu'on avait saluée de cris de joie au passage des Dardanelles. Cet armement était destiné contre l'Egypte, car toute l'éloquence diplomatique des ministres républicains n'avait pu persuader aux Ottomans que c'était pour leur intérêt qu'on conquérait l'Egypte sur les Mamelouks, et que si le commerce de l'Inde reprenait son ancienne route par l'isthme de Suez, les premiers avantages seraient pour eux. A tous ces ennemis coalisés, le Directoire opposait une levée de deux cent mille *jeunes gens*; et cette mesure occasionna des troubles et des émeutes dans les départemens nouvellement réunis sur le Rhin, et dans les Pays-Bas, à Malines et à Louvain. Le congrès de Rastadt retentissait des réclamations officielles contre la marche et la réunion des armées républicaines; l'Autriche en prenait acte pour faire avancer aussi ses armées; et bientôt le lieu des séances du congrès pacificateur fut le seul point de neutralité qui sépara les na-

tions ennemies. Cet état violent pouvait d'autant moins durer, que les gouvernemens n'y voyaient et n'y désiraient qu'un moyen de recommencer la guerre. Les généraux étaient déjà à la tête de leurs armées, Jourdan sur le Rhin, Brune en Hollande, et en Italie le jeune Joubert, dont une politique secrète préparait les destinées, et que les chances de la guerre enlevèrent à la politique.

Le roi de Naples se déclara le premier, par une sommation que son capitaine-général Mack fit à Championnet, qui commandait la République romaine. Cette injonction, assez hautaine, lui prescrivait d'évacuer le territoire de Rome; soixante-dix mille Napolitains soutenaient cette démarche. Championnet répondit en rassemblant ses troupes. Deux attaques des Napolitains contre les généraux Lemoine et Rusca furent repoussées, malgré l'inégalité du nombre, les Français n'ayant ni cavalerie ni canon. Ce premier échec découragea beaucoup l'armée napolitaine, commença à altérer beaucoup la confiance qu'on avait en son nouveau général. Cependant Championnet, qui n'avait à sa disposition que quinze à dix-huit mille

hommes, et qui ne connaissait pas encore assez la disproportion entre le nombre de ses ennemis et leurs moyens, d'en faire usage, résolut de se rapprocher des frontières de la République cisalpine. Les différens corps de son armée exécutèrent cette retraite devant des forces presque décuples; alors le roi de Naples et son général entrèrent dans Rome. Tout ce qui avait pris parti pour les Français les avait suivis, et toutes choses y furent rétablies selon les anciennes formes de gouvernement. L'intervalle que la retraite des Français avait mis entre eux et l'ennemi, fut quelque temps une barrière qu'il n'osa entreprendre de franchir; enfin, Mack se détermina à marcher, avec une partie de son armée, pour faire une tentative sur la Toscane et sur l'aile droite de l'armée française. Cette aile n'était que de six mille hommes, et sur tous les points d'attaque trente mille Napolitains furent repoussés et battus : on put calculer alors que la force d'opinion n'est pas moins puissante à la guerre que dans les discussions civiles. La terreur des armes françaises, le bruit de leurs exploits, avaient plus encore frappé les imaginations et troublé les esprits, qu'ils n'avaient glacé les cou-

rages : six mille Français firent, dans ces différentes actions, plus du double de prisonniers : dans leur retraite précipitée, les colonnes napolitaines se laissèrent tourner et couper par des corps très-inférieurs. Le seul général Roger-Damas, émigré français, soutint l'honneur du nom, fit sa retraite en bon ordre, et ramena ses troupes, ce que le général n'espérait plus; il fut bientôt obligé d'évacuer Rome et son territoire. Championnet y rentra, et reprit l'offensive; le château S.-Ange n'avait pas capitulé au milieu de l'armée napolitaine, et la garnison avait forcé de la respecter, en menaçant de son artillerie la ville entière. Mack, dans sa retraite, essaya de prendre une position défensive derrière le Teverone; mais cerné de tous côtés par les colonnes françaises, conduites par les généraux Macdonald, Lemoine, Rey, il vit prendre autour de lui les villes d'Arpino, Aquila, Gaëte, et réunir devant Capoue ces colonnes victorieuses, qui venaient le poursuivre dans son camp retranché; il demanda alors un armistice, et Championnet avait un intérêt pressant pour l'accorder : des soulèvemens dans les pays qu'il avait laissés derrière lui, l'inquiétaient sur le sort de deux

divisions qui y restaient engagées. Les paysans attroupés avaient attaqué des postes isolés; tout était en armes, et tous les Français trouvés loin de leur corps étaient massacrés. Les généraux Duhesme et Lemoine se dégagèrent habilement, et Championnet sut mettre cet intervalle à profit pour activer des correspondances qu'il entretenait dans la ville de Naples, où les Français avaient un parti. Par un contraste assez singulier avec ce qui se passait dans toutes les cours de l'Europe, celle de Naples offrait le spectacle d'un roi plus que démocrate, et d'une noblesse républicaine. Ferdinand IV s'était fait le chef, le patron de cette classe de prolétaires, qui sont connus à Naples sous le nom de Lazaronis, presque tous pêcheurs nomades, peuplant les portiques, les palais et les places publiques, ne connaissant de besoin que la seule nourriture, vêtus d'une chemise et d'un caleçon de toile, gagnant en deux jours la subsistance pour une semaine, et passant le reste à vivre et à ne rien faire. Leur insouciante indépendance les rend redoutables dans les troubles civils, et souvent ils ont fait trembler l'opulence et même l'autorité. En s'associant à leurs fêtes, à leurs occupations,

le roi se les était attachés, mais avait éloigné de lui toutes les classes de la société qui n'étaient pas Lazaronis. La noblesse sur-tout rougissait d'un tel maître : les hauteurs choquantes de la Reine, la légèreté de son caractère, à-la-fois inconsidéré et entreprenant, avaient formé un parti de mécontens qui attendait les Français, et leur assurait des auxiliaires s'ils se présentaient devant Naples. Tout était prêt pour produire une explosion. A la première étincelle elle partit du camp même de l'armée napolitaine. Une des conditions de l'armistice accepté par Championnet était que le roi de Naples paierait une somme de dix millions; un commissaire français vint les réclamer. Les Lazaronis, indignés, l'attaquent; on eut peine à le soustraire, et dans le débat un des Lazaronis fut tué; aussi-tôt ils s'assemblent, s'arment, se portent au camp, reprochent aux soldats leur lâcheté. Mack, obligé de fuir, cherche un asyle dans le camp des Français. Une partie de ses soldats se disperse, l'autre se mêle aux Lazaronis, et se prépare avec eux à défendre la ville.

Les grands de Naples s'étaient menagé des appuis dans la garnison; ils se ren-

dirent maîtres ainsi des postes dominans et du fort Saint-Elme; mais les Lazaronis, maîtres des rues et des places publiques, faisaient trembler les citoyens dans leurs maisons, et sur-tout les riches dans leurs palais ; plusieurs furent pillés, et les habitans attendaient les Français comme des libérateurs desirés. Championnet s'approcha de la ville ; soixante mille Lazaronis en défendaient les portes : on voulut parlementer avec leur chef ; ils tirèrent sur le parlementaire ; alors le général ordonna l'assaut, que les soldats demandaient ; il fut terrible : d'un côté, le courage féroce d'une multitude furieuse, qui s'armait des plus saints motifs, *liberté, patrie, religion ;* de l'autre, la valeur disciplinée opposant par-tout l'ordre et le sang-froid, aux masses inorganisées, mais guidées par la rage et le désespoir. L'artillerie les foudroie, et la foule pressée remplissait les vuides. Du haut des combles, ils en faisaient tomber les débris sur les bataillons français. Kellermann et Duhesme avaient emporté les forts par escalade ; mais trois jours entiers les Lazaronis défendirent toutes les issues dans la ville ; et leurs masses, refoulées par le canon, s'amoncelaient dans les places, et

là, pour vaincre, il fallait massacrer: plus de la moitié périt; enfin, le quatrième jour on se parla; les Lazaronis entendirent proclamer par les Français un miracle de S.-Janvier. Dans toutes les crises où le sang coule, il est un moment de lassitude où chaque parti desire un prétexte pour en finir. Le plus habile donne ce prétexte et saisit l'à-propos. Cette pensée profonde appartient au capitaine qui, le plus souvent, l'a mise en pratique. Au nom de S.-Janvier les Lazaronis consentent à céder. Le général français fait entourer l'église de S.-Janvier d'une garde d'honneur et de tous les signes extérieurs d'adoration, et le tumulte cesse. Dès le commencement de ce tumulte, le Roi, avec sa famille, s'était embarqué sans opposition, et s'était sauvé en Sicile, emmenant une partie de sa marine et brûlant le reste. Son gouvernement fut immédiatement remplacé, et l'on proclama la *République parthénopéenne*.

La déclaration de guerre du Directoire avait précédé de peu de jours cette proclamation. La guerre avait été en même temps déclarée au roi de Sardaigne; et cette campagne fut encore beaucoup plus courte. Le Directoire voulut bien s'étayer d'un prétexte; on

reprocha à Charles-Emmanuel d'avoir ordonné des levées de soldats dans son pays : des hostilités avec la République ligurienne en étaient le motif, vrai ou supposé. Déjà ce Prince avait remis sa citadelle aux Français ; il croyait régner encore dans son palais ; le général Joubert y entra et lui signifia l'ordre de le quitter et de renoncer au Piémont ; il se retira en Toscane. A Turin, ainsi qu'à Naples, la noblesse s'était déclarée contre le Roi, et le peuple était resté neutre et spectateur indifférent de la décision de son état politique. Les troupes piémontaises furent incorporées à l'armée, et le Piémont devint bientôt un des départemens de la République. Bientôt aussi la Toscane fut envahie. Malgré sa neutralité, elle avait reçu des troupes napolitaines à Livourne ; et au point où les choses étaient venues, l'impérieuse raison d'état commandait : on savait que les armées russes étaient en marche pour se réunir aux armées autrichiennes ; il importait beaucoup de tenir toute l'Italie, et surtout de ne point avoir à regarder derrière soi en y laissant un souverain de la maison d'Autriche, au moment où l'on se disposait à marcher au-devant de ses armées avant

qu'elles eussent reçu les grands renforts que lui envoyait la Russie. Tel fut le plan du début de cette campagne, célèbre dans les annales militaires de la République, par les revers qu'elle essuya, et dont elle ne put accuser ni ses soldats ni ses généraux, mais bien l'autorité centrale, qui suivait des plans mal conçus, et ne donnait que des moyens d'exécution fautifs ou insuffisans.

Pour occuper la ligne d'opération, qui s'étendait de Naples au Danube, et dont le centre n'était plus couvert par la Suisse, qu'il fallait à-la-fois garder et défendre, des forces plus grandes auraient été nécessaires. Depuis Dusseldorff jusques au Danube, une armée d'observation commandée par Bernadotte, et les garnisons, formaient environ trente mille hommes; l'armée de Jourdan, sur le Danube, quarante-cinq mille hommes; en Helvétie, aux ordres de Massena, et dans le Tyrol, sous Lecourbe, cinquante mille hommes, y compris les Suisses auxiliaires; la grande armée d'Italie de Schérer, environ cinquante-cinq mille hommes, depuis le départ de l'armée d'Egypte; sous les ordres de Macdonald, depuis la démission et l'arrestation de Championnet, à-peu-près vingt mille hommes. Les

armées autrichiennes, avant la jonction des Russes, étaient déjà supérieures en nombre, et sur-tout en artillerie.

Jourdan passa le Rhin à Strasbourg, et traversa les montagnes Noires sans opposition. Sa ligne s'étendit du lac de Constance au Danube. L'Archiduc était dans une position parallèle, très-rapprochée dès l'ouverture de la campagne. Les armées étaient presque en présence : le plan était de tourner l'aile gauche par le pays des Grisons; Massena passa le Rhin au-dessus du lac de Constance, enleva plusieurs postes et fut arrêté à celui de Feldkirch, que des attaques réitérées plusieurs jours de suite ne purent emporter. Ce retard rendit nécessairement la position de Jourdan stationnaire; et l'Archiduc se rapprochant encore de lui, une action générale devenait inévitable. Jourdan, voulant garder l'offensive, fit attaquer, après la formalité usitée de faire signifier aux avant-postes que l'armistice était rompu. Jusques-là les corps avancés des deux armées s'étaient rencontrés sans s'attaquer. Le premier jour les avant-postes autrichiens furent repoussés; le lendemain l'Archiduc attaqua le premier; l'aile gauche des Français fut

tournée par des forces supérieures, et obligée d'abandonner ses positions. Ce mouvement rétrograde commanda celui de toute la ligne jusques au lac de Constance, et Jourdan reprit à Stockach une forte position, pour y attendre le succès des efforts que Massena renouvelait encore contre le poste de Feldkirch; il conduisit lui-même cette dernière attaque, et n'ayant pu l'emporter, il repassa le Rhin, gardant un poste à Reinek, à l'embouchure de ce fleuve, dans le lac; alors l'Archiduc, resserrant de plus en plus les positions de Jourdan, celui-ci se décida à tenter le sort d'une bataille générale, qui seule pouvait maintenir l'exécution du plan général: il disposa l'armée en trois colonnes; celle de droite, conduite par Férino, dut tourner la gauche de l'ennemi; celle du centre fut conduite par Jourdan; et celle de gauche, sous les ordres de S.-Cyr, engagea l'action, repoussa d'abord la droite des Autrichiens jusques à un bois, d'où ils furent encore délogés; il était quatre heures du soir, et depuis cinq heures du matin l'action se soutenait à l'avantage des Français. Alors l'Archiduc arriva avec des renforts tirés de sa gauche, mit pied à terre, et marchant à la tête de ses

grenadiers, fit rattaquer le bois ; et, « après « un des plus furieux combats d'infanterie « qui jamais aient été livrés, l'emporta ». Jourdan, forcé à la retraite, la fit peu de jours après par Schaffouse jusques sur le Rhin, à Bâle et à Huningue. Ce général se plaignit qu'une charge de cavalerie qu'il avait ordonnée au moment où l'Archiduc affaiblissait son aile gauche, ne fut pas exécutée. L'histoire n'a le droit de juger ces accusations qu'après le prononcé des juges militaires.

En même temps que Jourdan et Massena s'étaient portés en avant sur le Danube et sur le Rhin, au-dessus de son embouchure dans le lac de Constance, le système combiné sur une ligne étendue, avait exigé que l'intervalle qui séparait l'armée d'Helvétie de la grande armée d'Italie, fût occupé. Là, vers les sources de l'Inn et de l'Adige, sont les naissances des grandes vallées que leurs courans ont creusées, et qui, tombant des mêmes sommets sur leurs flancs opposés au nord et au sud, ouvrent les chemins de l'Allemagne et de l'Italie : c'était sur ces sommets glacés que le soldat allait chercher ou donner la mort au milieu des précipices, qui la lui présentaient à chaque pas, où le guide exercé

rassurait à peine le voyageur, et où le chasseur agile et intrépide ne marchait qu'avec crainte et avec des précautions. Les Autrichiens tenaient deux postes importans, à Glurentz et à Taufers; les généraux Lecourbe et Casabianca devaient les attaquer de front. Le général Dessoles entreprit de les tourner par une marche ou plutôt par l'escalade d'un des nœuds les plus élevés de ces Alpes, que les anciens appelaient Alpes juliennes; et que la langue tudesque a nommés le *Wormser-Joch.* Après avoir gravi ce pic glacé, le soldat chargé de ses armes, descendit ou plutôt se laissa tomber de ces sommités élevées sur les postes qui gardaient les défilés. La résistance, malgré l'étonnement, fut encore opiniâtre; mais les généraux Lecourbe et Loison ayant forcé deux autres positions sur la même ligne de défense, la déroute de l'ennemi devint générale, et tout fut abandonné au vainqueur. Ce point, qui devait être celui de la jonction des armées d'Allemagne et d'Italie, était en leur pouvoir, si les revers de ces deux armées n'eussent rendu tant d'efforts inutiles. L'armée d'Italie occupait tous les postes sur la rive droite de l'Adige, et l'armée autrichienne, sur la rive opposée, tenait les

places de Vérone et de Porto-Legnago. Les colonnes russes qu'amenait Suwarow étaient attendues ; et le mouvement général de toutes les armées, depuis le Rhin jusques à l'Adige, avait eu pour objet de prévenir cette importante jonction, et d'obtenir des avantages qui du moins en retardassent les effets. Le sort des armes en décida autrement. Les efforts combinés avaient donc été simultanés sur l'immense développement de cette ligne. Scherer commandait en chef, et sous lui Moreau avait fait preuve de docilité et de patriotisme, en servant à ses ordres ; une attaque générale fut résolue : trois divisions, aux ordres de Moreau, durent passer l'Adige, tourner Vérone, tandis que Scherer attaquait ce poste de front, et tandis qu'une autre division, conduite par le général Serrurier, devait contenir la gauche des Autrichiens à Porto-Legnago. L'attaque de Moreau enleva d'abord tous les avant-postes autrichiens ; il passa l'Adige et prit position en avant de Vérone. Cette première journée fut à l'avantage des Français. Le lendemain leurs attaques recommencèrent ; mais la gauche des Autrichiens n'ayant pu être dépostée, les divisions françaises de cette aile furent forcées

de se replier sur Mantoue. Le lendemain, les divisions de gauche, quoique victorieuses, furent obligées de se rallier au mouvement général et de repasser l'Adige. Kray, général en chef de l'armée autrichienne, se porta avec tout ce qu'il avait de troupes disponibles, à Vérone, et y soutint le jour suivant les efforts réitérés des Français; mais vers le soir toutes les troupes qui avaient repoussé les Français à son aile gauche, se réunirent au centre, traversèrent la ville de Vérone, se formant sur trois colonnes, commandées par les généraux allemands Frœlich, Laterman et Chasteler. Ces trois attaques simultanées eurent un égal succès. Les Français furent par-tout repoussés, et, par une retraite très-précipitée, furent forcés de regagner les ponts. Toutes les troupes ne purent pas repasser l'Adige; une partie fut contrainte de se rendre. L'armée d'Italie se trouva, après ces actions sanglantes, diminuée de près de sept mille hommes, et Scherer fut obligé d'abandonner la ligne de l'Adige; il tenta de la reprendre le jour suivant. Kray, qui le prévoyait, vint au-devant, et les deux armées se rencontrèrent, chacune avec le projet d'attaquer. Dans ces combats où, de part et

d'autre, on épuisait toutes les ressources de la tactique, un succès prévu, un coup bien joué, décidait la partie : dans cette journée, la droite des Français fût tournée et prise à revers ; et ce mouvement décidant la retraite de l'aile, décida aussi la journée. Ces trois actions, qui eurent lieu en cinq jours, coûtèrent à l'armée française environ onze mille hommes; et bien loin de prévenir la jonction des Russes par une action d'éclat, l'armée française se trouvait, à leur arrivée, affaiblie par la perte de deux batailles. Dès ce moment ses positions furent toujours rétrogrades et défensives ; Mantoue fut investi, et une nouvelle attaque sur toute la ligne, reporta les postes français jusques à Brescia, derrière la Chiesa. A cette époque l'armée d'Italie passa sous le commandement du général Moreau, et l'armée du Tyrol avait rejoint celle d'Helvétie. Cette armée, réunie à celle de Jourdan, fut mise sous les ordres de Massena, qui établit sa ligne de défense sur la rive du Rhin, depuis le poste fortifié de Reinek, à l'extrémité supérieure du lac de Constance, jusques à Bâle, qui reçut une forte garnison. Dans l'offensive, on avait éprouvé les avantages de ce grand système de

tactique ; on venait d'en reconnaître les inconvéniens dans la guerre défensive. L'état actuel de la Suisse n'était plus, par sa neutralité, un point d'appui intermédiaire entre les armées d'Allemagne et d'Italie ; et cette circonstance changeait, subordonnait les mouvemens de l'une à ceux de l'autre. La retraite des armées du Rhin dans la campagne précédente n'avait pas nécessité la retraite de l'armée d'Italie, parce que la neutralité des Cantons suisses couvrait le flanc de cette armée. Dans la campagne présente, où la défense de l'Helvétie était à la charge de la République française, la retraite de Jourdan entraîna celle de l'armée de Massena, et la retraite de Scherer rendit inutiles et sans objet les succès des divisions que commandait le général Lecourbe.

La campagne s'ouvrait une seconde fois; on n'était qu'aux premiers jours de mai, et tout le théâtre et tout le système de guerre étaient changés à l'arrivée des Russes. Jamais on ne débuta sous des auspices plus favorables. A deux batailles gagnées par les Autrichiens, venait se joindre le nom de Suwarow, cet homme en qui la singularité et une sorte de cynisme guerrier étaient plutôt un calcul

qu'un caractère, et qui affectait de conserver à la cour les mœurs d'un Tartare, et la simplicité d'un soldat à la tête des armées. L'art de la guerre semblait être en lui plutôt un instinct qu'une science étudiée; et les résultats des plùs profondes combinaisons du génie, paraissaient un élan subit et imprévu. Sa rudesse, son austérité plaisaient au soldat; son assurance dans le commandement, son accent bref et prononcé, dominaient tous ses subordonnés. Il était ponctuellement obéi et servi, parce qu'il ne semblait jamais douter de l'obéissance. Les généraux autrichiens, vainqueurs dans deux batailles, lui cédèrent d'abord le commandement, et se rallièrent avec dévouement à ses ordres. Les peuples d'Italie virent en lui un libérateur, et s'abandonnèrent à sa conduite; il sut être avec eux, politique adroit et religieux; il sut les maîtriser, les exalter et leur plaire.

Au moment où Moreau prit le commandement pour lutter contre un tel adversaire, l'armée française était réduite à vingt-huit mille hommes; le reste tenait les places de Mantoue, Peschiera, Brescia, Pizighitoné, qui devaient nécessairement tomber, n'ayant d'appui qu'une armée qui ne pouvait plus

tenir la campagne que par des mouvemens rétrogrades. Cependant, malgré son infériorité, Moreau ne put se résoudre à abandonner l'armée de Naples, et toutes ses manœuvres eurent pour but de faciliter la retraite de cette armée : dans cette opération difficile, Macdonald et lui déployèrent tout ce que la science de la guerre offre de plus compliqué et de plus difficile à exécuter. L'armée de Naples était coupée, ou plutôt enveloppée par trois armées qui lui fermaient la sortie de la presqu'île d'Italie. Sur sa droite Mantoue était assiégé par une armée, et sur son front Suwarow détacha une partie de la sienne entre Plaisance et Parme; il ne restait à Macdonald que le passage étroit qui côtoyant le golfe de la Spezia, lui ouvrait l'entrée de l'Etat de Gênes. Moreau, après avoir défendu l'Oglio et l'Adda, s'en était rapproché, et y prolongeait cette guerre défensive, que les Apennins favorisent, et qui fut toujours la dernière ressource des Français dans leurs revers en Italie. Jamais la France n'en avait essuyé de plus rapide, et jamais ses généraux ne déployèrent plus de talens, et ses soldats plus de constance et plus d'énergie; mais tout manquait au centre

de l'autorité. Le Directoire, confiant et imprévoyant, en se hâtant de faire rompre l'armistice, n'avait calculé ni les forces de ses ennemis, ni la faiblesse des moyens qu'il avait à leur opposer; il avait tout entrepris et n'avait pourvu à rien.

En évacuant le royaume de Naples, Macdonald avait laissé des garnisons au fort S.-Elme, au château S.-Ange, à Capoue, à Gaëte, à Civita-Vecchia, à Ancône, et dans quelques autres postes. Ses premières marches se dirigèrent vers la Toscane, pour y rallier les troupes françaises qui y étaient restées; il avait alors environ quarante mille hommes. De Florence il avança son quartier-général à Lucques, et renforça sa droite, aux ordres du général Montrichard, qui devait faire face à l'armée qui se formait sous Mantoue, pour lui disputer la sortie de la presqu'île d'Italie et les passages des Apennins; il étendit sa gauche vers la mer, et put dès-lors communiquer avec Gênes et avec le général Moreau, et concerter avec lui un plan d'opération hardi, téméraire même, et qui n'échoua cependant que par un prodige de diligence et d'activité de Suwarow. Les armées opposées en Italie se trouvaient dans une situation

bizarre, et tellement entremêlées, que chacune était tournée et enveloppait en même temps une armée ennemie. Après sa retraite, Moreau avait pris une position au col de Tende, et s'était réduit à quinze mille hommes, ayant détaché le général Victor avec dix mille hommes dans la partie orientale de l'Etat de Gênes, pour aider la retraite de l'armée de Naples. Suwarow faisait le siége de la citadelle de Milan, et avait détaché un corps considérable aux ordres du général Kray, entre Parme et Plaisance, pour s'opposer à l'armée de Naples. A ce corps s'étaient réunies d'autres divisions de l'armée russe. De Mantoue une armée avait marché sur Bologne, que Macdonald occupait; il s'était déjà livré plusieurs combats, où il avait eu l'avantage, lorsque Suwarow, averti de ses progrès, se hâta de quitter Milan, et arriva, par des marches forcées, avec une forte avant-garde, au moment où celle de Macdonald était aux mains avec les avant-gardes autrichiennes. Les Français furent forcés de se retirer sur la Trébia; le jour suivant Suwarow fit ses dispositions pour livrer une bataille décisive, et Macdonald se prépara à la recevoir. Son armée était sur la rive gauche de la Trébia;

Suwarow forma quatre fortes colonnes, dont trois de ses troupes russes. Sans autre manœuvre, les armées s'abordèrent sur tout leur front, et l'engagement général ne fut plus qu'un choc furieux et opiniâtre. Les Français furent battus et repoussés; Macdonald se retira derrière la Trébia, et le lendemain rattaqua les Russes, mais le résultat fut le même ; il fut alors obligé de rentrer dans Plaisance et de l'évacuer le lendemain, y laissant ses blessés, au nombre de trois mille, entre lesquels plusieurs généraux ; il feignit d'abord de se retirer dans la Toscane, et marchant subitement par son flanc gauche, il entra dans l'Etat de Gênes, et mit les défilés des Apennins devant lui. Suwarow avait d'abord entrepris de le suivre; mais il revint à Milan sur la nouvelle des progrès que faisait Moreau, qui sortait de l'Etat de Gênes avec une armée de vingt-cinq mille hommes, qu'il eut l'adresse de faire croire beaucoup plus forte; à l'aide de plusieurs mouvemens simulés et de bruits répandus avec art, il grossit dans l'opinion le nombre de quelques renforts qu'il avait reçus de France par la mer.

Le plan des deux généraux français avait

été, après leur réunion, de reporter le théâtre de la guerre sur l'Adige et sur le Mincio, en débloquant d'abord Mantoue. Cette diversion hardie était sans doute une belle conception ; mais la célérité du général russe, et les deux batailles perdues contre lui sur la Trébia, ne laissaient aucun espoir de réaliser ce plan. La complication de ceux que l'on suivait alors, par une défensive également savante et difficile, a éloigné le récit de ce qui se passait alors en Suisse, où Masséna disputait pied à pied tous les postes à l'archiduc Charles, qui commandait l'armée autrichienne. Dans cette guerre de montagnes, qui semblait, par le rapprochement des positions fortes, devoir resserrer le théâtre de la guerre, il sembla, au contraire, qu'on voulut, de part et d'autre, faire preuve de plus d'étendue de génie dans le développement des plans d'opération. Les alliés, forcés d'adopter la nouvelle grande tactique, dont les leçons leur avaient coûté si cher, y donnèrent encore un plus grand développement, et surent appliquer à ce genre de guerre la supérioritéde nombre et d'armes qu'ils avaient préparées pendant l'armistice que donnaient les conférences de Rastadt.

En Suisse, plus encore qu'en Italie, les lignes opposées occupaient des espaces immenses ; et les différens corps qui en tenaient les postes dominans, séparés entre eux par de grands intervalles, ne communiquaient presque que par les détonations de l'artillerie, qui donnaient le signal d'une aile à l'autre. Dans les combats journaliers, les chocs simultanés sur le front de ces lignes étendues, n'étaient plus des batailles depuis le lever jusques au coucher d'un soleil ; le lendemain d'une attaque générale et décisive, des combats partiels se livraient sur tous les points, soit pour conserver, soit pour reprendre ses avantages. Dans les marches de retraite, dans les marches en avant, si les corps de bataille étaient hors de la portée de leurs armes, les avant-gardes et les arrière-gardes étaient aux mains pendant le mouvement; et les momens de halte étaient employés des deux côtés, à prévenir ou à préparer des dispositions nouvelles, jusqu'à ce que les armées, venant à se rapprocher et à s'atteindre, de nouvelles combinaisons ramenaient un engagement général; ainsi, pendant neuf jours consécutifs, on vit les deux armées qui se disputaient le territoire

de la Suisse, prolonger sans intervalle cet état de batailles journalières et successives. Ce systême, où la politique gagne peu, et où l'humanité perd beaucoup, est dû surtout au perfectionnement des cartes topographiques, qui peuvent resserrer, dans un espace de quelques feuilles, et mettre sous les yeux une grande étendue de pays, que la pensée même ne pourrait saisir. Dans les détails les plus minutieux, mais devenus les plus importans, où les organes physiques et les organes intellectuels ne peuvent atteindre, l'art est venu rassembler les objets de méditation, et le Général en chef peut, de sa tente, combiner et commander à quarante lieues du poste qu'il occupe, des mouvemens dont les résultats seront liés au mouvement qu'il fait exécuter lui-même. Sans doute l'art s'est agrandi; mais n'en est-il pas de cet avantage comme de toutes les machines meurtrières, qui ne donnent la supériorité qu'une fois, et bientôt copiées et adoptées par l'ennemi, rendent la destruction plus sûre et laissent les chances égales? C'est surtout cette campagne d'Helvétie qui rappelle ces inutiles et vraies réflexions. On venait d'acquérir ces contrées par la violence; et

les peuples, par une réaction assez juste, avaient accepté des armes de nos ennemis, et s'étaient ralliés à eux.

Massena, fort inférieur en forces disponibles, était réduit à couvrir les frontières de la France, en prolongeant une défensive difficile; il s'établit derrière la Limat, où il se retrancha fortement; de l'autre côté l'Archiduc avait pris une position aussi retranchée, et de-là, séparées par la portée du canon, les deux armées s'observèrent pendant plusieurs jours. Massena couvrait Zurich, et le but de l'Archiduc était de s'en emparer. Sa gauche, appuyée par les Russes, et secondée par leurs progrès en Italie, avait aussi forcé la retraite de l'aile droite, commandée par Lecourbe, qui disputa long-temps, et souvent avec avantage, le territoire des petits Cantons, et ensuite les passages du mont Saint-Gothard. Bientôt l'Archiduc, dont l'armée s'augmentait chaque jour, put prolonger sa ligne par des développemens encore plus étendus; Massena se trouvant débordé par ses flancs, fut obligé de concentrer ses positions et en prit une derrière la Glatt, puis dans son camp de Zurich, où l'Archiduc l'attaqua sur

tous les points. Après un combat qui, de part et d'autre, coûta beaucoup de sang, où quatre généraux autrichiens et deux français furent blessés, les postes furent conservés jusques à la nuit sur toute la ligne. L'Archiduc se préparait à rattaquer le lendemain; Massena évacua Zurich pendant la nuit, et prit position en arrière, la gauche au Rhin, la droite au lac de Zug. Ces mouvemens rétrogrades étaient forcés par ceux de Moreau, qui, trop faible pour soutenir une ligne de défense depuis le S.-Gothard jusques à la mer, s'était déterminé à concentrer ses forces dans le pays de Gênes, et à conserver les barrières des Apennins, abandonnant ainsi le Piémont et la citadelle de Turin, qui fut bientôt obligée de capituler. Les Austro-Russes avaient, dans cette campagne, une prodigieuse supériorité d'artillerie. Aux siéges des citadelles de Milan et de Turin, trois cents bouches à feu furent employées le même jour; et ces épouvantables moyens de destruction et d'incendie convergens sur des points resserrés, n'y laissaient bientôt ni défenseur ni abri. L'armée austro-russe s'avançant alors en Piémont, et vers les passages des Alpes, à Fenestrelles, à Suze,

au Col de l'Assiette, menaçait déjà les frontières de France, où les moyens de défense n'étaient ni préparés ni prévus. Telle était la position respective vers le milieu de cette campagne, au mois de juillet.

Tant de revers avaient soulevé le mécontentement public contre l'autorité centrale, qu'on en accusait à trop juste titre ; et l'esprit de parti s'armait de ce mécontentement et en exagérait encore les sujets; on conspira contre le Directoire, et les noms des conspirateurs ne furent pas cachés dans l'ombre d'une intrigue. Des généraux se déclarèrent hautement, des membres de la représentation nationale se prononcèrent à la tribune; le Directoire osa jeter le gant du défi, et ouvrit la lice aux écrivains, en les invitant à publier les griefs que l'on pouvait avoir contre son gouvernement, et le défi accepté ne pouvait tourner à son avantage. La liberté de la presse, de nouveau proclamée, produisit contre lui beaucoup d'écrits qu'il n'aurait même pas eu le temps de réfuter, quand il en aurait eu les moyens.

Parmi ces écrits, l'histoire peut en admettre un, parce qu'il rappelle les circonstances et les faits qui servaient de base aux plaintes et

aux reproches que la voix publique élevait contre le Directoire. Cet écrit porte un caractère officiel, parce qu'il fut avoué et envoyé au Directoire par l'auteur même ; il donne de plus la mesure de la liberté dont on pouvait encore faire usage dans un temps où l'on se plaignait déjà qu'elle fût restreinte.

Citoyens Directeurs,

« Votre arrêté du 26 ventose appelle la vérité, et fait dès-lors un devoir à tout citoyen de vous la dire. Loin de moi la pensée qu'un parti se serve astucieusement de votre main pour se faire donner l'adresse de ses adversaires : cela fût-il ? la certitude même ne dispenserait pas de s'y exposer. Ceux dont vous provoquez aujourd'hui les dénonciations tiennent dans leur main, presque partout, l'autorité publique et la tiennent de vous. Ils ont remplacé ceux que la voix légale et représentative du peuple avait nommés. La plupart d'entr'eux régnaient pendant cette année terrible que nous ne pourrons jamais effacer de nos fastes, parce que les caractères tracés avec du sang ne s'effacent pas. Vous voulez des faits, ceux-là sont pu-

blics. Vous voulez que l'on vous dénonce les personnes, moi je viens les excuser, je n'accuserai que vous qui les nommâtes, ou plutôt les loix qui les ont sucessivement repoussés et admis. Rappelons les temps et les circonstances. Lorsqu'une révolution interne du corps législatif renversa la tyrannie incroyable d'un seul de ses membres, il entraîna dans sa chûte tout ce qui tenait à lui; et l'indignation publique foula indistinctement aux pieds l'homme pervers, l'homme craintif et l'homme égaré. Ce mouvement, appelé *réaction*, était, sinon de droit naturel, au moins inévitable. Les prisons ne firent que changer d'habitans; et l'innocence, en sortant, trembla encore une fois en rencontrant le crime à la porte. Bientôt la loi intervint; il fallut juger ceux que l'opinion publique avait condamnés : mais la loi, qui doit toujours punir et ne jamais se venger, parut oublier qu'elle doit aussi un asyle inviolable et sacré aux accusés, aux prévenus et même aux coupables. Par quelle imprévoyance, ou peut-être par quelle horrible prévoyance, au lieu de les éloigner sagement du théâtre sanglant où ils avaient figuré, chacun des détenus fut-il solemnellement transféré dans les mêmes dé-

parlemens où ils avaient été fonctionnaires publics? Au jour, à l'heure indiqués, on les replaça au milieu des vengeances personnelles, excusables peut-être devant la nature, coupables devant la loi. Exigeait-elle, espérait-elle que l'époux, la mère, le frère, le fils vissent tranquillement passer devant leurs maisons ceux qui les avaient ou qu'ils croyaient les avoir remplies de deuil? Prétendait-elle suffire pour anéantir ou comprimer tous les sentimens et tous les mouvemens de la nature? Ce qu'il eût été facile de prévenir arriva. La force et l'autorité publique, faibles ou insuffisantes, n'osèrent ou ne purent défendre les prisonniers confiés à leur garde. Ici la nature, compromise par la loi, se vengea du crime par le crime; là des traitemens barbares, des outrages indignes de la majesté d'une nation libre et civilisée, appelèrent même la commisération publique. Bientôt, lorsqu'il fallut juger, la lenteur n'eut peut-être pour cause que l'embarras de prononcer sur d'anciens forfaits couverts par des forfaits nouveaux, et presque expiés l'un par l'autre, si des forfaits pouvaient l'être.

« Voilà, Citoyens Directeurs, l'origine de nos derniers malheurs. L'erreur qui les a

causés fut une erreur de la loi. Elle ne sut alors ni prévoir, ni prévenir le mal. Le mal se fit parce qu'il ne fut ni prévu, ni prévenu par elle. Voilà son tort, voici le vôtre.

« Le parti abattu commençait à se reconnaître. Il se vit encore nombreux. Par-tout les détenus, dans le lieu de leur naissance où ils avaient été imprudemment exposés, trouvaient aussi des partisans qu'ils n'auraient pas trouvés ailleurs. Tous ceux que leur multitude ou leur obscurité avaient soustraits à la surveillance publique, ne virent leur sûreté et leurs espérances que dans l'acquittement juridique de ceux qu'ils regardaient comme leurs chefs.

« Dès lors, cet intérêt qui, dans chaque localité, devint un intérêt de famille, partagea dans chaque commune la nation en deux partis, pour ou contre les détenus. Les haines politiques se renforcèrent des animosités personnelles, et les spéculateurs sur la guerre civile purent espérer un moment. Heureusement les opinions et les intérêts étaient trop disséminés pour former deux corps en présence et en opposition ; et cette circonstance seule sauva la France.

« Les choses en étaient là, lorsque la con-

stitution s'établit, et avec elle, le pouvoir dont vous fûtes investis par elle. Tous les yeux, tous les vœux, je dirai même tous les cœurs se tournèrent d'abord vers le gouvernement. On y voyait une autorité tutélaire, dont tous les vrais amis de leur patrie sentaient le besoin. On s'informait avec intérêt et avec empressement de vos qualités personnelles; on refeuilletait les écrits périodiques, pour y chercher ce que vous aviez dit, ce que vous aviez fait; on vous voyait sans inquiétude revêtus d'une grande puissance, parce que l'on y voyait aussi un grand intérêt à faire le bien et une grande gloire attachée au succès. On ne s'étonna même pas de ces premiers actes. Une constitution nouvelle, les événemens qui avaient accompagné son établissement, l'amnistie nécessaire et salutaire qui l'avait suivie, et qu'on aurait seulement voulu plus complète; tout annonçait un nouvel ordre de choses.

« Les esprits y étaient préparés; on était fatigué de haïr, et l'on vit, sans crainte et sans murmures, les prisons s'ouvrir, et rendre à la société ceux même de qui elle avait le plus à se plaindre. La liberté était un héritage commun, on ne fut point fâché que tous les

membres de la famille fussent appelés à la succession. On savait qu'en révolution tous les criminels ne sont pas toujours coupables; on aimait à en diminuer le nombre. Les hommes sages, étrangers aux partis extrêmes et aux partis personnels, se portaient volontiers et par devoir, médiateurs entr'eux. Enfin, le premier besoin que donnait le passé, c'était l'oubli du passé même. La justice et l'intérêt commun bien entendu voulaient que tous indistinctement, ceux même qui avaient le plus cruellement abusé de la liberté, la trouvassent entière, à l'abri et sous la protection des loix nouvelles. On sentait que la sûreté la plus parfaite leur était due, et même commandée par l'intérêt général, parce que la crainte et les inquiétudes sont des stimulans aux passions encore agitées. Mais ce que l'on ne voulait pas, ce que l'on ne pouvait attendre, ce que l'on vit avec effroi, fut que ces mêmes hommes dont la loi clémente et sage venait de détacher les fers, devinssent tout-à-coup ses organes et ses ministres. Ici, Citoyens Directeurs, vous avez voulu la vérité, vous l'avez voulue toute entière sans doute; eh bien! ayez le noble courage de l'entendre, et je vais avoir, moi,

le courage périlleux peut-être de vous la dire.

« Lorsque l'on vous vit faire choix pour vos commissaires de ces mêmes citoyens que la clémence de la loi venait d'acquitter, l'on frémit. Les hommes réfléchis vous cherchèrent même encore une politique profonde, et motivée sur les circonstances. On crut, ou l'on s'efforça de croire que placés entre deux partis qui avaient successivement, quoique dans une proportion bien différente, abusé de leur supériorité pour s'entre-détruire, vous vouliez partager entre eux les dépositaires de l'autorité publique, afin de les contenir l'un par l'autre, et laisser ensuite au temps le soin de neutraliser leurs efforts et leurs passions contraires, et cette espèce de compromis, quoique dangereux, laissait encore des chances au retour de l'ordre public. On les trouvait parce qu'on cherchait à les trouver. On était si fatigué du mal-être, que pour se donner quelque repos, on s'efforçait de se le promettre. Mais ce dernier retranchement de l'espérance fut bientôt forcé. A peine les commissaires nommés par vous, ou continués dans l'exercice de leurs pouvoirs, furent en fonction, que le premier usage de

leur toute-puissance fut de détruire tout ce qu'avaient fait les assemblées électorales des départemens; les corps administratifs furent changés, les uns reçurent ou donnèrent leur démission; d'autres furent violemment et à main armée chassés du lieu de leurs séances, et remplacés immédiatement par des nominations arbitraires, et choisis par les commissaires comme ils avaient été eux-mêmes choisis par vous. Dès-lors on ne vit plus un système d'équilibre, mais un système de prédilection.

« Ici, Citoyens Directeurs, une réflexion se présente. Sans doute la constitution vous donnait le droit de destituer nominativement tel ou tel administrateur : elle a sagement voulu mettre dans la main du pouvoir qui exécute tous les moyens d'exécution. Mais *l'esprit vivifie et la lettre tue;* ce droit qu'elle vous confie, veut-elle que vous puissiez l'exercer collectivement sur tous, veut-elle sur-tout que vous puissiez le déléguer implicitement et sans un mandat spécial et nominatif? A-t-elle pu vouloir que ce droit pût être exercé simultanément sur tous les corps administratifs à-la-fois; tellement que dans toute la république, le même jour vit déplacer

et remplacer tous ou presque tous les administrateurs que son choix aurait placés la veille? Non, sans doute, et c'est le cas de dire que celui qui peut tout ne doit pas tout vouloir.

« Maintenant, Citoyens Directeurs, le mal qui s'est opéré remonte à sa source et revient jusqu'à vous. Vous appelez le remède : mais le remède est en vos mains seules, et seuls vous pouvez réparer ce que seuls vous avez fait. Avez-vous consulté les administrateurs pour nommer les commissaires? Avez-vous consulté les administrés pour remplacer les administrateurs de leur choix? Qu'attendrez-vous donc aujourd'hui des dénonciations partielles que produiront peut-être des haines et des passions? Vous constituerez-vous en arbitrage forcé pour scruter, démêler, juger? Vous ne le pourrez pas, même le voulant sincèrement. Pour prononcer sur ces questions personnelles, vous serez obligés d'emprunter des yeux pour tout voir, et ces yeux d'emprunt auront leur couleur propre et particulière dans laquelle ils verront et vous feront voir. Chaque question sera un procès à instruire en forme, et les défenseurs officieux seront à coup sûr des hommes de l'un ou de l'autre parti, parce que les hommes de

parti sont les seuls qui prétendent aux places qui vous approchent. Après bien des difficultés peut-être mettrez-vous de nouvelles erreurs à la place des anciennes. Vous avez couvert la France d'un immense filet qui a tout enveloppé, ce qui a mis tout dans votre main. Mais le temps vous manque pour trier ce qu'il faut rejeter, et ce qu'il est profitable de garder. Vous ne pouvez plus atteindre les abus que par des loix générales. Réparez le mal comme il a été fait. Vous avez, ou plutôt on a destitué en votre nom des corps administratifs entiers nommés et installés par les assemblées électorales des départemens. Rappelez-les à leurs fonctions, d'abord individuellement, et dans les départemens les plus troublés par leur retraite. Que ceux qui leur laisseront la place, loin d'être poursuivis, inquiétés, trouvent pleine et entière sûreté dans leur département, si une sage réserve ne les invite pas à s'en absenter momentanément. Laissez en place vos commissaires jusqu'à un scrupuleux examen, ils vous appartiennent par la loi, ils seront un contrepoids utile aux nouvelles autorités administratives, et sur-tout un gage de sécurité pour les administrateurs qui auront été déplacés. Dans

un temps plus calme, vous pourrez épurer vos propres choix.

« Ne craignez pas ce rapprochement d'hommes de partis opposés ; ils se maintiendront et se contiendront comme en religion les sectes différentes. Si quelques-uns, par une délicatesse exagérée et mal calculée refusaient, ceux-là seuls auraient tort. Le bien public commande tout. Cicéron ne donna pas sa démission, parce que Catilina siégeait avec lui. Remplacez-les par des membres des administrations secondaires et déjà nommés par le peuple. Sa voix acquise justifiera au moins vos intentions. Faites que l'on puisse les croire toujours ce qu'elles sont, bonnes et saines, et ne soyez pas inquiets des erreurs de détail inséparables de l'humanité.

« On en est à ce point où le médiocre est bon, et le bon parfait. Voyez l'esprit public, comme il accueille les plus légères apparences du bien. Otez-lui ses entraves ; chassez la terreur odieuse qui n'a fait que des victimes et des vengeurs, et encore des victimes. Croyez qu'en politique on peut se servir quelquefois du méchant, mais que l'on ne peut jamais être long-temps servi par lui utilement et sûrement.

« Les gens de bien isolés, sont faibles, mais invincibles en masse. A la loi seule appartient de les réunir, soyez la loi active et personnifiée. Veuillez, dites, que le bien se fasse, et le bien sera fait.

« Voilà, Citoyens Directeurs, ce que j'ai cru devoir à votre invitation, et cela vaut peut-être mieux que des dénonciations partielles toujours contredites, rarement accueillies, où l'homme de bien toujours seul doit lutter contre ses adversaires toujours réunis; cette polémique le rebute, et le sort de son caractère.

« Les dénonciations nominatives faites par le citoyen comme particulier, ressemblent trop à la délation. Il faut un caractère public pour se porter accusateur public. Mais les faits appartiennent à tous. Vous connaissez ceux qui agitent encore le Midi, puisque votre attention s'y est déjà portée. Sans doute elle observera qu'un système différent a été suivi dans les départemens du Nord, où les destitutions collectives n'ont pas eu lieu, tandis que dans les départemenns du centre elles ont été fréquentes, mais exemptées des violences et des excès qui ont tourmenté les départemens méridionaux; comme si on eut

voulu préparer aux deux extrémités des germes d'opposition et de systêmes contraires, et réserver le centre pour le porter vers le côté de la balance auquel il conviendrait mieux de donner la prépondérance dans le temps utile.

« Cette indication, qui peut n'être que la chimère politique d'une imagination inquiétée pour son pays, recevra de vous, par la connaissance des faits relatifs, le degré d'importance et de justesse qui peut lui appartenir; le civisme vous doit ses rêves, et la vérité peut lui apparaître en songe.

« Quant aux faits de détail, si les destitutions ont été partielles et personnelles, les administrateurs conservés et dont l'élection a été commune avec ceux qui ont été éloignés, vous donneront des renseignemens suffisans pour éclairer et motiver vos jugemens.

« Par-tout où les destitutions ont été totales, et les remplacemens faits par commissaires, là ils ont été juges et parties, et vous ne pouvez attendre la lumière et la vérité que des membres des deux conseils législatifs. Ceux qui sont arrivés par la dernière élection étaient sur les lieux, et ils ont coopéré aux nominations

constitutionnelles. Le grand caractère public dont vous êtes revêtus ne vous permet pas une adhésion timide à ces imputations que l'on a soin de faire injurieuses, afin de les dispenser d'être fondées. Enfin, (et cette soustraction seule changerait la moitié des administrateurs et des commissaires de la France) tout membre et tout juré de tribunal révolutionnaire ne doit point être mis en fonction publique par vous. Tout membre de comité révolutionnaire n'est pas coupable, mais nul d'eux n'est propre à une fonction publique que par le choix formel du peuple. Avec ces bases, Citoyens Directeurs, la vérité que vous cherchez, vous la trouverez. Continuez de l'appeler à haute voix, elle vous répondra, et croyez qu'elle ne reste au fond du puits qui lui sert d'asyle, que lorsque personne ne se présente pour l'aider à en sortir ».

François Emmanuel To********.

« *P. S.* Je vous adresse cet écrit, et je le signe. Je dois vous prévenir même qu'il sera public, à moins d'une injonction contraire, et cette déférence me paraît conforme au respect dû par tout citoyen à la première autorité de son pays ».

On vit à cette époque quelle est la force de l'opinion publique quand elle n'est pas matériellement comprimée par la force des armes. On demandait, on voulait l'éloignement de trois des directeurs, Laréveillière, Treilhard et Merlin. Ils formaient la majorité du corps directorial : on n'avait disponible contre eux aucune force militaire ; ils n'avaient à redouter aucun mouvement populaire : leurs adversaires connaissaient trop bien le danger de cette arme pour oser en faire usage ; ils ne furent attaqués qu'à la tribune des législateurs. Boulai (de la Meurthe), François (de Nantes), Lucien Bonaparte, se distinguèrent dans cette lutte plutôt polémique qu'orageuse, qui ne fut jamais sanglante, dans laquelle on n'attaqua jamais le caractère moral, ni les actions privées des accusés ; et cependant la force impérieuse des circonstances, la volonté, devenue générale, le seul silence du peuple, et même encore de justes réflexions, où le civisme avait pu prendre place, suffirent pour les déterminer à céder ; ils abdiquèrent, et ne trouvèrent pas même d'abord la sûreté et la tranquillité qui auraient dû être le prix d'une résignation généreuse à ce qui était cru l'intérêt

public. Cet événement prit date du 30 prairial, qui fut celle de cette journée. Rewbel était sorti par la chance du sort; Roger-Ducos, Gohier, le général Moulin, remplacèrent les trois directeurs démissionnaires. Barras restait en place ; Sieyes avait été nommé, et arrivait de Berlin, où il résidait depuis un an comme ministre de la République. Depuis son retour, l'attention générale était fixée sur lui; on l'avait vu successivement, à toutes les époques marquantes, dans toutes les circonstances majeures, paraître et se mettre en évidence, puis s'effacer dans tous les intervalles que la nullité ou le délire avaient rendus indifférens ou inaccessibles au talent. On savait qu'il avait médité cette science d'économie politique, qui cherche les principes et les moyens d'exécution les plus avantageux pour gouverner les sociétés d'hommes par des lois constitutionnelles et administratives : on le voyait acceptant une place éminente dans un moment difficile, après en avoir refusé plusieurs; on en concluait qu'il jugeait le moment arrivé où il pourrait réaliser les plans que l'étude, l'observation et l'expérience lui avaient fait concevoir et lui avaient donné

le temps de mûrir. Sa réputation s'était étendue hors des limites de son pays plus encore que dans son pays même; et son séjour dans la Belgique et à Berlin avait été marqué par des succès, suite d'un plan de conduite réfléchi et calculé. Ses écrits donnaient la mesure de ses facultés, et rien autour de lui ne semblait pouvoir en gêner l'emploi. Par ses trois nouveaux collègues, il pouvait disposer de la majorité du Directoire; mais, par l'effet de la réaction du 30 prairial, ouvrage des républicains prononcés, les Jacobins, qui revendiquaient exclusivement le titre de patriote, prétendirent s'en faire honneur, et se placèrent dans le mouvement, espérant se mettre bientôt à la tête et le diriger. On vit les clubs se rouvrir, et les sociétés politiques se rassembler; ils s'emparèrent d'abord de la salle du Manége, où jadis avait siégé l'Assemblée constituante, et de-là prétendaient, comme autrefois, régenter les deux Assemblées représentatives; on entendait déjà à leur tribune ces harangues révolutionnaires, ces motions menaçantes, qui auraient pu ramener le régime terrible des années précédentes, si le peuple, c'est-à-dire la grande masse des citoyens n'eût

pas été corrigée par leur seul souvenir. Les gens de bien éclairés, mais passifs, se rassuraient, ou plutôt cherchaient à se rassurer par des considérations morales, et l'on répétait : *Le temps de la terreur ne peut pas revenir, parce que ces crises de l'ordre politique ne se reproduisent pas deux fois dans le même siècle.* Les conseils, trop partagés pour oser mettre en délibération une question dont la solution n'était pas assurée, n'osaient faire parler la loi. Le pouvoir exécutif, trop peu sûr de ses forces, n'osait les faire agir. Un homme se chargea de l'événement, et le succès lui assura l'approbation des autorités supérieures et sur-tout celle du public. Fouché, revenu de sa mission en Italie, était alors ministre de la police; il osa, sans autorisation préalable, prendre sur lui de faire fermer le club des Jacobins. Les directeurs n'osèrent le désapprouver; on s'éleva contre lui à la tribune des cinq-cents, mais sans oser conclure. Même après ce coup de force, le parti jacobin resta encore dans une attitude embarrassante, parce qu'à lui se ralliaient encore plusieurs hommes des partis opposés; parmi les républicains, tous ceux qui ne voyaient dans les Jacobins que des républicains comme eux, qu'un zèle

un peu exagéré portait au-delà du but; les royalistes y voyaient des factieux dont ils pouvaient se servir pour empêcher un nouvel ordre de s'établir; et ce parti jacobin, grossi successivement, et renforcé des deux autres, restait redoutable au Gouvernement.

Cet événement de la clôture du club des Jacobins était arrivé dans le même temps où la face des affaires changeait en Italie et en Suisse. Les frontières de la France étaient menacées, et la guerre civile recommençait dans plusieurs départemens. Joubert avait pris le commandement de l'armée d'Italie, que lui remettait Moreau; cette armée était forte d'environ trente-six mille hommes. Le jeune général le pria de rester avec lui et de l'aider de ses conseils; ils résolurent de sortir des Apennins et de tenter une action qui relevât le crédit des armes républicaines, et peut-être aussi Joubert était pressé de commencer les destinées qui lui étaient annoncées. L'objet du mouvement était de débloquer Tortone. L'armée française s'était avancée au-delà des débouchés, à l'entrée de la plaine: son centre était à Novi; tous les généraux qui avaient commandé en chef se trouvaient réunis dans

cette armée; Moreau, Championnet, Grouchi, Dessoles, Pérignon conduisaient les colonnes. Suwarow ayant rallié ses forces, attaqua le centre : dès le commencement de l'action, Joubert se mit à la tête d'une brigade d'infanterie, qui s'ébranla pour charger, et fut tué. L'armée déféra le commandement à Moreau, qui suivit nécessairement les dispositions prises. Tous les efforts des Russes se portèrent au centre sur Novi, et leurs attaques furent repoussées cinq fois, avec une perte énorme. A cinq heures du soir les Français étaient encore maîtres de tous leurs postes. Pendant ces attaques, le général autrichien Mélas (auquel Suwarow donna l'honneur de cette journée) avait tourné et dépassé la droite des Français; il prit à revers ce poste de Novi : attaqués de trois côtés, et presque enveloppés, les Français furent obligés de l'abandonner, et Moreau ordonna la retraite. L'arrière-garde fut arrêtée à un village déjà occupé et encombré. Les généraux Pérignon et Grouchi, après des efforts de valeur pour rallier leur cavalerie, furent blessés et pris. L'histoire ne peut ometire l'action du général Grouchi. Il chargeait tenant un étendard qui lui fut enlevé dans la

mêlée : déjà blessé, il éleva son chapeau au bout de son sabre, et ramena ses escadrons à la charge. Après cette bataille, qui coûta vingt-cinq mille hommes aux deux armées, qui fut une des plus sanglantes de ce siècle, Moreau se retira derrière les Apennins, se maintint dans l'Etat de Gênes, remit le commandement au général Championnet, et alla prendre celui de l'armée du Rhin. Dans le même temps et presque les mêmes jours que s'étaient donnés la bataille de Novi et les combats victorieux du général Lecourbe dans les petits cantons suisses et vers le Saint-Gothart, les corps de l'armée des Alpes qui couvraient la Savoie et le Dauphiné, sous les ordres des généraux Campana et Fluvigni, avaient marché en avant et forcé les passages de Fenestrelles et des Barricades. Ces mouvemens, qui les rendirent maîtres des débouchés du Piémont sur la France, favorisaient les opérations que l'on méditait sur le Rhin pour opérer une diversion qui attirât l'attention de l'Archiduc, et l'obligeât à partager ses forces. Soit que ce plan eût réussi, soit que le rôle secondaire fatiguât ce Prince à côté des succès glorieux de Suwarow, un nouveau système de guerre

s'établit à cette époque, et son influence en changea le théâtre et les résultats. Ils étaient dus aussi au nouveau système de conduite que le gouvernement avait adopté. Les armées furent augmentées de nouvelles troupes; on forma des bataillons de conscrits, qui joignirent immédiatement les armées; les généraux, plus libres dans leurs mouvemens, mieux servis en approvisionnemens de toute espèce, purent entreprendre avec assurance, et n'eurent plus à craindre ces actes arbitraires (tels qu'en venait d'éprouver Championnet), qui les conduisaient de la victoire aux tribunaux. Un meilleur ordre avait été établi dans l'administration civile et militaire; et le Directoire, suivant d'autres erremens, rappela sur un autre théâtre de la guerre, la fortune, qu'une conduite contraire avait éloignée.

La cour de Vienne, à cette époque, commença impolitiquement à détacher les liens politiques qu'elle avait formés avec la Russie. On gêna Suwarow dans l'exécution de son plan de campagne. L'Archiduc ayant attiré à son armée du Rhin une partie des troupes qu'il commandait en Helvétie, une forte division russe fut retirée d'Italie pour les

remplacer, sous la conduite du prince Korsakof; mais avant que ces renforts eussent joint, Massena sut profiter de sa supériorité momentanée, et, par une seule victoire, rétablit l'équilibre dans le choc des deux partis. Ce choc était simultané; et sur toute une ligne, qui s'étendait depuis Gênes, passant par les sommités des Alpes, suivant le cours du Rhin, et se terminait à la mer du Nord, où se préparaient d'autres scènes sanglantes, par les efforts réunis des Russes et des Anglais.

Le cabinet de Saint-James avait préparé une grande diversion pour reconquérir la Hollande, et une armée anglo-russe de quarante mille hommes y avait débarqué, sous les ordres du duc d'Yorck. Le général anglais Abercrombie l'avait devancé, et cette avant-garde s'était déjà mesurée avec les troupes franco-bataves qu'on avait pu rassembler. La flotte anglaise avait forcé le passage du Helder, avait atteint, dans le Zuyderzée, la flotte hollandaise, qui, au signal de combat donné par l'amiral, avait arboré le pavillon orange, avait refusé de combattre, et s'était réunie aux Anglais. Le général hollandais Daendels ayant rassemblé ce qui se trouva de troupes françaises et hollan-

daises, eut un premier engagement avec Abercrombie, sur les Dunes, au moment du débarquement, qu'il ne put empêcher. Le général Brune arriva peu de jours après, et trouva l'armée retranchée derrière la digue du Zip, terrein entrecoupé de canaux d'environ trois lieues d'étendue. Le général français prit position en avant d'*Alkemaer*. Le duc d'Yorck n'était pas encore arrivé avec les dernières divisions de son armée; Abercrombie n'avait que seize à dix-sept mille hommes. Brune résolut de faire usage de sa supériorité momentanée : avec vingt-cinq mille hommes il attaque la digue du Zip; la colonne française, à l'aile gauche, eut d'abord quelques avantages; mais parvenue sur le revers de la digue, elle ne put tenir contre le feu de quatre bâtimens anglais. Les deux colonnes hollandaises du centre et de la droite n'eurent pas plus de succès, et, après une perte considérable, l'armée rentra dans ses premières positions.

On avait de grandes inquiétudes à Amsterdam sur l'approche de la flotille anglaise, maîtresse du Texel, et pouvant arriver sous les murs de cette capitale : on arma les batteries, on pressa la levée des soldats nationaux,

les renforts arrivèrent de France; on fit passer par les canaux de l'intérieur cinquante chaloupes canonnières, et Amsterdam fut mis hors d'insulte. Cette campagne dans la Hollande, cette expédition maritime des *Anglo-Russes* n'ayant de rapport avec les mouvemens des autres armées que par la diversion qu'elle opéra, le récit peut en suivre les événemens, et devancer les dates qui fixèrent l'époque de ses derniers résultats.

Le gouvernement anglais avait compté sur un parti stadhoudérien en Hollande, qui partagerait au moins les moyens de résistance de cette République, et le Directoire français avait peu compté sur les efforts de la nouvelle République batave pour défendre sa nouvelle alliance et ses nouvelles constitutions. On vit à cette époque ce que peut le mot *patrie*, quand il n'est pas un vain nom. Le contraire de ce qu'avaient prévu les deux gouvernemens ennemis arriva : tous les intérêts commerciaux, qui depuis liaient les intérêts publics et particuliers des Hollandais avec l'Angleterre, cédèrent à la crainte d'une invasion et d'une conquête. On parla aux Bataves de leur antique liberté et de ce qu'ils avaient fait pour elle, et d'abord l'armée anglo-russe

ne fut plus qu'un ennemi qu'il fallait repousser. Les bataillons se formèrent, les gardes nationales se réunirent, et, soutenu des renforts qu'amenaient les généraux français, bientôt Brune, qui commandait en chef, se vit à la tête d'une armée franco-batave en état de tenir tête et de défendre le terrein.

Après l'affaire de Bergem, le duc d'Yorck ayant reçu les dernières divisions russes et anglaises, marcha en avant et fit attaquer. Brune avait établi son aile droite à des canaux, et le front de cette aile était couvert par des inondations. Cette position, tenue par les troupes hollandaises, était inexpugnable. Tout l'effort se porta contre l'aile gauche, composée des bataillons français. Le duc d'Yorck avait formé quatre colonnes : celle de droite, conduite par le général anglais Abercrombie, tourna la gauche des Français, dépassa le poste d'Alkemaer, et força la retraite de toute cette aile, dont le mouvement rétrograde nécessita celui de l'aile droite; et toute l'armée prit en retraite une position plus resserrée, deux lieues environ en arrière de la première position. L'avantage de cette journée demeura à l'armée ennemie. La nouvelle position de Brune

était plus forte encore que la première, par la nature du terrein, qui couvrant les deux ailes, ne laissait de passage qu'en avant du centre. Le duc d'Yorck fit les mêmes dispositions que le jour précédent : son aile droite eut d'abord quelques avantages en avant d'Alkemaer ; mais vers le milieu de la journée Brune saisit un moment favorable, et, à la tête de la cavalerie, chargea la cavalerie russe et anglaise, l'enfonça et la rompit ; il eut deux chevaux tués sous lui dans ces charges réitérées : ce mouvement fut décisif pour cette journée, et par suite pour l'issue de cette expédition. Les Français rentrèrent dans Alkemaer ; le duc d'Yorck reprit sa dernière position ; et bientôt, gêné pour les subsistances, dans un pays coupé, où il ne pouvait pas s'étendre, et où ses communications avec sa flotte étaient coupées par des inondations et des terreins détrempés, il se décida, d'après l'avis du conseil de guerre, à reprendre sa position du Zip. Bientôt un parlementaire vint proposer au général français un armistice, jusques à l'arrivée des nouveaux ordres de la cour de Londres. Ces ordres, dans l'état des choses, ne pouvaient être que de rembarquer les

troupes. La saison ne permettait ni de les laisser dans la position qu'elles occupaient; ni de tenter de nouvelles attaques, ni même de tenir la mer sur les attérages du Texel. Par les articles du traité, le duc d'Yorck remit aux Hollandais tous les postes que son armée tenait sur les rives du Zuyderzée. On rendit huit mille prisonniers français, et le sort de la flotte hollandaise fut réglé par un article secret; elle resta dans les ports d'Angleterre.

Telle fut l'issue de cette expédition combinée, une des plus grandes que l'Angleterre ait tentée sur le continent. Le seul avantage que la coalition en retira, fut une diversion qui atténua, pendant qu'elle dura, la force et les opérations de l'armée du Rhin. Le théâtre de la guerre dans l'Helvétie était devenu le centre de toutes les combinaisons militaires, parce que la Suisse était devenue la position centrale de cette ligne d'opérations qui s'étendait pendant cette campagne depuis le Zuyderzée jusques au golfe de Gênes. La Suisse, à cette époque, après sa soumission, ou plutôt sa destruction, était devenue, selon l'expression employée par les relations des deux armées, *une mer de*

feu. Les armées se combattaient sur tous les passages que laissaient des montagnes désertes. Les descendans de Guillaume Tell avaient péri ou avaient abandonné leur patrie avec leur liberté native : on ne rencontrait plus, dans ces cantons démocratiques, que des villages incendiés, des bandes d'enfans errans et égarés, des troupeaux sans guides et devenus sauvages. Les grands cantons aristocratiques, dont la politique, moins énergique et plus éclairée, avait cédé à la nécessité, s'étaient soumis à la constitution directoriale, et avaient moins souffert; ils en étaient quittes, après la perte de leurs richesses et la dévastation de leurs propriétés, pour prendre les armes au service de leur vainqueur. Les deux armées avaient des bataillons suisses dans leur ligne, et par-tout où ces anciens concitoyens se rencontraient, ils se combattaient avec la fureur et l'acharnement des guerres civiles. Tel était alors l'état de cette terre antique de la liberté. Le torrent révolutionnaire, contenu long-temps par ses digues naturelles et politiques, grossi par l'obstacle, avait tout englouti à sa première irruption. Ailleurs la révolution trouvant des abus à dévorer, fut une calamité lo-

cale qui laissa souvent quelque compensation ; en Suisse elle fut un crime, un vrai crime de *lèse-nation*. Le genre humain fut affligé d'une plaie incurable ; la liberté publique fut frappée au cœur, et tous les peuples furent avertis que les gouvernemens ne voulaient plus souffrir l'exemple scandaleux d'une nation qui se gouvernait elle-même. La lassitude, le raisonnement et la nécessité amenèrent dans la suite un autre ordre de choses, que le temps jugera, et qui fut du moins un calmant utile, et donna à l'humanité un intervalle pour respirer un moment.

L'Archiduc, en se portant à son armée du Rhin, avait emmené une partie des troupes, et laissé le commandement du reste au général Hotze. Suwarow se hâtait d'amener les troupes russes qui devaient remplacer celles qui avaient suivi l'Archiduc; et Massena, instruit des progrès et de la marche de Suwarow, jugea qu'il ne lui restait que le temps d'attaquer avant cette jonction. Les deux armées étaient séparées par le lac de Zurich, la Lintz et le lac de Wallstat. La ville de Zurich formait le point le plus avancé de cette position, et c'était celui que Massena

voulait emporter, comme décisif pour toute la ligne. Pour y parvenir, il fit d'abord attaquer et tourner l'aile gauche des Austro-Russes ; après plusieurs jours de combats réitérés, ils furent forcés dans toutes leurs positions, et obligés de se retirer sur l'extrémité orientale du lac de Constance. Le général Hotze, qui commandait cette aile, fut tué au commencement de l'action, et cette perte influa beaucoup sur l'événement; il était Suisse, né à Zurich, et connaissait le pays, avantage que perdirent les généraux russes qui le remplacèrent. En même temps que la droite de Massena réussissait dans ses attaques, lui-même faisait attaquer la position du prince Korsakof à Zurich. Massena fit d'abord déposter la droite de l'ennemi des hauteurs de l'ouest qui dominent la ville. Les colonnes conduites par les généraux Mortier et Klein, enlevèrent ces positions. Le centre se retira alors jusques sous les murs de Zurich, et, sur les rapports de ce qui s'était passé à son aile gauche, le prince Korsakof se décida à la retraite. Une forte arrière-garde, qu'il laissa dans la ville, ayant refusé de répondre à la sommation du général français, Zurich fut emporté l'épée à la main. Le généreux

Lavater, voulant sauver un de ses concitoyens, fut tué d'un coup de fusil par un soldat, et mourut des suites de cette blessure. Massena alla à la poursuite de l'ennemi jusques à Constance, où il fut forcé de repasser le Rhin.

Cependant Suwarow n'avait pas ralenti sa marche. Il avait écrit aux généraux de l'armée vaincue : « Vous répondrez sur « votre tête d'un pas de plus que vous feriez « en arrière. Je viens réparer vos fautes ». Son plan était de pousser devant lui l'aile droite des Français, de prendre à revers les deux lacs de Zurich et de Wallenstadt, de rallier ainsi à lui l'armée battue, et de forcer alors Massena à se retirer jusques sur le Rhin. Le général Lecourbe, qui avait commandé cette aile pendant les journées victorieuses, soutint les premiers efforts des Russes; mais bientôt il eût été obligé de céder au nombre, si Massena, accourant de Zurich avec quinze mille hommes, n'eût arrêté le général russe, qui dès ce moment se décida à la retraite, malgré les mouvemens en avant que l'armée de Korsakof entreprit aussi-tôt qu'il connut l'éloignement de Massena; mais celui-ci, revenant en hâte de sa droite à sa gauche, re-

poussa cette nouvelle attaque. La ville de Constance fut trois fois prise et reprise dans ces dernières journées. Le corps de Condé s'y trouva en tête des Français républicains, et les deux partis armés méritèrent réciproquement leur estime. Cette bataille, si l'on peut appeler ainsi quatorze jours de combats, se termina à la prise de Constance et à l'évacuation de la Suisse; mais ses résultats furent immenses, par l'influence qu'elle prit sur le système général offensif des armées de la coalition. L'Archiduc, à la nouvelle des combats de Zurich, remonta la rive droite du Rhin, laissant un corps pour couvrir Manheim et Philisbourg; il se rapprocha de la Haute-Souabe et des corps qui, évacuant la Suisse, occupaient la rive septentrionale du lac de Constance. Le théâtre de la guerre changea : la Suisse, épuisée, ne pouvait plus alimenter les armées nombreuses qui l'avaient dévorée. Ces armées étaient diminuées par leurs pertes (les seules journées de Zurich avaient coûté, aux deux partis, plus de quarante mille hommes); elles ne pouvaient plus suffire aux vastes plans d'opérations qu'elles avaient entrepris et commencés. Chacune était obligée de con-

centrer ses positions, et ce système forcé était aussi désavantageux à la guerre offensive des alliés que favorable à la défensive que la France avait à soutenir. La chaîne de communication d'une armée à l'autre était rompue; chacune de ces armées était isolée dans ses opérations militaires. Le faisceau de la coalition se relâchait et bientôt se rompit. En Italie, Championnet, concentré dans l'Etat de Gênes, défendait les passages de l'Apennin. Quoiqu'il eût échoué dans l'entreprise qu'il tenta pour faire lever le siége de Coni, qui se termina par la bataille de Gemola, où les généraux opposés, Mélas et Championnet, manœuvrèrent plusieurs jours avec tous les raffinemens de la science militaire, où les colonnes se rencontrèrent en marche pour attaquer, où l'art et la valeur épuisèrent leurs dernières ressources, et dont la perte ne valut à l'ennemi que la prise de Coni : quoique ce général fût dans une grande infériorité de forces, qui ne lui permit aucun mouvement progressif, l'armée autrichienne d'Italie ne pouvant plus s'appuyer sur les mouvemens d'une ligne d'opérations combinées, rompue

et désunie, se trouvait hors d'état de profiter de ses avantages, et se voyait arrêtée au terme de ses travaux et de ses succès. Les combats de Zurich rassurèrent les frontières de la République française depuis la Méditerranée jusques au Rhin, comme les victoires de Brune les avaient assurées sur tout le cours du Bas-Rhin.

La ligne de défense, depuis Mayence à Strasbourg, était la seule qui pût donner quelque inquiétude au Directoire; mais dans l'administration civile et dans les relations extérieures, tout semblait tendre à une dissolution prochaine, à peine contenue par des mesures répressives partielles dans les départemens du Midi. La loi de la conscription avait occasionné des révoltes locales; cette loi venait d'être portée, et ses conséquences, encore incalculées, devaient changer l'état militaire de toutes les puissances de l'Europe, et l'état civil de tous ses habitans. La haine obstinée des cours étrangères rendit cette loi de circonstance nécessaire à la République française, et dès-lors elle devint nécessaire à tous les autres gouvernemens. L'état de guerre con-

tinuel ne permit plus d'observer le mode d'exécution prescrit par la loi. Les gouvernemens, assurés du renouvellement des moyens, en décuplèrent l'emploi : la guerre ne fut plus la lutte des armées, mais celle des peuples ; et ce mot de *guerre d'extermination*, fit, pour la première fois, frémir l'humanité asservie. La politique prépondérante du ministère anglais avait déjà jeté des germes de haine implacable entre les familles régnantes et la France ; elle put saisir ce nouveau système de guerre pour armer les haines devenues nationales, et pour épuiser les corps politiques du continent par des efforts à-la-fois faciles et réitérés. Les nations furent des grandes armées de réserve dont on tira à volonté des détachemens pour repeupler les camps et pour remplir les vides que le canon avait faits dans la ligne de bataille. On ne combattit plus pour la gloire ou pour l'intérêt ; on se battit pour l'indépendance et pour l'existence.

Le premier acte de ce système, l'exaspération, fut cet attentat commis sur les plénipotentiaires français au congrès de Rastadt. L'intérêt mutuel des nations civilisées leur avait toujours commandé de respecter,

comme sacrées, les personnes de leurs représentans diplomatiques. Les peuples sauvages, les barbares même, avaient rarement violé cette loi du droit des gens. L'Europe épouvantée frémit d'horreur et d'indignation en apprenant le meurtre prémédité et exécuté à froid des trois commissaires, Bonnier, Roberjeot et Jean-de-Brie. Les assassins ne furent pas des malfaiteurs déguisés et inconnus, ce furent des gens de guerre revêtus de leur uniforme, conduits et commandés par leurs chefs. L'ordre de partir fut donné inopinément aux commissaires; l'heure prescrite sembla combinée avec l'attentat; les moyens de sûreté requis furent refusés. Le lieu de la scène fut la voie publique, aux portes même de la ville; les soupçons s'égarèrent, et l'histoire ne peut encore les fixer; elle peut seulement écarter les imputations injustes : la plus absurde fut celle faite au Directoire français; il eût fallu qu'il disposât d'une troupe autrichienne, et les informations dont la cour de Vienne fut maîtresse n'eussent pas manqué de le confondre. Le caractère établi de l'Archiduc, et celui même de l'Empereur, repoussent toute accusation personnelle. Nul indice contre le ministère au-

glais; la Cour de Vienne avait intérêt de rejeter sur tout autre l'odieux de ce meurtre. Le silence qui suivit les informations pourrait tout au plus faire croire que cette Cour, instruite se trouva condamnée au silence par des intérêts plus chers encore que ceux de la politique, et que l'honneur lui commandait le secret.

Les voitures des Commissaires sortirent vers les dix heures du soir; la nuit était obscure; des flambeaux éclairaient leur marche : à cent toises des barrières ils sont assaillis par une troupe de hussards; on les arrache de leur voiture, on vérifie l'identité de leur personne; Jean-de-Brie est frappé de deux coups de sabre, jeté pour mort dans le fossé; il eut la présence d'esprit de le feindre. Bonnier et Roberjeot sont tués, et la troupe se disperse, après avoir fouillé les voitures et enlevé les papiers, qui sont portés au commandant de ce corps. Jean-de-Brie s'était traîné dans un bois. Le matin il rentra dans la ville, et se réfugia chez le ministre prussien Goertz. Le procès-verbal authentique qui donne le récit de cet horrible massacre, est plus historique que ne pourrait l'être toute autre rédac-

tion (1). Le juste cri de la vengeance retentit aux armées et dans les tribunes; et peu de temps après un détachement de ce même

---

(1) *Procès-verbal des Ministres Plénipotentiaires à Rastadt, sur les événemens des 9 et 10 floréal an 7* (28 *et* 29 *avril* 1799).

« Le Plénipotentiaire impérial étant appelé de Rastadt et ayant quitté cette ville le 23 du mois dernier, la députation de l'Empire déclara, dans sa séance du 13, qu'elle était suspendue, et notifia à la légation française les motifs de cette déclaration. Les ministres de France déclarèrent aussi, le 23, qu'ils allaient se retirer sous trois jours.

« L'officier impérial remit aux ministres français une lettre, M. de Dohm est le seul qui l'ait vue par hasard : il garantit qu'elle contenait à-peu-près les lignes suivantes :

« Ministres, vous concevrez facilement que, dans l'enceinte des postes occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français ; en conséquence, vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans l'espace de vingt-quatre heures ».

Signé BARBATCZY.

Gernsbach, ce 29 avril.

« Les ministres français résolurent de partir sur-le-champ.

corps de hussards se trouvant enveloppé, voulut se rendre. Toute capitulation fut refusée; il fut entouré et massacré. L'ennemi

---

« Avec l'officier qui avait apporté la lettre, il était arrivé cinquante hussards de Szecklers, qui s'étaient postés à la porte d'Etlingen, et avaient fait occuper de même les autres postes.

« Lorsque la légation française se présenta à la porte de la ville, on lui annonça qu'elle ne pouvait sortir. Les trois ministres descendirent sur-le-champ; et, laissant-là leurs voitures avec leurs familles et leur suite, ils se rendirent au Château, chez le ministre de Mayence. Personne ne pouvait concevoir cette contradiction de l'ordre de partir sous vingt-quatre heures avec l'obstacle mis à ce départ aux portes de la ville. Ils demandèrent, pour n'être plus arrêtés, une escorte militaire. Là, ils furent obligés d'attendre longtemps la réponse, qui fut enfin apportée par M. de Harrant, major au service du margrave de Bade : elle portait que le capitaine ne pouvait point donner d'escorte, parce qu'il n'avait point d'ordre pour cela; mais que les ministres français ne trouveraient aucun obstacle sur leur route. A la demande du major Harrant, si l'on devait entendre par-là que les ministres français pouvaient passer de l'autre côté du Rhin en toute sûreté, et si Harrant pouvait les en assurer, le capitaine avait dit : *oui*. Les ministres français préférèrent donc, après quelques réflexions, partir de suite sans

fut enfin obligé de retirer ce régiment sur les derrières de son armée.

Cet attentat, qui avait donné le signal

---

escorte, plutôt que de retourner au Château pour y attendre le point du jour; parti que plusieurs conseillèrent de prendre, et que les femmes desiraient.

« Entre 9 à 10 heures, les ministres français sortirent enfin de la ville. La nuit était très-sombre; on portait une torche devant leurs voitures.

« A-peu-près un quart-d'heure s'était écoulé, lorsque des divers côtés arriva la nouvelle que les voitures de la légation française avaient été arrêtées avec violence par des hussards autrichiens, qui avaient donné des coups de sabre au cocher et au porte-flambeau. La plupart des membres du corps diplomatique se trouvaient, dans ce moment, rassemblés dans un casino. L'envoyé ligurien Boccardi et son père, qui étaient dans la dernière voiture, et qui s'étaient échappés, y rapportèrent la première nouvelle. On décida unanimement qu'on se rendrait ensemble près du capitaine, pour lui demander une explication, et avant tout, les secours les plus prompts. Peu de minutes après arriva la nouvelle atterrante, que les ministres français avaient été assassinés par les soldats de l'Empereur.

« La raison se refusait à trouver ce crime vraisemblable; le cœur ne le trouvait pas possible: « Non, non, c'est « faux », fut le cri universel. Cependant le desir de faire cesser le plutôt possible un malheureux mal-entendu,

d'une guerre implacable entre la France républicaine et les rois coalisés, avait averti les ennemis de l'intérieur que le moment

---

fit hâter les pas vers l'officier commandant. Il avait son quartier-général à vingt pas de la porte d'Etlingen, à l'auberge dite *de la Lanterne*. La garde de la porte s'opposa au passage de la société, quoiquelle s'annonçât comme composée d'envoyés de cours royales et princières. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on obtint qu'un bas-officier nous annonçât. On demanda une seconde fois quels envoyés nous étions, et on déclara, avec une exactitude inquiète, que seulement trois, quatre ou six ministres pouvaient aller près du capitaine.

« Cet officier parut enfin. L'envoyé de S. M. prussienne, comte de Goertz, lui fit, au nom de tous, cette courte exposition: « Nous voudrions savoir quelles « mesures il avait prises au bruit de cette affreuse « nouvelle, qui lui avait sans doute été portée comme à « nous ». Il répondit : « Qu'à la demande du ministre « de Mayence, qui avait déjà été chez lui, il avait en- « voyé un officier avec deux hussards ». Nous pensâmes que ce n'était pas suffisant, et nous l'engageâmes, au nom de l'humanité, au nom du bien de l'Europe, de l'honneur de la nation allemande, près d'être tachée par un crime sans exemple dans les annales des peuples civilisés; au nom de l'honneur de son auguste monarque, au nom de son propre honneur et au nom de

était venu de rallumer la guerre civile. Le ministère anglais, qui depuis long-temps promettait de l'or et des armes, les donna.

---

sa vie, de faire, au plus vîte, tout son possible pour sauver ce qui pourrait être encore à sauver.

« Le capitaine répondit que c'était un malheureux mal-entendu; que sans contredit les patrouilles rôdaient pendant la nuit, et qu'un pareil malheur pouvait facilement arriver; que les ministres français n'auraient pas dû partir pendant la nuit. On lui rappela qu'il avait refusé une escorte, et qu'il avait dit au major de Harrant qu'il n'y avait rien à craindre pour la légation française. Il répondit qu'il n'avait point eu d'ordre de donner une escorte; qu'on aurait dû la demander au commandant. Le conseiller de la légation prussienne, comte de Bernsdorf, dit qu'il avait demandé lui-même au colonel, lorsqu'il avait été envoyé vers lui, s'il donnerait une escorte. « Vous « l'a-t-il accordée »? fut la réponse du capitaine.

« L'envoyé du Danemarck lui ayant ensuite rappelé la conversation qu'il avait eue avec lui, et dont nous avons parlé ci-dessus: « Voulez-vous, dit-il, établir « contre nous une inquisition »? Enfin, lorsque, passant sur toutes les considérations qui devaient nous frapper, après le traitement que nous étions obligés de souffrir, nous le priâmes, le pressâmes, le suppliâmes de ne pas perdre un instant pour sauver peut-être encore la vie de quelques hommes et l'honneur de

Une nouvelle organisation de chouans essaya encore de soulever la Vendée, et réussit en partie. De nouveaux chefs partirent de

---

son service; il nous demanda où donc étaient les voitures des ministres, et d'autres explications, à nous que ses ordres retenaient prisonniers en ville, à nous qui venions à lui pour savoir quelle nouvelle il avait, quelles mesures il avait prises pour empêcher, s'il était possible encore, un crime qui touche de si près son honneur et celui de son souverain. Enfin, nous exigeâmes de lui la promesse de détacher un officier et six hussards pour accompagner le major Harrant, et deux hussards de Bade, sur le grand chemin de Plittersdorf. En attendant il était arrivé plusieurs fuyards échappés du champ de carnage, qui confirmèrent qu'en effet les trois ministres français avaient été assassinés par des hussards de Szecklers. Le meurtre de Bonnier fut rapporté par un témoin oculaire, le porte-flambeau.

« Quand M. de Harrant déclara aux hussards que les carrosses devaient être conduits à la ville, ils ne voulurent pas d'abord s'y prêter, soutenant que ces carrosses étaient leur butin. Ce ne fut que moyennant les plus fortes menaces, et après que M. de Harrant leur eut déclaré, qu'en sa qualité d'officier, le commandement et la disposition des voitures lui appartenaient exclusivement, qu'il parvint à les faire désister de leur projet.

Londres, avec de nouveaux pouvoirs et de nouveaux plans d'insurrection. Bientôt leurs espérances furent relevées et leur activité

« M. de Harrant trouva les cadavres de Bonnier et de Roberjeot par terre horriblement maltraités. Ne trouvant pas le corps de Jean-de-Brie, il se donna toutes les peines imaginables pour le découvrir. Il se proposa même de faire des recherches dans les bois, et de demander, pour cet effet, une escorte de quelques hussards autrichiens, qui se joindraient à lui et aux deux hussards, dont il était accompagné. Mais cette escorte lui fut refusée, sous prétexte qu'on pourrait rencontrer d'autres patrouilles autrichiennes, et que, dans l'obscurité de la nuit, on courait risque d'en être attaqué. M. de Harrant fut obligé de remettre l'exécution de son dessein jusqu'au jour, et ramena, en attendant, les carrosses dans la ville.

« Les épouses de Jean-de-Brie et de Roberjeot, les filles du premier, les secrétaires et les domestiques s'y trouvaient. Aucun d'eux n'était blessé; plusieurs avaient été dépouillés cependant de leur argent, montres, etc. Il n'y avait eu que les trois ministres qui eussent été attaqués par les meurtriers. Les carrosses arrêtèrent devant le château. Chacun s'empressait d'approcher les infortunés qui y éaient, afin de leur porter des secours; mais on écarta tout le monde indistinctement, même les plus considérés des ministres, parce

fomentée par les revers des armées françaises d'Allemagne et d'Italie. Sur la rive gauche de la Loire, des rassemblemens se

---

que nul officier n'était présent; il fallait auparavant attendre des ordres.

« Enfin, on obtint de pouvoir porter, dans les appartemens de M. de Jacobi, ministre du roi de Prusse, madame Roberjeot, étendue demi-morte dans la voiture qui arrêtait devant la porte de ce ministre. Madame Jean-de-Brie, ainsi que ses deux filles, furent obligées de descendre de leurs voitures dans la rue, parce que l'on ne voulut jamais permettre que les carrosses entrassent dans les cours du château.

« On apprit les détails de l'assassinat de Roberjeot par son valet-de-chambre, qui avait été dans la même voiture. Il déposa que des hussards s'étaient présentés à la portière, qu'ils en avaient brisé les glaces, et demandé : « Ministre Roberjeot », sur quoi celui-ci avait répondu en français : *Oui*, en produisant en même temps le passe-port de l'envoyé directorial de Mayence ; que les hussards avaient déchiré ce passeport ; qu'ils avaient fait sortir de force le ministre de sa voiture, et lui avaient porté plusieurs coups très-violens; que l'infortuné, ayant donné cependant quelques signes de vie, et sa femme ayant crié : « oh ! sauvez, sauvez »... les hussards avaient redoublé leurs coups ; que madame Roberjeot alors s'était élancée sur le corps de son mari ; mais que lui, valet-de-chambre, l'avait

formèrent, des villes furent rançonnées, les caisses publiques pillées, les acquéreurs de domaines nationaux taxés, les

---

saisie fortement dans ses bras, lui bouchant les oreilles, et empêchant qu'elle entendît les cruels gémissemens du mourant; que lui, valet-de-chambre, avait été jeté hors de la voiture par un hussard, qui lui avait demandé : « Domestique »; et ayant répondu affirmativement, le hussard lui avait donné à entendre, par signe, qu'il n'avait rien à craindre; que néanmoins il s'était saisi de sa montre et de sa bourse; que la même chose était arrivée à madame Roberjeot. Cependant plusieurs d'entre nous ont remarqué que la voiture n'avait point été pillée entièrement, mais qu'on avait laissé de l'argent et des effets précieux. Lorsque madame Roberjeot quitta sa voiture, elle tomba en défaillance; s'écriant à plusieurs reprises, avec une voix déchirante : « On l'a haché devant mes yeux ». Le secrétaire de la légation, Rosenstiel, qui se trouvait dans une des dernières voitures, et par conséquent près de la ville, s'est vraisemblablement sauvé par les jardins, dès le commencement de l'affaire. On le trouva dans le logement du ministre de Bade, dans un état de délire. Quelques-uns d'entre nous se rendirent auprès du capitaine des hussards autrichiens, pour le solliciter d'accorder une escorte au major de Harrant, qui, accompagné de quelques hussards de Bade, voulait aller à la recherche de Jean-de-Brie. Le comte

fonctionnaires républicains enlevés. Sur la rive droite, l'insurrection prit plus de consistance : des chefs plus accrédités obtinrent

---

de Solms de Laubach s'offrit à l'accompagner, afin d'appeler le ministre français, qui connaissait sa voix par son nom. Le capitaine accorda l'escorte. Ils n'eurent pas la satisfaction de trouver le ministre Jean-de-Brie; mais ils apprirent quelques circonstances absolument nécessaires à l'éclaircissement du fait; les voici : le major de Harrant s'étant adressé au bailli de Rheinau pour obtenir des renseignemens sur le compte du ministre absent, le bailli lui apprit que des hussards impériaux avaient déjà fait des perquisitions relativement à un Français blessé et fuyant, et dont la découverte leur importait infiniment; qu'ils avaient fortement recommandé, qu'au cas qu'on trouvât un Français ressemblant au signalement qu'ils lui donnèrent, de bien se donner de garde de le conduire à Rastadt, mais de le faire passer en dehors de la ville et de le leur mener à Muckensturm par un chemin désigné, ou bien qu'on devait simplement le garder soigneusement et leur en donner connaissance.

« A sept heures du matin, le ministre Jean-de-Brie se rendit dans la maison du ministre prussien Goertz. Son apparition causa d'autant plus de joie à ceux qui se trouvèrent présens, que l'état dans lequel il se trouvait leur inspirait d'intérêt. Ils furent témoins des épanchemens de sa joie et de sa reconnaissance envers Dieu, lorsqu'il apprit que sa femme et ses filles étaient encore

des rassemblemens plus nombreux. La Bolbène-Fougeroux, Bourmont, Châteauneuf, Ruais, La Nogarède, Timolan, Suzanet,

---

sauvées. Ses habits étaient déchirés ; il était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez. Sa perruque et son chapeau l'avaient garanti d'un coup de sabre sur la tête, de manière qu'il n'avait qu'une contusion. On lui administra tout de suite les secours nécessaires ; on entendit le récit touchant de la manière miraculeuse dont il avait été sauvé.

« Un hussard lui avait demandé en français : « Es-tu Jean-de-Brie » ? A quoi il avait répondu par l'affirmative, en produisant son passe-port, qui fut déchiré. Lui, ainsi que sa femme et ses filles, furent arrachés de leur voiture, et on frappa sur lui : il fut jeté dans un fossé qui bordait le grand chemin. Il eut la présence d'esprit de contrefaire le mort, et il se laissa dépouiller ; c'est ce qui le sauva. Lorsque les hussards furent éloignés, il se leva et courut vers le bois. Ne voulant pas se jeter par terre, à cause de la pluie qui tombait, il grimpa sur un arbre, malgré la forte blessure qu'il avait au bras gauche, y sommeillant de temps en temps de lassitude et d'épuisement. Il resta jusqu'au jour, qu'il s'achemina vers Rastadt. En approchant de la ville, il se mêla dans une foule qui était sortie pour voir les cadavres, et sans être remarqué par les patrouilles autrichiennes ni par le corps-de-garde posté aux portes il arriva heureusement. Le spectacle le plus déchirant

Froté, Georges, Dessol, tous ces chefs avaient leurs arrondissemens assignés : un conseil central dirigeait les opérations. L'ancienne

---

pour lui, fut celui de ses deux collègues, devant lesquels il était obligé de passer. Dans cet entretien, il échappa au capitaine plusieurs expressions qui méritent d'être remarquées : « C'était un malheur, mais « à qui la faute; on ne l'avait pas commandé ».

« On lui témoigna l'effroi que l'énoncé de la possibilité seulement d'un pareil soupçon devait causer à des gens d'honneur : il s'efforça d'atténuer l'énormité du crime : « A nous aussi on a tué des généraux ». Les soussignés attestent sur leur honneur et sur leur devoir, que tous les faits énoncés ci-dessus sont de la plus exacte vérité : nous avons été témoins oculaires de la majeure partie de ces événemens, et nous avons vérifié les autres avec la plus scrupuleuse attention, d'après l'exposé des personnes qui étaient présentes, et qui y ont joué un rôle. Nous n'avons eu en vue que de constater les faits dans toute leur pureté, et de les mettre de bonne heure à l'abri de toute altération, autant qu'il est possible. Nous avons supprimé tout jugement, toute observation, tout accès de sensibilité.

Karlsrouhe, le premier janvier 1799.

Signé le comte *de Goertz*, *de Jacobi*, *de Dohm*, *de Rosenkrantz*, *de Rechberg*, *de Rehden*, baron *de Gatzern*, comte *de Solms-Laubach*, *Otto de Gemmingen*, *de Kruse*, comte *de Taubé*.

Bretagne, la Normandie presque entière étaient à leurs ordres par les partis qu'ils y tenaient. Nantes, surpris, fut un moment en leur pouvoir; Paris même fut troublé lorsqu'on y apprit que les villes de Saint-Brieux et du Mans avaient été forcées de les recevoir; et l'état de ces provinces devint chaque jour plus alarmant, jusques au temps où un nouvel ordre de choses donna à la France, encore République, un Magistrat suprême qui sut tout réprimer et tout contenir.

Deux loix également impolitiques et injustes, avaient sur-tout servi à rallier, sous le nom de *mécontens*, tous ceux qui osaient l'être ouvertement, la loi des ôtages et celle de l'emprunt forcé : par la première, les parens d'émigrés devenaient responsables de leur absence; par la seconde, on exigeait un subside, sous le titre d'*emprunt*, de tous ceux dont la contribution était au-dessus d'une quotité déterminée. Beaucoup de lois injustes avaient été promulguées, exécutées, et supportées sans résistance. Ici l'opinion était à un période de liberté et de mécontentement qui la porta à s'exprimer par des signes extérieurs si prononcés, que l'on put dès-lors

juger à quel point elle avait abandonné les dépositaires de l'autorité qui gouvernait encore. D'autres lois aussi injustes, et d'une exécution plus générale, avaient été supportées avec résignation et patience ; mais la nécessité les motivait, la force les commandait et les soutenait : ici rien ne motivait, rien ne commandait avec force ; et, par un sentiment de justice assez remarquable, les classes de citoyens que cette loi n'atteignait pas, furent les premières à s'en indigner hautement, et avec d'autant plus de liberté que leurs plaintes étaient plus désintéressées. C'est de ces deux lois, celle des ôtages et celle de l'emprunt forcé, qu'il faut dater la déchéance du Directoire. Rien ne put ramener l'opinion publique vers lui ; elle s'éloigna, lui ôta tout l'appui de la confiance, dont aucun gouvernement ne peut se passer long-temps ; et depuis ce moment, où il commença à déchoir, sa chute suivit la progression rapide du mouvement accéléré. L'état des finances ne lui permettait même pas de déguiser sa détresse, obligé, au contraire, d'en exagérer les embarras dans ses messages aux Conseils, pour solliciter ainsi, ou plutôt pour nécessiter leur complaisance ; et ce qui était plus

remarquable encore à cette époque, ce n'était pas aux Directeurs qu'on en voulait, c'était au Directoire : Sieyes, dans toutes les occasions, et sur-tout dans les discours qu'il prononçait, rappelait sans cesse la nécessité de l'ordre, il ralliait à lui tous ceux qui le réclamaient, affectait de s'élever contre les jacobins, que l'on craignait, s'éloignait d'eux, et même les avait éloignés de lui; Barras, tenant sa cour avec aisance, luxe et légèreté, se faisait ainsi pardonner sa puissance, et d'ailleurs savait voiler avec adresse les projets assez vagues qu'on pouvait lui supposer; Roger-Ducos tenait à Sieyes par l'opinion et par l'amitié; les deux autres Directeurs, Gohier et Moulins, n'inspiraient aucune crainte, et n'étaient accusés d'aucune intention dangereuse; mais on sentait par l'expérience le défaut d'un pouvoir exécutif collectif et délibérant; on sentait l'insuffisance de ce pouvoir, qui ne se balance pas, parce que l'intérêt le partage bientôt en une majorité fixe, prépondérante et une minorité nulle. Les Consuls romains étaient deux, et deux ne délibèraient pas. Enfin, la lassitude voulait autre chose, sans trop savoir ce qu'elle desirait, et était prête à prendre ce qu'on vou-

drait lui donner, pourvu qu'elle n'eût qu'à le recevoir, et toute cette angoisse était interne; rien ne la motivait au dehors. La situation extérieure de la République n'avait rien qui pût justifier ces alarmes. A la fin de cette campagne, l'Anglais était chassé de la Hollande, les Russes de l'Helvétie. La position de l'armée d'Italie dans l'Etat de Gênes, prenant des revers sur le Piémont et sur le Milanais, arrêtait les progrès ultérieurs des armées autrichiennes, réduites par la retraite des Russes ; et bientôt les succès de l'armée du Rhin, commandée par Lecourbe, assurèrent toute cette frontière. Philisbourg, deux fois bloqué, deux fois dégagé par l'Archiduc, restait investi par l'armée française; enfin, les dernières dépêches reçues de l'Egypte, démentaient tous les bruits malicieusement exagérés du siége d'Acre : on apprenait la défaite de l'armée turque débarquée à Aboukir et la reprise de ce fort. Après cette victoire, Bonaparte était retourné au Caire, où il s'occupa de régler l'administration civile. Quelques communications avec des officiers européens prisonniers à la bataille d'Aboukir, lui avaient appris sans détails les revers des armées d'Italie, qui avaient

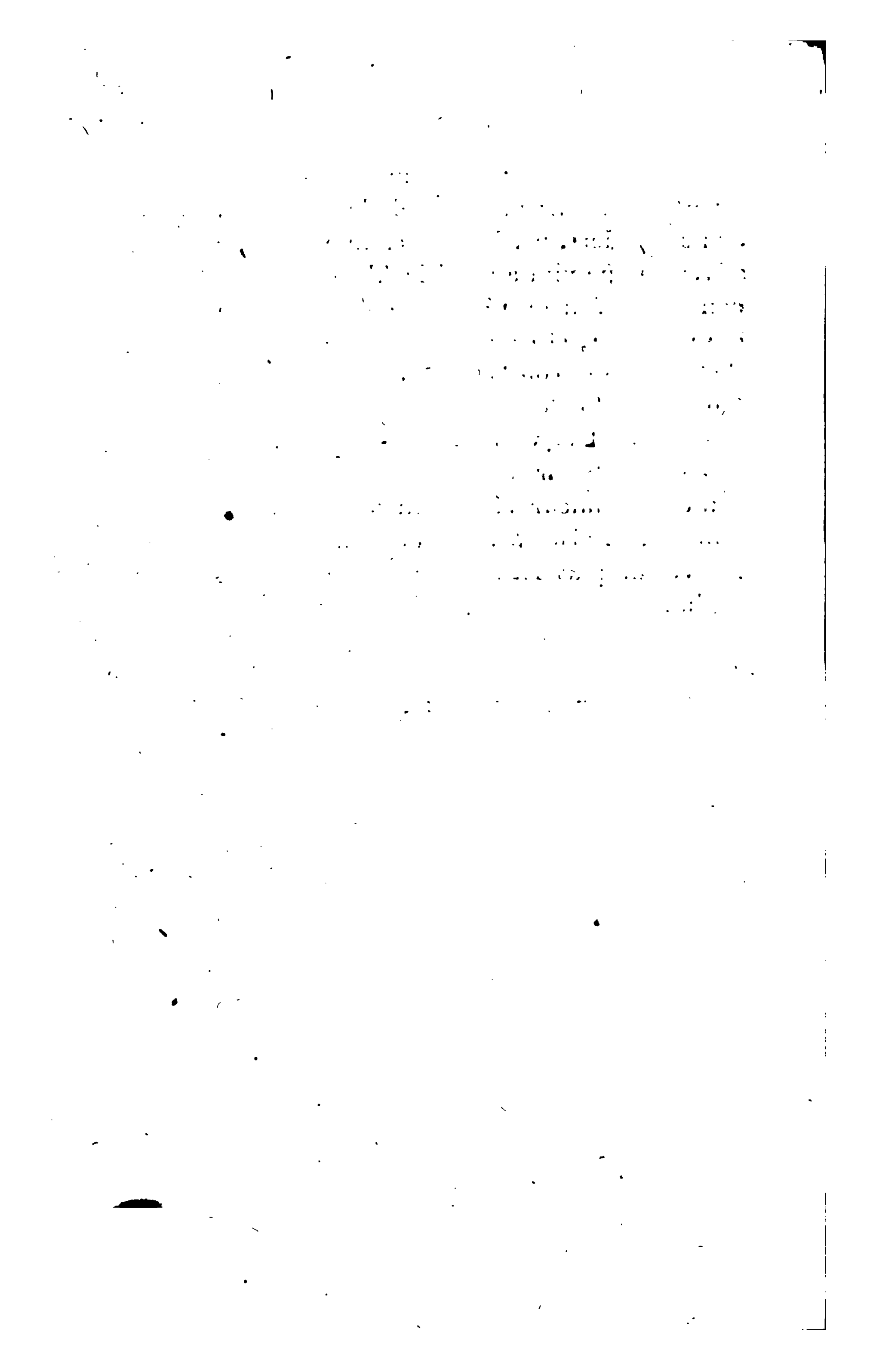
coïncidé avec la levée du siége d'Acre, et n'avaient pu lui faire connaître encore les succès de la fin de cette campagne en Helvétie, en Hollande et sur le Rhin, qui ne dataient que de la même époque de ses derniers succès en Egypte; il pensa alors que sa présence en Europe était nécessaire, et ne confia son projet de départ qu'au général Berthier. L'amiral Gantheaume eut ordre d'appareiller deux frégates dans la rade d'Alexandrie, et il en ignora la destination. Les généraux Kléber et Desaix reçurent des ordres cachetés, qu'ils ne devaient ouvrir qu'à jour fixé, et vingt-quatre heures après son départ; l'un commandait dans la Haute-Egypte, Kléber commandait l'armée. Les autres généraux qui devaient l'accompagner, reçurent des billets, qu'ils ne devaient ouvrir que sur le rivage, et portant l'ordre de s'embarquer sur-le-champ, sans aucune communication; enfin, les frégates mirent à la voile, et, après quarante-sept jours de traversée, arrivèrent au port de Fréjus.

La nouvelle de son arrivée retentit dans toute la France avec la rapidité d'une commotion électrique; le son des cloches l'annonçait au loin sur son passage; les villages,

les hameaux les plus éloignés des villes qu'il traversait, en furent avertis plus promptement que par la course d'un cheval, et, avant son arrivée à Paris, le bruit de son nom et les grands souvenirs qu'il rappelait, remplissaient déjà la France. L'espoir et l'attente agitaient tous les esprits; tout concourait à sa grandeur, comme tout avait concouru à sa gloire : à sa destinée venait se rattacher celle de tous les hommes auxquels les talens ou les chances de la fortune avaient donné de l'éclat et des droits à la reconnaissance publique; tous attendaient leur sort de la fixité du sien; tous avaient assez de droits et assez de titres personnels pour rivaliser entre eux; tous le voyaient comme pouvant seul mettre d'accord et satisfaire leurs prétentions : ce qui était senti par tous les individus l'était aussi par tous les partis; les essais réitérés de leurs forces leur en avaient prouvé l'insuffisance et l'équilibre; désespérant de le gagner, ils se donnèrent à lui, pour ne pas le laisser à leurs adversaires; ils se haïssaient réciproquement, et ne le haïssaient pas; ils se craignaient les uns les autres plus qu'ils ne pouvaient craindre tout autre; sûrs de dominer, ils n'eussent cédé le sceptre

à personne; mais incertains de le garder, ils l'eussent offert, par la seule crainte que leur adversaire ne vînt à le saisir. Toutes les circonstances étaient réunies pour l'élévation d'un homme, et cet homme fut à la hauteur de toutes les circonstances; il fut le *premier*, parce qu'il fut le *seul* qui pût l'être alors; ainsi le chef élevé jadis sur les pavois des Francs, porté par ses guerriers, dominait de toute sa hauteur la multitude qui l'environnait, et, placé par eux au-dessus de tous, ne voyait plus rien de grand au-dessous de lui.

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER TOME.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Mémoire des six Cantons démocratiques, adressé au Directoire français.

CITOYENS DIRECTEURS,

« LA République française, en se déclarant amie et alliée du peuple suisse, et promettant de respecter son droit de souveraineté, parut d'abord n'avoir eu en vue que de favoriser les efforts qui pourraient être faits par les habitans des Etats aristocratiques pour reconquérir cette liberté primitive dont les Cantons démocratiques furent la source et les auteurs.

« Tranquillisés par ces principes, si solennellement reconnus par la République française, nous étions bien éloignés de croire qu'elle voulût porter atteinte à la liberté et à l'indépendance des Gouvernemens populaires, tandis qu'elle se plaisait à les proposer pour modèle aux autres peuples de la Suisse.

« Cependant, l'approche des armées, l'incertitude de leur destination, les bruits publics, tout concourut bientôt à nous alarmer aussi, nous, les paisibles habitans des vallons de l'Helvétie.

« Mais l'opinion que nous avons de votre équité, citoyens Directeurs, et la confiance où nous sommes que votre conduite s'accordera toujours avec vos principes et vos promesses, parvinrent sans peine à calmer nos inquiétudes.

« Nous choisîmes dans le sein de nos assemblées générales, des représentans du peuple que nous envoyâmes à Berne. L'accueil qu'ils en obtinrent, et les assurances verbales et par écrit qu'ils nous apportèrent de sa part, nous confirmèrent entièrement dans la sécurité à laquelle nous avions osé nous livrer.

« Nous jouissions à peine des bienfaits de cette sécurité, lorsque tout-à-coup nous reçûmes, par le Gouvernement provisoire de Soleure, le projet d'une nouvelle constitution helvétique, et l'invitation pressante d'y adhérer; nous apprîmes en même temps, mais d'une manière indirecte, que tous les Cantons de la Suisse seraient forcés de s'y soumettre.

« Nous ne trouvons pas d'expressions assez fortes pour vous peindre, citoyens Directeurs, la consternation que répandit parmi nous une nouvelle que le concours de tant de circonstances rendait si vraisemblable.

« C'est en vain que nous en chercherions pour vous rendre la douleur dont elle remplit nos ames. Rien n'égale à nos yeux le malheur de perdre la constitution fondée par nos ancêtres, adaptée à nos mœurs et à nos besoins, et cimentée par la jouissance, pendant plusieurs siècles, de toute la somme d'aisance et de

félicité dont nos paisibles vallons soient désormais susceptibles (1).

Mémoire du peuple d'Appenzell, de celui de St-Gall, du Toggenbourg, de Rheinthal et de Sargans, au Directoire de la République française.

Citoyens Directeurs,

« Votre exemple a fait sortir les peuples de leur longue apathie. Depuis que la grande nation a rappelé la liberté sur la terre, tous successivement ont secoué leurs chaînes.

« De quelle satisfaction ne doit pas être rempli le cœur du patriote suisse, alors qu'il pense que c'est chez nous que la grande nation est venue prendre la première étincelle de ce feu sacré, allumé par nos ancêtres, dont la valeur porta les premiers coups aux tyrans de l'Europe?

« Nous sommes, citoyens Directeurs, les descendans de ces hommes; et, nous osons le dire, dignes de ce beau nom, car, au moyen de la régénération politique qui vient de s'opérer parmi nous, nous sommes rentrés en possession de cette ancienne liberté, que nous avions perdue par la suite des temps, mais que nos frères nous ont généreusement et volontairement ren-

---

(1) Le restant de ce Mémoire a été inséré dans le texte, et se trouve page 19.

due, en faisant le sacrifice de la souveraineté qu'ils exerçaient sur leurs égaux et leurs frères.

« En un mot, citoyens Directeurs, nous sommes tous libres maintenant, à l'exemple du Canton démocratique d'Appenzell, qui jouit depuis trois siècles et demi de la plénitude des droits de l'homme, et qui, ainsi que nous, demande de conserver sa constitution démocratique.

« Mais quelle a été notre surprise lorsque tout-à-coup on nous a présenté une constitution qui nous était jusqu'ici inconnue !

« Permettez, citoyens Directeurs, qu'avec toute la franchise qui convient à des hommes libres, nous vous communiquions ici nos sentimens à cet égard.

« Nous vous demanderons avant tout pourquoi l'on veut nous démocratiser ? Notre constitution n'est-elle donc pas assez démocratique ? Notre peuple n'est-il pas l'unique souverain, l'autorité qui fait la loi, qui élit ses magistrats d'après un système représentatif, et tellement conçu, qu'il serait difficile d'en imaginer un plus pur ? Voilà des faits qu'il est impossible de révoquer en doute. Nous espérons donc, citoyens Directeurs, que vous approuverez l'unique vœu que nous formons, celui de rester dans le repos dont nous jouissons, et de pouvoir nous gouverner selon l'exemple de nos ancêtres et de nos frères, les Cantons démocratiques.

« D'ailleurs, la constitution qui nous est proposée ne s'accorde ni avec nos localités, nos mœurs, nos usages, ni sur-tout avec cette pauvreté qui est la véritable richesse des peuples pasteurs ; car elle est l'égide

la plus certaine contre les besoins factices, et nous laisse le contentement et le bonheur. Cette constitution, applicable peut-être à des pays plus riches, aurait bientôt anéanti nos ressources domestiques. Ne serait-ce pas là le plus grand mal qui pourrait nous arriver? et voudrez-vous, citoyens Directeurs, préparer ainsi notre ruine et celle de nos enfans, en nous forçant de l'accepter?

« Non, vous ne le pouvez pas, citoyens Directeurs; vos intentions loyales et pures, vos principes républicains, la justice qui dirige vos décisions, tout nous assure que nous sommes à l'abri du danger qu'on a voulu nous faire craindre de votre part.

« Que ce peu de mots vous instruise de nos desirs, de nos vœux, de nos espérances! Les exaucérez-vous? Oui, vous le ferez, et alors nous reconnaîtrons en vous, et dans la grande nation que vous représentez si dignement, les soutiens inébranlables de la liberté des Suisses ».

Schwitz, le 5 avril 1798.

Les représentans d'Appenzell, de St-Gall, etc.

Dernière séance de l'assemblée populaire des petits Cantons démocratiques à Schwitz.

Le spectacle de cette assemblée fut imposant et solennel : tout le peuple était armé, ainsi qu'il arrivait du champ de bataille, les uns de fusils, d'autres de carabines, beaucoup de massues, de pieux et de hallebardes,

Toutes les figures portaient l'empreinte de la tristesse et de la consternation qui régnaient dans tous les cœurs.

Après une harangue courte et analogue aux circonstances, prononcée par l'ancien landamman Schueller, qui, cette fois-ci, présida l'assemblée, la prière habituelle en cette occasion fut récitée, et tout le peuple pria Dieu avec ferveur de lui être favorable, et de l'éclairer sur la conduite qu'il avait à tenir. Quel spectacle que celui d'une troupe de soldats citoyens, élevant leurs cœurs à l'Être-Suprême, et lui adressant des vœux pour le salut de la patrie !

Après cela on donna lecture de la capitulation. Le capitaine Bueler ajouta que le général Schauenbourg lui avait donné l'assurance verbale de ne point faire dans le canton de Schwitz de réquisitions d'hommes ni d'argent. Aloys Reding prit ensuite la parole : il raconta les événemens récens, la position des Français, celle des Suisses, la retraite des troupes d'Ury et celle des quatre cents hommes d'Unterwalden, qui, arrivés ce matin à Brunnen, pour porter des secours au Canton de Schwitz, avaient rétrogradé du moment où ils eurent appris qu'il s'agissait de capituler. Il termina son discours par conseiller d'adopter la capitulation.

Quand il eut achevé de parler, on présenta à l'assemblée une lettre que lui adressait le doyen Tanner, un des plus vénérables pasteurs. Ainsi s'exprimait cet honnête vieillard :

Chers et fidèles Concitoyens,

« Dans les circonstances pénibles et dangereuses où se trouve notre chère patrie, j'ai pris le parti de vous

écrire, et je m'y crois obligé par les devoirs de ma conscience, l'âge et les infirmités m'ayant mis hors d'état de venir vous parler en personne. Ecoutez les paroles d'un pauvre prêtre, qui a peu mérité, à la vérité, mais qui depuis cinquante-deux ans accomplis qu'il officie parmi vous, a toujours fait pour sa patrie et sa religion tout le bien qui a dépendu de lui. Mes chers frères, écoutez, au nom de Dieu, la voix de la raison, et sachez souffrir ce que vous ne pouvez éviter. Voulez-vous donc, maintenant que nous sommes abandonnés de tous nos alliés, en continuant une résistance désastreuse, sacrifier avec vous vos femmes, vos enfans, et par conséquent la patrie? Ah! mes chers frères, lorsqu'il faut opter entre deux maux inévitables, sachons préférer le moindre. Si on vous garantit votre religion, vos personnes et vos propriétés, terminez promptement. Espérez et confiez-vous en votre Dieu. Soyez unis, et tâchez de vous procurer bientôt la paix et la tranquillité ».

Multsthal, le 4 mai 1798.

ANTOINE TANNER, *doyen et curé*.

Jusqu'ici le peuple avait été assez calme; mais lorsqu'il fallut en venir à une décision définitive, il s'éleva de toutes parts un murmure qui devint bientôt un tumulte général. Les opinions se reproduisirent plus divergentes que jamais. C'était le dernier combat entre le penchant et la nécessité, et les dernières convulsions de la démocratie expirante.

On comparait ce que les aïeux avaient fait pour la liberté, avec ce qui restait encore à faire à leurs neveux; on calculait la perte que l'on allait éprouver par le sa-

crifice d'une constitution sanctionnée par des siècles de paix et de bonheur ; on lui opposait la nouvelle, dont on ne pouvait connaître les avantages ; on établissait enfin un parallèle entre le passé et l'avenir, entre le certain et ce qui ne l'était pas. Quelques-uns voyaient dans ce nouvel ordre de choses la destruction de toute religion ; d'autres se ressouvenaient du serment qu'ils avaient fait de mourir plutôt que de l'accepter, et la plupart disaient qu'il ne fallait pas se fier aux promesses des Français.

Le choc de ces opinions différentes augmenta la chaleur de la discussion. Les déclamations pour et contre devinrent très-bruyantes. Ce fut en vain que les plus modérés cherchèrent à ramener le calme. Plusieurs se retirèrent de l'assemblée, afin de pouvoir donner un libre cours à leur douleur.

Cette confusion, ou plutôt cet orage, avait déjà duré plus d'une heure. Des menaces se firent entendre ; des sabres tirés, des fusils armés, allaient faire couler le sang d'une assemblée de frères. Le peuple, environné d'ennemis étrangers, semblait leur épargner la peine de sa défaite, et chercher à s'anéantir lui-même.

Enfin, le chanoine Schueller, homme estimé du peuple à cause de sa conduite honnête et sans reproche, se présenta à la tribune. Chacun alors se découvre ; car il est d'usage dans ce pays de le faire quand un ecclésiastique prend la parole dans l'assemblée. De proche en proche, le silence se rétablit insensiblement, et Schueller en profite pour dire avec dignité, mais d'une voix émue et douloureuse :

« Mes chers concitoyens ! si jamais la concorde fra-

ternelle et le calme du recueillement ont été nécessaires, certes, c'est dans le moment actuel. Il n'est pas question de discuter maintenant quelle des deux constitutions est la meilleure, l'ancienne ou la nouvelle, mais bien de savoir si l'on veut la guerre ou la paix. Vous connaissez votre position, vous savez que le courage et la bravoure ne peuvent plus rien pour sauver notre constitution; nous manquons de bras, et par conséquent une plus longue défense est devenue impossible. Telles sont les raisons qui, hier encore, vous engagèrent vous-mêmes de capituler. Le Général en chef de l'armée française vous en donne une qui est honorable pour vous, et garantit votre religion et vos propriétés.

« Vous dites que vous avez juré de mourir plutôt que d'accepter la constitution. Loin de moi de vous exciter au parjure! mais en faisant ce serment, vous étiez dans l'opinion que par elle votre religion serait mise en danger : si donc la capitulation vous rassure à cet égard, le motif de votre serment n'existe plus, le serment lui-même doit être regardé comme nul, et ne peut vous lier. Vous pouvez donc accepter la constitution, sans remords de conscience.

« Vous dites encore que l'on ne doit pas ajouter foi aux promesses des Français. Etes-vous conséquents en tenant ce propos? Ne leur donnez-vous pas dans ce moment même la plus grande preuve de confiance, puisque, sur la foi de leur parole d'honneur, vous êtes rassemblés ici pour délibérer sur le sort de votre patrie, tandis que vos frontières de tous côtés sont sans défense, et que vos canons et vos munitions, sous la faible garde

de quelques hommes, pourraient être enlevés dans l'instant, si les Français en avaient la moindre envie? Et si vous leur accordez tant de confiance dans ce moment où ils sont encore vos ennemis, et qu'ils se trouvent à vos portes, pourquoi la leur refuseriez-vous lorsqu'ils seront éloignés et qu'ils seront nos amis?

« Il ne nous reste plus que peu d'heures de suspension d'armes : ne les employons pas à de vaines querelles et à d'inutiles discussions. Soyons sages et modérés. Si vous voulez la guerre, ne perdez pas de temps; volez à vos postes, et défendez la patrie; mais si, au contraire, vous voulez arrêter toute effusion de sang, si vous voulez consentir à une capitulation qui protège votre religion, vos personnes et vos propriétés, alors ne différez pas de le faire connaître au Général français, afin que les hostilités demeurent suspendues, et que les pères soient rendus à leurs enfans, les enfans à leurs pères, les maris à leurs épouses éplorées. Que le Dieu tout-puissant vous éclaire, et qu'il bénisse vos résolutions »!

Schueller, pendant qu'il parlait, fut interrompu par trois fois différentes par le murmure du peuple, et par trois fois invité à continuer son discours. Enfin, l'orage se calma, et le silence fut rétabli. Ses propositions furent attentivement écoutées : on alla aux voix sur cet objet essentiel, et le projet de capitulation fut adopté à une très-grande majorité. Une centaine d'hommes seulement furent d'un avis différent.

On procéda de suite à la nomination de quatre députés, qu'il fut résolu d'envoyer le lendemain au général Schauenbourg. Un comité fut chargé de mettre en règle les autres intérêts.

Dans la soirée du même jour on écrivit à Schauenbourg ce qui suit :

Citoyen Général,

« Par la lettre que vous avez adressée à notre concitoyen Aloys Reding, et qui nous a été communiquée dans notre assemblée générale, nous avons vu avec satisfaction que vous nous promettiez le libre exercice de notre culte, la sûreté des personnes, et la conservation de nos armes et de nos propriétés.

« Convaincus et persuadés de votre loyauté et de celle de la nation française, nous avons résolu d'accepter à ces conditions, la nouvelle constitution helvétique. Les citoyens Aloys Reding, Jacob Kastel, le major Bueler, et le secrétaire Antoine Ulrich, pris dans notre sein, se rendront demain près de vous, citoyen Général, pour vous en donner l'assurance verbale, et prendre avec vous les dispositions ultérieures. Nous avons communiqué, ainsi que vous le desiriez, vos intentions au Canton d'Ury, et maintenant nous vous prions de donner des ordres pour terminer les hostilités et faire retirer vos troupes, ainsi que nous l'avons fait de notre côté. Nous nous flattons que vous accueillerez nos députés, et vous présentons l'assurance de notre considération distinguée ».

Schwitz, le 4 mai 1798.

Au nom du peuple du Canton de Schwitz,

Signés : BUELER, STATTHALTER.

ULRICH, *secrétaire.*

La lettre du général Schauenbourg, au sujet du Canton d'Ury, et dont il vient d'être question, arriva peu-

dant la tenue de l'assemblée générale, et était conçue en ces termes :

Au quartier-général de Notre-Dame-des-Hermites,
le 15 floréal, an VI de la République.

Le Général en chef de l'armée d'Helvétie, à M. Aloys Reding.

MONSIEUR,

« Je suis certain que les troupes du Canton d'Ury, réunies aux vôtres, ont agi avec elles contre les troupes françaises, et comme je traite avec vous, j'ai dû supposer que ce qui serait arrêté par le Canton de Schwitz, serait applicable à tous. Je ne puis croire que le Canton d'Ury veuille traiter séparément et s'attirer des événemens fâcheux. Je vous prie donc, Monsieur, de lui communiquer mes intentions, et vous préviens en même temps que, si par hasard, ce que je ne puis croire cependant, le Canton d'Ury se refusait à accéder à la capitulation que vous avez acceptée, je me verrais forcé de passer par le Canton de Schwitz avec les troupes qui sont sous mes ordres.

« Cette mesure, au reste, ne devra pas vous inquiéter : je vous promets, Monsieur, respect aux personnes et aux propriétés, et cette promesse ne sera pas violée. Je vous prie de me faire connaître, le plus promptement possible, votre décision à cet égard ; et pour le bien de l'humanité, ainsi que pour le bonheur du peuple Suisse, je desire que cette guerre soit bientôt terminée ».

Je suis, etc.

Signé : SCHAUENBOURG.

PROCLAMATION.

Le Directoire exécutif de la République batave, au peuple batave.

BATAVES,

« L'époque où nous vivons, riche en grands événemens, nous a offert, dans la journée du 12 juin, l'exemple d'une révolution, aussi intéressante par ses suites que par la hardiesse du projet même.

« Déjà depuis long-temps l'observateur philosophe du cours des événemens, avait prédit une nouvelle secousse politique, que devait nécessairement produire un ordre de choses établi sur l'atteinte violente portée à une constitution à peine acceptée, et accompagné de l'abandon le plus inconsidéré des plus chers intérêts de l'Etat. La patience de l'ami zélé de la liberté, poussée à bout, soupirait après le moment de sa délivrance, quoique l'impérieuse nécessité d'exposer sa patrie à de nouveaux troubles, lui fît saigner le cœur.

« Enfin parut le jour si intéressant, qui, applaudi par tout ce qu'il y avait de brave et de bien pensant, ne fut condamné que par le vice et l'égoïsme, ou par l'ignorance abusée. Néanmoins le scrupule de quelques-uns trouva dans des événemens inséparables de toutes les révolutions, mais dont l'irrégularité ne pouvait

être légitimée que par l'urgence des circonstances, des raisons pour ne pas l'approuver directement, sans un examen ultérieur : oui : l'abus qu'un jour peut-être on pouvait faire d'un exemple une fois donné, et la crainte de voir sous ce prétexte décider des dissensions civiles par la force armée, rendaient cet examen indispensable. Aussi ceux qui avaient employé ces mesures, demandèrent cette décision en règle et l'obtinrent d'une assemblée, au jugement de laquelle ils se soumirent volontiers.

« Enfin, Bataves, ce procès important est terminé; vos représentans, eux, à qui vous avez confié volontairement vos intérêts, examinèrent, d'après les règles de la justice, ce qui s'était passé, et leur jugement renferme la sanction la plus complète et l'approbation la plus illimitée de tout ce qui a été fait dans cette journée mémorable. Chargés de vous faire connaître ce jugement, nous nous hâtons de vous faire développer les fondemens sur lesquels ils reposent.

« Bataves, si vous fixez votre attention sur le but des vrais partisans de la révolution du 22 janvier, pour effectuer au plutôt l'établissement d'une constitution à l'abri de toute atteinte, vous reconnaîtrez bientôt qu'on en a tellement abusé, qu'au contraire une violation réelle de la *souveraineté du peuple* en a été la suite. Combien n'en est-il pas parmi vous qui se sentent enflammés d'un noble transport, quand ils se rappellent la privation arbitraire du *droit inaliénable*, appartenant à tous les citoyens libres, de pouvoir émettre leur vote dans les *assemblées primaires*, auxquelles il appartenait de droit; violence qui les empêcha de donner

leur consentement à l'établissement d'un contrat social qui devait aussi les obliger, et les humilia par cela même au dernier point.

« Peut-elle jamais s'accorder avec l'idée de la souveraineté du peuple, la résolution par laquelle l'assemblée constituante conféra *définitivement* au 17 mars le pouvoir exécutif aux cinq membres qui en étaient provisoirement chargés, comme si leur nomination eût été faite d'après la constitution même non encore acceptée? Ou cette résolution ne tendait-elle pas plutôt à présenter sous un jour ridicule votre volonté suprême à manifester lors de l'acceptation ou du rejet de la constitution, tandis que, loin d'avoir accepté le plan, vous n'en aviez pas encore la moindre connaissance? Oui, quand même cette constitution eût déjà été introduite, vous eussiez été privés du plaisir de faire valoir votre influence légitime sur la nomination sus mentionnée, au moyen du choix de vos représentans constitutionnels.

« Mais pourquoi nous arrêter plus long-temps à cette résolution aussi flétrissante pour vous? La *souveraineté du peuple* fut-elle jamais aussi ouvertement violée par vos ci-devant gouvernans héréditaires, qu'elle l'a été par vos représentans au 4 mai? Les premiers pouvaient toujours, quoiqu'injustement, en appeler à un ordre de choses fondé sur le laps de temps, sur l'usage, sur de prétendus privilèges et prérogatives : le système de la *souveraineté du peuple* leur était étranger ; leur prétendu droit de gouverner tirait sa source de la naissance ou de la préférence. Ceux, au contraire, qui au 4 mai foulèrent vos droits aux pieds, connaissaient

ces droits, se donnaient pour être les partisans les plus zélés, mais par leurs actions exerçaient, tout en prenant la *souveraineté du peuple*, la doctrine de la tyrannie.

« Et la constitution ne fut-elle donc pas particulièrement violée dans ses premiers fondemens par cette action? L'état de révolution (état affreux, qu'il ne peut être permis de prolonger un seul instant sans renoncer à ses devoirs) ne fut-il pas de nouveau rétabli, et les choses, par ces infractions des droits du peuple et les oppressions qui s'en seraient suivies, portées à une telle extrémité, qu'ou la patrie était perdue, ou il fallait faire un vigoureux effort qui la sauvât ou qui vous rétablît dans vos droits? Jugez-en vous-mêmes, Bataves, vous qui jadis, dans un temps où la doctrine épurée de la *liberté* et de l'*égalité* vous était entièrement inconnue, soutinrent une guerre de quatre-vingts ans pour recouvrer votre liberté, sans cependant rentrer dans vos droits! N'auriez-vous, à présent que vous connaissez ces droits, n'auriez-vous pas dû rougir d'être réduits à un tel état d'humiliation, que quelques vils intrigans eussent pu réussir, non-seulement à surprendre artificieusement la religion de leurs collègues plus vertueux qu'eux, mais même à vous contraires, et supporter patiemment leurs violences?

« Rendez donc graces à ces hommes généreux qui surent s'élever à la grandeur d'ame de nos ancêtres, et vous arracher à la honte dont la téméraire influence était parvenue à vous couvrir pour peu de temps! Puisse cette grandeur, cette même grandeur d'ame, vous animer désormais, et la République s'affermir sur la

fidélité inébranlable de ses citoyens ! Sacrifiez vos dissensions et vos querelles à la patrie ! Que la constitution que vous avez acceptée soit le centre de ralliement ! qu'elle soit désormais la règle de vos actions et la mesure de vos devoirs ! Que le scélérat qui voudrait de nouveau porter ses mains sacriléges sur ce précieux dépôt, ou prendre sur lui la défense des *forfaits de ceux qui voulaient sacrifier la patrie à leur ambition*, n'échappe pas un instant à son juste châtiment ! Quoi ! au moment même où les légitimes représentans du peuple continuent avec une activité non interrompue à établir la constitution au moyen de salutaires lois, et où la République s'élève avec force du milieu des orages politiques à ces institutions qui doivent asseoir la liberté sur des bases inébranlables ; dans ce moment de méprisables passions et de vils artifices s'opposeraient à sa grandeur, le crime et l'ignorance mettraient des entraves à son vol toujours croissant, et le Gouvernement républicain serait établi avec plus de peine que la réintégration de la domination arbitraire ? Loin de nous, Bataves, une idée aussi affligeante ! S'il était possible qu'au milieu des maux contre lesquels nous luttons encore, et dont nous ne pouvons triompher que par un amour sans borne pour la patrie, l'*anarchiste*, ce séducteur du peuple, ce fléau de toutes les Républiques, voulût mettre à exécution tous ses projets insensés, préparés par la calomnie, mais qui ne sont nullement inconnus, fût-ce même sur les ruines de l'Etat et sur les cadavres de ses concitoyens amis de l'ordre, si sa langue empoisonnée n'a pas encore perdu

son ascendant sur la multitude égarée, la rigueur des lois réprimera son insolence, et son intérêt personnel le forcera au moins au silence, comme seul garant de la sûreté.

« Le *Corps représentatif* et le Directoire exécutif poursuivant avec assurance la carrière pénible qui leur est tracée, la République, appuyée des efforts réunis des deux autorités suprêmes de l'Etat, oubliera les insultes passées, mais contiendra à l'avenir, par le maintien le plus sévère, les funestes tentatives du crime, et ravira à nos ennemis voisins le seul espoir qui leur reste, de priver par le désordre et la licence, un peuple du don précieux de la liberté, pour laquelle il a fait dans tous les temps les plus grands sacrifices.

« C'est par ces considérations, Bataves, prises en mûre délibération, de la manière prescrite par la constitution, que le *Corps représentatif* a déclaré, par son décret du 5 octobre dernier:

« *Que la dissolution du* Corps législatif, *qui s'était créé illégitimement lui-même le 4 mai dernier, ainsi que du* Directoire exécutif, *inconstitutionnellement établi le 19 mars précédent, laquelle dissolution a eu lieu le 12 juin de cette année, a été nécessaire pour la conservation de la liberté, pour le rétablissement de la souveraineté du peuple outragée, ainsi que pour le maintien de la constitution, et obligatoire pour tout citoyen qui attache du prix à l'observance fidèle de la constitution, et que par conséquent les citoyens* Spoors, Pyman, Gogel, Tadama et La Pierre « *loin d'être* coupables *à cet égard, ont* bien mérité de la patrie, *comme défenseurs*

de la constitution et protecteurs désintéressés des droits du peuple ».

Et a résolu ensuite :

« 1°. Qu'il serait donné connaissance de cette déclaration, par extrait des registres des décrets du Corps représentatif, aux sus dits citoyens Spoors, Pyman, Gogel, Tadama et La Pierre, pour leur servir de décharge ;

« 2°. *Que les sus dits citoyens* Spoors, Pyman, Gogel, Tadama *et* La Pierre, *ainsi que le lieutenant-général* Daendels, *comme aussi* tous les citoyens qui ont contribué *aux faits* ci-dessus mentionnés, *pour la conservation de la liberté et de la patrie ; ayant* bien mérité de la patrie, *les réclamations par adresses, contre les personnes spécialement nommées ci-dessus, sont* rejetées, *comme reposant sur des fondemens faux.*

« 3°. *Que ce* Directoire *serait chargé de veiller exactement, et de faire veiller, par ordre spécialement adressé à toutes les cours de justice et tribunaux inférieurs, sur tous les mouvemens et entreprises qui tendraient* directement *ou* indirectement *à légitimer les atteintes portées à la* souveraineté du peuple *les 17 mars et 4 mai dernier, à présenter ces actes comme obligatoires, et à saper ainsi la constitution acceptée par le peuple batave, afin que tous ceux qui s'en rendraient coupables puissent être punis comme perturbateurs du repos public, suivant l'exigence des cas.*

« En conséquence, le sus dit *Directoire* ordonne, au nom du *Corps représentatif*, que la présente sera publiée et affichée par-tout où ce faire est d'usage ».

Donné à La Haye, le 10 octobre 1798, *l'an 4 de la liberté batave.*

(Paraphé) J. W. van HASSELT, vt.

(Plus bas était) : *Par ordonnance.*

(*Signé*) S. DASSEVAEL, *loco secretarii.*

Les lettres suivantes, qui se ressentent un peu de l'humeur locale et momentanée, portent, par cela même, un caractère de vérité dans les autres détails.

Au Grand-Caire, le 10 thermidor.

MES CHERS PARENS,

« Notre entrée au Grand-Caire est une occasion pour moi de vous donner de mes nouvelles ; et comme mon intention est de vous mettre entièrement au fait d'une expédition aussi singulière qu'étonnante, je vais récapituler tous nos hauts faits du jour de notre départ de Toulon. L'armée, composée de 30,000 hommes embarqués, partie à Marseille, Toulon, Gênes et Civita-Vecchia, a mis à la voile le 30 floréal, convoyée par quinze vaisseaux de guerre, dont deux armés en flûte, quatorze frégates et plusieurs autres petits bâtimens de guerre. Le convoi, en tout, formait un total de quatre cents voiles : depuis les croisades on n'avait pas vu une pareille armée dans la Méditerranée.

« Sans calculer les dangers de l'élément sur lequel nous voguions, ni ceux qu'un ennemi redoutable sur l'eau pouvait nous faire craindre, l'armée cingle vers

l'île de Malte, où nous arrivons le 22 prairial. Cette conquête, très-importante par elle-même, nous coûta peu de monde. Le 24, la place capitula; l'Ordre fut anéanti, le grand-maître renvoyé en Allemagne avec de belles promesses : tout enfin succède à nos vœux. Il ne fallait pas perdre de temps, ni s'occuper trop à contempler et raisonner l'avantage que nous tirons de l'occupation de Malte; une escadre anglaise, forte de treize grosses voiles, commandée par Nelson, mouillait dans les eaux de Naples, et épiait nos mouvemens. Bonaparte, instruit de la présence de l'ennemi, donne à peine à son escadre le temps de faire de l'eau; il ordonne qu'on mette à la voile; et, le 30 prairial, l'armée et l'escadre sortent du port de Malte. Nous forçons de voiles pour atteindre le second but de notre expédition. Le 7 messidor, nous signalons l'île de Candie; enfin, le 12, notre escadre légère signale Alexandrie.

« Le même jour, à midi, l'escadre de l'amiral Nelson arrivait en face du port de cette ville, et offrait aux Turcs de mouiller dans leur port, pour les défendre contre nous. Cette offre refusée, l'Anglais met à la voile, fait route sur Cypre, tandis que nous, profitant de toutes ses fautes, et utilisant son ineptie, nous descendons la nuit du 13 au 14, sur Marabou, ou la tour des Arabes. A la pointe du jour, toute l'armée était à terre. Bonaparte se met à la tête, marche droit sur Alexandrie à travers un désert de trois lieues, qui n'offrait pas même de l'eau pour ressource dans un climat où la chaleur est insupportable.

« Malgré toutes difficultés, nous arrivons sous les

murs : une garnison d'à-peu-près cinq cents janissaires les défendait. Le reste de la population de la ville se jette dans les forts, d'autres se portent sur leurs toits. Ainsi disposés, ils attendent notre attaque; la charge bat; nos soldats se précipitent avec fureur sur les remparts, qu'ils escaladent, malgré la défense opiniâtre des attaqués; plusieurs généraux sont blessés, entre autres Kléber. Nous perdons à-peu-près cent cinquante hommes; mais la valeur met fin à l'opiniâtreté des Turcs. Ceux-ci, repoussés de tous côtés, se réfugient chez leur dieu et leur prophète : ils remplissent leurs mosquées. Au bout de quatre heures nos soldats mettent fin à leur fureur; la tranquillité renaît en ville, plusieurs forts capitulent; j'en ai moi-même fait rendre un où sept cents Turcs s'étaient retirés. La confiance reprend enfin dans la ville, et le lendemain tout était tranquille.

« C'est ici le moment de faire une petite digression pour vous mettre au fait du sujet qui nous amène sur ces terres, et va engager Bonaparte à s'emparer de l'Egypte.

« La France, par les divers événemens de cette guerre et de la révolution, perdant ses colonies, ses comptoirs, verrait infailliblement décheoir son commerce, et un peuple aussi industrieux serait obligé de négocier en secondes mains les objets les plus essentiels de son commerce. Plusieurs probabilités font envisager comme impossible au Gouvernement, sinon de récupérer nos colonies, du moins d'en tirer l'avantage que nous en avions, sur-tout après la destruction et les horreurs qui se sont commises, joint au décret d'abolition.

« Pour s'indemniser d'une perte qui paraît presque réelle, le Gouvernement a jeté les yeux sur l'Egypte et la Syrie, contrées qui, par leur climat, la bonté de leur sol et leur fertilité, peuvent devenir les greniers du commerce de la France, son magasin d'abondance, et, par la suite des temps, l'entrepôt de son commerce des Indes : il est indubitable qu'après nous être emparés et organisés dans ce pays, nous pouvons jeter nos vues plus loin, et par la suite détruire le commerce anglais dans les Indes, l'utiliser à notre profit, nous rendre les souverains du commerce même de l'Afrique et de l'Asie. . . . .

« Toutes ces considérations ont engagé, selon moi, le Gouvernement à tenter une expédition sur l'Egypte. . . . .

« Cette partie de la puissance ottomane est gouvernée depuis plusieurs siècles par une espèce d'hommes qu'on appelle Mamelouks, qui, ayant à leur tête des beys, méconnaissent l'autorité du Grand-Seigneur, gouvernent despotiquement et tyranniquement un peuple et un pays qui, entre les mains d'une nation policée, deviendront une source de richesses.

« C'est donc à ces Mamelouks qu'il faut faire la guerre pour occuper l'Egypte : leur nombre est d'à-peu-près huit mille, tous à cheval ; ils ont vingt-quatre beys pour les commander. Il est important que vous connaissiez un peu ce que sont ces soldats, leur manière de faire la guerre, et leur armure et origine.

« Tout Mamelouk est acheté ; ils sont tous du mont Caucase et de la Géorgie. Il y a parmi eux beaucoup d'Allemands, Russes, même quelques Français. Leur

religion est la mahométane. Exercés dès leur jeunesse à l'art militaire, ils sont d'une adresse extraordinaire à cheval, à tirer la carabine, le pistolet, à lancer des traits, des masses d'arbres, enfin, à sabrer; l'on en a vu couper d'un coup de sabre une tête de coton mouillé.

« Chaque Mamelouk a deux, trois, même quatre domestiques. Ceux-ci les suivent toujours à pied, même dans les combats. L'armure du Mamelouk à cheval est de deux grands fusils, que chacun de ses domestiques porte à côté de lui. Il ne les décharge qu'une fois; il saisit ensuite deux paires de pistolets qu'il a autour de son corps, puis huit flèches, qu'il porte dans un carquois, et qu'il jette fort adroitement avec sa main; il court sur son ennemi, et taille à droite et à gauche: malheur à qui ne pare pas ses coups: il en est qui taillent un homme en deux. C'est à cette espèce d'hommes que nous allons faire la guerre. Je vais actuellement entrer dans les détails des combats que nous avons essuyés de leur part.

« Après avoir organisé à Alexandrie un pouvoir gouvernant, avoir assuré la communication sur les derrières de notre armée, Bonaparte fait prendre pour cinq jours de vivres à son armée, et se prépare à traverser un désert de vingt lieues pour arriver à l'embouchure du Nil, et remonter ce fleuve, si célèbre, jusqu'au Grand-Caire, qui est le premier but de son opération. Le 17 messidor, l'armée se met en marche, remonte à petites journées ce fleuve, rencontrant quelques partis de Mamelouks, qui fuirent successivement à notre approche. Enfin, le 24, le

général Bonaparte apprend que les beys ont marché sur lui avec leurs forces réunies, qu'il doit être attaqué le lendemain. Il organise sa marche de bataille, et prend des précautions.

« Bonaparte m'envoie avec trois chaloupes canonnières à la découverte. Je pousse avec cette petite flottille trois lieues en avant de l'armée. Je descends successivement dans tous les villages situés sur les deux rives du Nil, pour avoir des renseignemens sur les Mamelouks. Dans les uns je suis accueilli à coups de fusil, d'autres viennent au-devant de moi, me reçoivent bien, m'offrent des vivres. Dans un d'eux, il m'arriva un événement drôle et singulier. Le Cheik du pays ayant réuni toute sa population pour venir au-devant de moi, s'approche, et me demande de quel droit les Chrétiens venaient s'emparer d'un pays qui appartenait au Grand-Seigneur. Je lui répondis que c'était la volonté de Dieu et de son prophète Mahomet qui nous y conduisait. Mais, répliqua-t-il, le roi de France aura au moins prévenu notre sultan de cette démarche? Après l'avoir rassuré affirmativement sur cette demande, il me demandait comment se portait notre Roi? Je lui réponds: Fort bien. Puis il me jura sur son turban et sur sa barbe, que j'étais parmi des amis. Je profitai de la bonne volonté de ces gens: je recueillis tous les renseignemens possibles sur les Mamelouks; puis continuant mon chemin, je remontai le Nil, et mouillai la nuit en face de Chebreiki, village situé au bord du Nil, où étaient réunis les Mamelouks, et où eut lieu la première affaire.

« J'envoyai la nuit mon rapport au Général en chef,

et lui communiquai tout ce que j'avais pu recueillir sur les Mamelouks.

« Le lendemain, à la pointe du jour, je monte sur le mât de ma canonnière, et découvre six chaloupes turques qui marchaient sur moi; au même moment m'arrivait une demi-galère de renfort. Je m'embosse contre ces bâtimens; et à quatre heures et demie commença, entre les deux petites flottilles, une canonnade qui dura cinq heures de temps, malgré la supériorité de l'ennemi. Je tins bon. Cependant il s'avança sur moi, et je perdis pendant un instant la demi-galère et la petite canonnière; mais il ne s'agissait pas de se rendre, il fallait vaincre. Pendant ces momens d'incertitude notre armée avançait, et je fus dégagé. Une canonnière turque sauta en l'air.

« Ainsi se passait notre combat de flottilles, lorsque les Mamelouks, s'avançant sur notre armée, rôdèrent autour d'elle, sans pouvoir l'entamer, sans pouvoir même faire sur elle la moindre attaque. Il est à présumer, qu'étonnés de l'ordre qu'ils virent que présentaient nos colonnes, ils remirent à un autre jour le sort de leur Empire et de leur fortune. Cette journée aboutit à peu de chose; les Mamelouks ne perdirent guère que vingt ou trente hommes; mais nous en tirâmes un grand avantage, celui d'avoir inspiré une idée extraordinaire de notre tactique à un ennemi qui n'en connaît aucune, et qui ne sait guerroyer que par la supériorité des armes, l'adresse, l'agilité, sans ordre, sans tenue, ne sachant pas même marcher par pelotons, allant par horde, donnant sur son ennemi par bourrasque et effarouché.

« Les Mamelouks se retirèrent, nous laissant avancer successivement sur le Grand-Caire, où se donna l'affaire décisive. Ce fut enfin le 3, à la pointe du jour, que l'armée se trouva à trois lieues du Caire et à cinq des fameuses et célèbres pyramides d'Egypte. C'était dans cet intervalle que les Mamelouks, commandés par le fameux Mourat-Bey, le plus puissant des beys, nous attendaient. Jusqu'à trois heures après-midi la journée se passait en escarmouches; enfin, l'heure arriva: notre armée, la droite appuyée aux pyramides, la gauche au Nil, près le village d'Embabé, s'apperçut que l'ennemi faisait un mouvement. C'était, en effet, deux mille Mamelouks qui se dirigeaient sur la droite, commandée par les généraux Desaix et Regnier. Jamais je n'ai vu de soldats charger avec tant de fureur; abandonnés tous à la rapidité de leurs coursiers, ils fondent comme un torrent sur les divisions, se mettent entre les deux; nos soldats, fermes et inébranlables les attendent à dix pas, puis leur font un feu roulant accompagné de quelques décharges d'artillerie. Dans un clin-d'œil, plus de cent cinquante Mamelouks étaient à terre; le reste cherche son salut dans la fuite : ils reviennent néanmoins encore à la charge, sont accueillis de la même manière. Rebutés enfin par notre valeur, ils se rabattent sur notre aile gauche, pour y tenter une seconde fortune.

« Le succès de notre droite encourage Bonaparte; les Mamelouks avaient fortifié à la hâte le village d'Embabé, qui est sur la rive gauche du Nil, et y avaient placé trente canons avec leurs valets, et quelques Janissaires pour en défendre les approches. Le Général ordonne la

charge sur tous ces retranchemens; deux divisions s'y rendent, malgré une canonnade terrible. Au moment où nos soldats s'y précipitaient au pas de charge, six cents Mamelouks sortent des ouvrages, investissent nos pelotons, tentent de sabrer; mais au lieu de succès, ils ne trouvent que la mort; trois cents de tués restent à l'instant sur le champ de bataille; les autres veulent s'échapper, se précipitent dans le Nil, et y périssent tous. Désespérés alors, ils fuient de tous côtés, mettent le feu à leur flotte, en font sauter tous les bâtimens, nous abandonnent leur camp, et plus de quatre cents chameaux chargés de bagages.

« Ainsi finit cette journée, au désavantage d'un ennemi qui croyait nous hacher, et prétendait qu'il est plus facile de couper les têtes de mille Francais, que de couper une citrouille et un melon (expressions asiatiques). L'armée poussa le soir même jusqu'à Gizé, demeure de Mourat-Bey, le premier des Mamelouks. Le lendemain nous passâmes le Nil sur des bateaux plats, et la ville du Caire se rendit sans résistance.

« Ici finit le récit de nos opérations militaires; j'entrerai actuellement dans les maux que nous avons soufferts pendant nos marches : je vous ferai un petit historique du pays que nous avons parcouru et des habitans.

« Remontons à Alexandrie. Cette ville n'a plus de son antiquité que le nom............étonnans qui y sont restés enfouis et ignorés au milieu d'un peuple qui à peine connaît qu'ils existent. Figurez-vous un être impassible, prenant tous les événemens comme ils viennent, que rien n'étonne, qui, la pipe à la bouche, n'a d'autres occupations que d'être sur son

cul, devant sa porte, sur un banc, ou devant la maison d'un grand, passe ainsi la journée, se souciant fort peu de sa famille, de ses enfans; des mères qui errent la figure couverte d'un haillon noir, et offrent aux passans à leur vendre leurs enfans; des hommes à moitié nus, dont le corps ressemble au bronze, la peau dégoûtante, fouillant dans les ruisseaux bourbeux, et qui, semblables à des cochons, rongent et dévorent ce qu'ils y trouvent; des maisons hautes de vingt pieds au plus, dont le toit est une plate-forme, l'intérieur une écurie, l'extérieur l'aspect de quatre murailles. Voilà les maisons d'Alexandrie. Ajoutez qu'autour de cet amas de misère et d'horreurs, sont les fondemens de la cité la plus célèbre de l'antiquité, les monumens les plus précieux de l'art.

« Sortis de cette ville pour remonter le Nil, vous rencontrez et passez à travers un désert nu comme la main, où toutes les quatre à cinq lieues vous rencontrez un mauvais puits d'eau saumâtre. Figurez-vous une armée obligée de passer au travers de ces plaines arides, qui n'offrent pas même au soldat un asyle contre les chaleurs insupportables qui y règnent, le soldat portant pour cinq jours de vivres, chargé de son sac, habillé de laine : au bout d'une heure de marche, accablé par le chaud et la pesanteur des effets qu'il porte, il se décharge, il jette ses vivres, ne songeant qu'au présent, sans penser au lendemain. Arrive la soif, et il ne trouve pas d'eau; la faim, pas de pain. C'est ainsi qu'à travers les horreurs que présente ce tableau, l'on a vu des soldats mourir de soif, d'inanition, de chaleur; d'autres, voyant les souffrances de leurs camarades,

se brûler la cervelle ; d'autres, se jeter, armes et bagages, dans le Nil, et périr au milieu des eaux (1).

« Chaque jour de nos marches nous offrait un pareil spectacle ; et chose inouie, et que personne ne croira facilement, c'est que l'armée entière, pendant une marche de dix-sept jours, n'a pas eu de pain. Le soldat se nourrissait de citrouilles, de melons, de poules, et quelques légumes qu'il trouvait dans le pays. Telle a été la nourriture de tous, depuis le général jusqu'au dernier soldat. Souvent même le général a jeûné pendant dix-huit et vingt-quatre heures, parce que le soldat, arrivant le premier dans les villages, livrait tout au pillage, et que souvent il fallait se contenter de son rebut, ou de ce que son intempérance abandonnait.

« Il est inutile de vous parler de notre boisson. Nous vivons ici tous sous la loi de Mahomet : elle défend le vin ; mais par contre, elle nous fournit abondamment l'eau du Nil.

« Faut-il vous parler du pays situé sous les deux rives du Nil? Pour vous en donner une idée juste et précise, il faut entrer dans la marche topographique de ce fleuve.

« Deux lieues au-dessous du Caire, il se divise en deux branches ; l'une descend à Rosette, l'autre à Damiette; l'entre-deux de ces eaux est le Delta, pays extraordinairement fertile, qu'arrose le Nil : aux extrémités des deux branches, du côté des terres, est une lisière de pays cultivé, qui n'a guère qu'une lieue de

---

(1) Ce tableau, un peu chargé, est rendu au vrai dans le récit du général Berthier.

large, tantôt plus, tantôt moins : passez au-delà, vous entrez dans les déserts; les uns aboutissent à la Lybie, les autres aux plaines qui vont à la mer Rouge. De Rosette au Caire, le pays est très-habité; on y cultive beaucoup de riz, du blé, des lentilles, blé de Turquie : les villages sont les uns sur les autres; leur construction est exécrable; ce n'est autre chose que de la boue travaillée avec les pieds et les mains et entassée, des trous pratiqués dessous. Pour vous en donner une plus juste idée, rappelez-vous les tas de neige que font les enfans chez nous; les fours qu'ils construisent ressemblent parfaitement aux palais des Egyptiens. Les cultivateurs, appelés communément fellas, sont extrêmement laborieux; ils vivent de très-peu de chose, et dans une mal-propreté qui fait horreur; j'en ai vu boire le surplus de l'eau que mes chameaux et mes chevaux laissaient dans l'abreuvoir.

« Voilà cette Egypte, si renommée par les historiens et les voyageurs. A travers toutes ces horreurs, les maux qu'on endure, les misères qui sont le partage de l'armée, je conviens cependant que c'est le pays le plus susceptible de donner à la France une colonie dont les profits lui seront incalculables; mais il faut du temps et des hommes. Je me suis apperçu que ce n'est pas avec des soldats que l'on fonde des colonies, les nôtres sur-tout, leurs propos. Ils sont terribles dans les combats, terribles après la victoire, sans contredit les plus intrépides soldats du monde, mais peu faits pour des expéditions lointaines : ils se laissent rebuter par un propos : inconséquens, ils en tiennent eux-mêmes.

« Le calice est versé, je le boirai jusqu'à la lie : j'ai pour moi la constance, ma santé, un courage qui, j'espère, ne m'abandonnera pas ; avec cela je pousserai jusqu'au bout.

« Parlons aussi du Grand-Caire. Cette ville, la capitale d'un royaume qui n'a pas de fin (ainsi l'appellent les savans du pays), contient quatre cent mille ames. Sa forme est un grand boyau rempli de maisons entassées les unes sur les autres, sans ordre, sans distribution, sans méthode, une populace semblable à celle d'Alexandrie, sans connaissance, enfin, le comble de l'ignorance, où l'on regarde avec admiration celui qui sait lire et écrire ; cette ville, dis-je, est néanmoins l'entrepôt et le lieu central d'un commerce considérable ; c'est là où aboutissent les caravanes de la Mecque et celles qui viennent des Indes. (Par ma première, j'aurai occasion de vous parler de ces caravanes.)

« J'ai vu recevoir hier le divan que commande le général Bonaparte ; il est composé de neuf personnes. J'ai vu neuf automates habillés à la Turque, de superbes turbans, des barbes, et des costumes qui me rappellent les images des douze Apôtres, que papa tient dans l'armoire. Quant à l'esprit, les connaissances, le génie et les talens, je ne vous en dis rien ; ce chapitre est toujours en blanc en Turquie. Nulle part autant d'ignorance, nulle part autant de richesse, et nulle part aussi mauvais et aussi sordide usage temporel.

« En voilà assez sur ce chapitre : j'ai voulu vous faire ma description ; j'en ai, sans contredit, omis bien des articles ; le rapport du général Bonaparte y suppléera.

« Ne soyez pas inquiets sur mon compte ; je souffre, à la vérité, mais c'est avec toute l'armée ; mes effets me sont parvenus. J'ai, dans mes adversités, tous les avantages de la fortune : soyez tranquilles, je jouis d'une bonne santé.

« Ménagez vos santés ; j'aurai, j'espère, le bonheur de vous embrasser avant un an ; je sais l'apprécier d'avance, et vous le prouverai.

« J'embrasse bien tendrement mes sœurs, et suis avec respect, votre très-soumis fils.

BOYER D.

E. Poussielgue, contrôleur des dépenses de l'armée d'Orient, et administrateur-général des finances.

Rosette en Egypte, le 17 thermidor an VI.

« Nous venons, ma bonne amie, d'être témoins du plus sanglant et du plus malheureux combat naval qui se soit donné depuis bien des siècles. Nous n'en avons pas encore toutes les circonstances, mais celles que nous connaissons sont affreuses.

« L'escadre française, composée de treize vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts, de 120 canons, et trois de 80, était mouillée et embossée dans la mauvaise baie d'Aboukir, ou Canope, la seule qui existe sur la côte d'Egypte. Depuis huit jours il se présentait souvent des vaisseaux et frégates anglais qui venaient connaître la position de notre escadre, en sorte qu'elle s'attendait

à tout moment à être attaquée. De Rosette à Abonkir il n'y a en ligne droite que quatre lieues et demie; des hauteurs de Rosette nous distinguons parfaitement notre escadre. Le 14 de ce mois, à cinq heures et demie du soir, nous entendîmes des coups de canon; c'était le commencement du combat. Nous montâmes sur les terrasses des plus hautes maisons, et sur les petites éminences, et nous distinguâmes parfaitement dix vaisseaux anglais; les autres ne s'appercevaient pas. La canonnade fut très-vive jusqu'à neuf heures un quart du soir, que nous apperçûmes, à la faveur de la nuit, une très-grande lumière, qui nous annonça qu'un vaisseau brûlait. Alors le feu du canon redoubla de vîtesse; à dix heures le vaisseau qui brûlait sauta avec un bruit épouvantable, et qui s'entendit à Rosette, comme on entendit à Paris l'explosion de Grenelle. A cet accident succéda une nuit profonde et un silence parfait pendant dix minutes. Entre la vue et l'ouïe de l'explosion, il se passa pour nous deux minutes; le feu reprit et dura sans interruption jusqu'à trois heures du matin; il cessa presqu'entièrement jusqu'à cinq heures, qu'il reprit avec plus de vivacité que jamais. Je me portai sur une tour qui est à une portée de canon de Rosette, et qu'on appelle Aboul-Mandour; de-là je vis très-distinctement la bataille. A huit heures du matin j'apperçus un vaisseau qui brûlait; au bout d'une demi-heure je vis tout-à-coup sauter en l'air un autre vaisseau qui ne brûlait pas auparavant: son explosion fut comme celle de la veille. Le vaisseau qui brûlait s'éloignait de la côte; le feu diminua insensiblement, et nous présumons qu'on est parvenu à l'éteindre.

« Pendant ce temps-là les canonnades redoublaient : un gros vaisseau démâté de ses trois mâts était échoué à la côte ; on en voyait d'autres parmi les escadres, qui étaient pareillement démâtés entièrement ; mais les deux escadres semblaient s'être mêlées, et nous ne pouvions distinguer les Anglais des Français, ni savoir de quel côté était l'avantage. Le feu a conservé toute sa vivacité jusqu'à près de deux heures après-midi du 15 ; à cette heure nous avions vu deux vaisseaux de ligne et deux frégates mettre toutes leurs voiles au vent, et prendre la route de l'est ; nous leur reconnûmes à tous quatre le pavillon français ; aucun autre vaisseau ne bougea, et le feu cessa.

« Vers six heures du soir, je retournai à la tour d'Aboul-Mandour, pour reconnaître la position des escadres ; elle était la même qu'à deux heures. Les quatre vaisseaux à la voile étaient devant l'embouchure du Nil. Nous ne savions pas conjecturer ; vingt-quatre heures s'étaient écoulées sans que personne fût venu nous donner des détails, et nous étions dans l'impossibilité de nous en procurer ; par terre, à cause des Arabes qui étaient rassemblés entre Rosette et Aboukir ; par mer, à cause de la difficulté de sortir de l'embouchure du Nil au Bogasse.

« Tu peux juger de notre impatience, de notre perplexité. Nous tirons un mauvais augure de ce silence. Il fallut encore passer dans cette incertitude la nuit du 15 au 16. Enfin, le 16 au matin, un bateau parti dans la nuit d'Alexandrie, nous donna quelques détails, mais fâcheux ; il nous dit que des officiers de l'escadre française, qui s'étaient sauvés à Alexandrie dans une chaloupe, avaient

rapporté que dès le commencement du combat l'amiral Brueys avait reçu trois blessures graves, une à la tête et deux au corps; qu'il voulut rester à sa place sur le banc du quart, et qu'un quatrième coup de canon l'emporta au milieu du corps; que le capitaine de pavillon Casabianca avait au même moment été emporté d'un coup de canon; qu'on s'apperçut alors que le feu était au vaisseau, qu'on n'avait pu parvenir à l'éteindre, et qu'enfin il avait sauté à dix heures du soir. Ils ajoutaient que notre escadre était abîmée et perdue, que quatre vaisseaux s'étaient sauvés, mais que le reste était perdu.....

« Je retournai à la tour. Je retrouvai les choses absolument dans le même état que la veille; elles étaient telles encore hier soir et ce matin.

« Voici comme le tout se présentait à mes yeux en partant de la tour d'Aboukir, vue à gauche, et suivant à droite de l'horizon :

« Le premier vaisseau n'a point de mât, et porte pavillon anglais.

« Le deuxième et le troisième sont en bon état; on n'en distingue pas le pavillon.

« Le quatrième a perdu un mât.

« Le cinquième en bon état, et porte le pavillon anglais.

« Le sixième a perdu son mât de hune; ce matin on y élevait un fock et une voile carrée.

« Le septième est sans mât de perroquet.

« Le huitième est rasé.

« Le neuvième est rasé; il lui reste un mât de beaupré.

« Le dixième démâté de ses trois mâts; ce matin on attachait une voile au mât de beaupré.

« Les onzième, douzième et treizième, formaient une espèce de groupe; on ne comptait que sept mâts pour ces trois vaisseaux.

« Le quatorzième n'a que son mât de mizaine.

« Le quinzième a perdu ses perroquets de mizaine et d'artimon.

« Le seizième est entièrement rasé.

« Le dix-septième a perdu son perroquet d'artimon.

« Le dix-huitième n'a que le mât de mizaine.

« Les dix-neuvième, vingtième et le vingt-unième, forment un groupe où l'on ne voit que quatre mâts, et point de perroquets.

« Le vingt-deuxième est entièrement rasé et échoué; il a pavillon anglais; on travaille à le remettre à flots et à le mâter de petits mâts.

« Le vingt-troisième est en bon état; il avait pavillon anglais.

« Le vingt-quatrième est en bon état.

« Voilà tout ce que j'ai pu distinguer. Il en résulte que les Anglais, quoiqu'ils aient eu l'avantage, ont été extrêmement maltraités, puisqu'ils n'ont pu poursuivre ceux de nos vaisseaux qui s'en sont allés le 15.

« Depuis deux jours tous ces vaisseaux sont dans l'inaction, et semblent anéantis.

« Ce matin il nous est venu des nouvelles d'Alexandrie qui confirment nos pertes. Le contre-amiral Decrets a été tué, ainsi que le vice-amiral Blanquet-Duchaila.

« Le *Tonnant* est celui qui s'est battu le dernier. Dupetit-Thouars, qui le commandait, a eu les deux jambes emportées d'un coup de canon. Les vaisseaux sauvés sont le *Guillaume-Tell*, le.......... les frégates la *Diane* et la *Justice*. On dit que c'est l'*Artémise* qui a sauté avant-hier matin.

« Il reste encore bien des choses à apprendre de ce combat : on dit que l'amiral anglais a envoyé un parlementaire à Alexandrie, demander qu'on reçût et qu'on soignât ses blessés, qui montent à quinze cents hommes. Il nous rend tous nos prisonniers. J'ignore ce qu'on décidera.

« Vous recevrez en France des relations officielles de nous et des Anglais. J'ignore ce qu'elles diront ; mais tu peux compter sur ce que je t'écris, parce que j'ai vu.

« Communique ma lettre à la citoyenne Corancès. Son fils se dispense, par cette raison, de lui donner ces détails ; d'ailleurs, je l'occupe à autre chose. Déjà il a écrit six lettres, et n'en a reçu aucune. Je n'ai point de nouvelle du citoyen Mouy, que j'ai nommé agent à Demanhour. Derancès, qui avait été malade, est bien remis ; il est avec moi. Martin se porte très-bien, et il n'a pas reçu un mot de sa famille. J'ai été le seul heureux, puisque j'ai eu trois lettres de toi depuis que je suis en Egypte. Il s'en est sûrement perdu plusieurs, puisque les Anglais nous ont pris beaucoup de courriers.

« J'ai fait faire ici mon portrait dessiné en profil, par un habile artiste, le citoyen Denon. On le trouve

très-ressemblant; mais nous avons tant d'Anglais autour de nous, que je n'ose te l'envoyer, crainte qu'il aille en Angleterre ou au fond de la mer. Je voudrais bien te le porter moi-même. Sois sûre qu'aussi-tôt que j'en aurai la permission, que je ne cesserai de solliciter, je partirai. Il n'y a pas de fortune qui puisse me retenir. Je consentirais à arriver près de toi nu comme la main.

« Du reste, je me porte à merveille. Demain matin je pars pour le Caire dans un joli bâtiment, avec le trésor et le payeur-général, deux avisos, deux cent cinquante hommes d'escorte, et plus de quatre cents passagers. J'emporte un superbe cheval arabe, dont un cheick m'a fait présent ici. Nous allons par le Nil. Adieu, ma bonne petite; aime-moi toujours bien, et rappelle-moi au souvenir de tous nos amis. Je t'embrasse, ainsi que tous mes enfans, etc. »

POUSSIELGUE.

De Rastadt, le 3 avril.

« En reconnaissant la nécessité de sécularisations pour fournir des indemnités sur la rive droite du Rhin aux Etats qui ont perdu des possessions sur la rive gauche, et en adoptant ce principe, la députation de l'Empire a témoigné, par la note communiquée le 16 du présent mois de germinal (5 avril), le desir d'une explication de la part des ministres de la République

française, sur la seconde des propositions énoncées dans la note du 21 vendémiaire dernier (11 mars), et sur les dix-huit articles, qu'elle avait joints à la note du 13 du même mois de ventôse (3 mars); elle demande aussi la retraite des troupes qui se trouvent sur la rive droite.

« Les ministres de la République française vont s'expliquer sur ces diverses demandes; ils répètent sur la dernière ce qu'ils ont déjà dit « que l'abandon des positions devant être la première suite d'une pacification effectuée, il n'y a pas de motifs suffisans pour qu'avant cette époque les troupes se retirent de l'autre côté du Rhin ».

« Sur la seconde proposition, contenue dans la note du 21 ventôse (11 mars), les ministres plénipotentiaires de la République française déclarent « qu'ils se sont déjà expliqués de manière à satisfaire tout esprit raisonnable, quand ils ont dit que, dans le cours des discussions ultérieures, ils n'écarteraient rien de ce qui serait juste et concordant avec l'intérêt des deux nations; ce qui suppose aussi que, de leur part, ils ne feraient que des demandes qui seraient admissibles ».

« Enfin, sur les articles joints à la note du 13 ventôse (3 mars), les ministres de la République française sont forcés d'observer que ces articles ne paraissent nullement avoir été proposés dans la vue d'accueillir la négociation : quelques-uns n'ont jamais pu être l'objet d'un doute sérieux de la part de la députation de l'Empire, comme, par exemple, la conservation des propriétés des particuliers, le libre exercice des cultes, en se conformant aux lois, l'oubli des opinions pro-

fessées pendant le cours de la guerre ; et il en est d'autres évidemment inconciliables avec la souveraineté de la République, et avec sa constitution, etc. »

Signés : TREILHARD, BONNIER.

Rastadt, le 21 avril 1798.

« La commission impériale ne faisant aucune difficulté d'approuver, par celle-ci, les dispositions prises par l'illustre députation de l'Empire, sous la date des 11 et 22 mars, 4 et 18 avril, a fait parvenir aux ministres plénipotentiaires de la République française, le contenu du dernier conclusum, au moyen de la note dont il joint ici copie ».

Signé : *Comte* DE METTERNICH.

Préambule de la note remise le 21 aux ministres français, par le ministre plénipotentiaire impérial.

« Le soussigné, réuni maintenant avec la députation de l'Empire, sur tout ce qu'elle a communiqué aux ministres plénipotentiaires de la République française, par ses notes des 11, 22 mars et 4 avril, répond toujours, de concert avec la députation de l'Empire, à la note des ministres plénipotentiaires de la République française du 18 avril (19 germinal), ainsi qu'il suit : (*Voyez* le N° ci-dessus.)

« Le 13 avril dans la soirée, l'ambassadeur Bernadotte fit mettre au balcon de son hôtel un drapeau tricolor surmonté d'un bonnet de la liberté, avec l'inscription : *liberté, égalité*; il se proposait, dit-on, de célébrer ce jour-là une fête patriotique avec sa suite. A peine s'était-il écoulé un quart-d'heure, que l'Ambassadeur fut engagé, par le directeur de la police, à retirer ce drapeau; mais il ne se rendit point aux représentations qui lui furent faites, qu'une pareille nouveauté pourrait donner lieu à quelques désordres. En effet, le peuple s'étant bientôt rassemblé en foule devant l'hôtel, témoigna le plus grand mécontentement. Les cris : *à bas le drapeau*, retentirent de tous côtés; et, comme on ne faisait point droit à sa demande, la foule commença à se porter à des voies de fait : tous les efforts du militaire, qui était accouru, ne purent l'en empêcher. Le drapeau fut arraché et brûlé, les fenêtres brisées à coups de pierres, et les portes enfoncées : quelques gens du bas peuple ayant pénétré dans l'intérieur de l'hôtel, brisèrent les meubles et se portèrent à d'autres excès. L'on dit que plusieurs coups de pistolet furent tirés de l'intérieur sur la foule; mais ils n'atteignirent personne; cependant les mesures les plus promptes et les plus sérieuses avaient été prises, pour faire cesser un tumulte aussi inattendu. Des détachemens nombreux de troupes se portèrent sur le lieu de la scène; et, pour empêcher l'affluence du peuple des faubourgs, on ferma les portes de la ville, et les ponts-levis furent levés. Le tumulte dura jusqu'à deux heures après-minuit, que le militaire parvint à rétablir la tranquillité. L'Ambassadeur fut con-

duit en lieu de sûreté par une forte escorte de cavalerie : l'on dit cependant que des pierres furent lancées sur sa voiture, en brisèrent les glaces. Pendant toute la journée du 14, les rues aboutissant à l'hôtel de l'Ambassadeur, furent gardées par de forts détachemens de cavalerie et d'infanterie : tout resta calme, à l'exception qu'un aide-de-camp de Bernadotte, qui, dans la matinée s'était rendu en uniforme à la cour avec une dépêche, fut insulté par la populace : un officier l'eut bientôt dégagé, et l'escorta avec douze hommes jusqu'au palais. L'Ambassadeur expédia dans la même journée un courrier pour Paris. Pendant toute la scène du 13 au soir, le peuple ne cessa de crier *vive l'Empereur*. Ce fut un étranger, un manœuvre, nommé Rugler, né en Suabe, qui monta le premier sur le balcon, et arracha le drapeau.

« La proclamation publiée le 14 à Vienne, annonce assez comment la cour impériale envisage ce fâcheux événement ».

Rastadt, le 3 mai.

« La députation de l'Empire a observé avec justesse « que pour connaître la masse des indemnités, il fallait établir une masse de pertes » ; elle desire en conséquence qu'on s'explique sur ce point et sur toutes les autres prétentions qui pourraient être formées.

« Les demandes des ministres plénipotentiaires de la République française seront simples, et fondées sur l'avantage commun des deux peuples ; il suffit en quelque manière de les énoncer, pour en faire sentir la

convenance. La députation trouvera, au surplus, dans la présente note, une réponse suffisante à toutes les questions contenues dans ces précédentes communications.

« La navigation du Rhin sera commune aux deux nations, et les autres peuples ne pourront y participer qu'avec le consentement respectif, et aux conditions agréées par l'une et par l'autre.

« Les chemins de hallage seront entretenus par les riverains de chaque côté, sans qu'on puisse faire sur l'une des deux rives des travaux qui pourraient endommager la rive opposée.

« Le *transit* sur l'un ou l'autre chemin de hallage, sera libre, et tous les droits de péage seront supprimés. Les marchandises seront sujettes seulement aux droits de douane établis dans les pays perceptibles au moment du débarquement, sans néanmoins que les droits sur une rive puissent excéder ceux qui seront établis sur l'autre.

« Les îles du Rhin resteront à la République.

« L'avantage immense qui doit résulter d'une navigation libre, fait justement espérer que la députation ne trouvera pas moins convenable de rendre aussi libre pour les deux nations la navigation des rivières qui aboutissent au Rhin; et celle des grands fleuves d'Allemagne, notamment celle du Danube.

« Au moyen de ces arrangemens, la République ne conservera de ce côté que le fort de Kehl et son territoire. On doit sentir que ce n'est pas par un desir d'agrandissement que la République fait la réserve de cet objet, mais bien pour sa sûreté, sa tranquillité, et

pour prévenir dans la suite toute occasion de rupture.

« Un motif moins impérieux exige la démolition du fort d'Ehrenbreitstein, dont l'existence est en quelque manière incompatible avec celle de Coblence. On ne parle pas du fort de Cassel et de ses dépendances. Ce poste ne peut être considéré que comme une partie des fortifications de Mayence ; il ne peut donc pas en être séparé.

« Enfin, la République demande que le pont commercial entre les deux Brisach soit rétabli, et qu'il lui soit cédé un terrein de cinquante arpens en face de l'ancien pont de Huningue, avec le chemin pour y arriver. Ses troupes évacueront tous les autres pays de la rive droite, immédiatement après la conclusion et la ratification du traité.

« Il ne reste plus qu'à indiquer celles des possessions de la rive gauche qui doivent être remplacées sur la rive droite. Les ministres de la République française ne pensaient pas qu'il dût être nécessaire de s'expliquer sur ce point, la députation n'ayant jamais pu se dissimuler que tout ce qui appartient aux princes, Etats de l'Empire et nobles immédiats, doit être transféré sur la droite : par une conséquence nécessaire, et conformément aux principes universellement reçus, les dettes dont ces objets sont grevés seront transportées sur les objets donnés en remplacement.

« Il est bien entendu que l'Empire renonce à toutes espèces de prétention, de quelque nature qu'elle soit, même à la faculté de prendre les titres qui ont pu être assis sur les objets cédés. Les mêmes renonciations au-

ront lieu pour le territoire et en faveur des Républiques alliées de la République française.

« Il n'échappera pas à la députation que les articles proposés sont les seuls qui puissent opérer un ordre de choses stable, et une paix solide, telle que les deux nations doivent la desirer.

« Les ministres de la République française attendent une prompte réponse; le moment des temporisations est passé ».

Signés : Treilhard, Bonnier.

De Rastadt, du 4 mai.

« La note des plénipotentiaires français remise hier a fait la plus grande sensation parmi les membres de la députation de l'Empire : on avait bien supposé qu'outre la cession de la rive gauche, les Français formeraient encore quelques autres prétentions; mais on n'avait jamais cru qu'elles seraient aussi importantes, et surtout aussi difficiles à accorder avec la sûreté future de l'Allemagne. Aussi-tôt après la réception de cette note, les ministres autrichiens et prussiens ont eu ensemble des conférences extraordinaires : il a aussi sur-le-champ été expédié un grand nombre d'estafettes. La députation est en ce moment rassemblée : la séance dure encore, et l'on ne sait pas quel parti on y aura pris. On attend que la députation donnera provisoirement aux ministres français une réponse évasive, afin de gagner le temps nécessaire de pouvoir se concerter sur des

objets d'une importance aussi majeure. Le résultat de ce concert paraît devoir décider du sort de l'Allemagne ».

Surprise de Lucerne.

« Le 9 floréal (28 avril), on reçut l'avis à Lucerne, qu'il se préparait, dans le village de Brusveil, un soulèvement dangereux; mais on fut rassuré, quand on sut que le chef du complot, Leontius Bosch, saisi par huit dragons, était en route pour Lucerne. A minuit, le bruit se répandit que quatre Lucernois avaient été arrêtés par les troupes des Cantons à Kussnacht. Des courriers furent aussi-tôt dépêchés. Le commandant du fort prétexta que les dispositions hostiles de Lucerne avaient dicté cette mesure, et refusa leur liberté. Demi-heure après, le commandant de Meggen donna avis de la désertion d'une partie de son détachement. On le renforça par des troupes de l'Entlibuch. A trois heures, l'alarme fut très-forte. On entendit sonner le tocsin dans une multitude de villages, et on apprit que les insurgés dirigeaient leur marche sur Lucerne. Le préfet Ruttiman fit alors prendre les armes à tout ce qui pouvait les porter : il s'adressa dans les termes les plus touchans aux bourgeois rassemblés, et leur fit jurer à tous de défendre la patrie. Aussi-tôt on dépêcha dans les villages voisins, pour hâter l'arrivée des détachemens dispersés.

« A trois heures et demie, on crut que l'ennemi se portait sur Art; mais, à quatre heures, tout espoir fut enlevé. L'on vit deux colonnes, l'une de Schwitz, Zug et Gla-

ris, et l'autre d'Unterwalden, dirigeant leur marche sur la ville. La première plaça une batterie de six canons. A cinq heures, il nous vint un parlementaire. La lettre dont il était le porteur, ne donnait qu'une heure de temps. Ruttiman exposa à cet officier les dangers affreux auxquels cette invasion allait exposer les Cantons insurgés: il leur présenta les motifs les plus pressans pour déterminer leur retraite; tout fut inutile. L'officier déclara « qu'il s'exposerait à perdre la vie, s'il hasardait une pareille proposition ». Quand il fut retiré, Ruttiman fit assembler toute la bourgeoisie, et lui exposa franchement le péril de sa position : elle était affreuse. On était sans espoir de secours. A peine comptait-on quatre cents hommes pour repousser un ennemi nombreux. Toute communication était interrompue. Se défendre, c'était inutilement s'exposer, et on convint que la capitulation était indispensable; on la signa. La constitution, la sûreté des personnes et des propriétés, furent expressément réservées : les insurgés entrèrent dans la ville; et l'on sait comment ils en ont observé toutes les conditions ».

Affaire de Rappersweil.

« Le canton de Zurich était menacé, depuis quelques jours, d'une invasion probable. Le 9 floréal (28 avril), les troupes de Glaris et d'Unterwalden réussirent à s'emparer de la ville de Rappersweil. Le 10, elles avancèrent jusqu'à Feldach. Cependant les troupes françaises venaient d'arriver à Zurich : elles se portèrent

sur les ennemis, en côtoyant le lac sur deux colonnes : elles les atteignirent dans la nuit du 10 au 11. Le général commandant les fit sommer de se rendre, et en les invitant d'accepter la constitution, pour laquelle la plus grande partie de la Suisse avoit émis son vœu, leur promit de les traiter en frères. Des menaces répondirent à ces propositions, et l'attaque fut résolue à Richtenschweil, sur la rive droite, et à Feldberch, sur la rive gauche du lac.

« Cette dernière colonne remporta un avantage décisif. Les troupes d'Unterwalden sont repoussées jusqu'aux portes de Rappersweil. Les Français poursuivent les fuyards. On crie de la ville qu'on veut se rendre. Le feu des Français cesse ; mais au moment où les portes vont s'ouvrir, un bataillon d'Unterwalden charge les Français à dos. Le combat s'engage avec une nouvelle fureur. Les Français se replient un moment ; mais, bientôt renforcés, ils reviennent à la charge, dispersent l'ennemi, et s'emparent de Rappersweil.

« A Richtenschweil, le combat fut extrêmement opiniâtre, même long-temps douteux. Les Français durent se replier jusque dans ce village, où on répandit beaucoup de sang ; mais enfin les Français l'emportèrent, et forcèrent les insurgés à se retirer, après une perte d'environ trois cents hommes. Les vainqueurs en ont perdu cinquante et beaucoup de blessés.

« Dans la nuit du 11 au 12, une grande quantité de bateaux, remplis de grenadiers français, ont porté des secours aux postes avancés. Des scènes sanglantes se préparent encore, si nos frères égarés persistent encore dans leur erreur.

« Unterwalden et Glaris (cette dernière ville a capitulé) sont au pouvoir des Français ».

Suite de la note de la Députation de l'Empire, conforme au conclusum *du 14 mai.*

« Relativement aux dettes que, dans la dernière note française, l'on propose de transporter en entier des pays de la rive gauche, sur ceux de la rive droite, il a été généralement reconnu de tous temps « que les dettes dont sont grevés des pays, qui, par un traité de paix, passent sous une autre domination, doivent être à la charge de la Puissance qui acquiert ce pays ». Ce principe a été suivi en dernier lieu dans le traité de Campo-Formio. Cette proposition ne s'accorde donc point avec le traité des gens et de la justice, et, dans l'état des choses, elle est absolument inadmissible. L'on est, en conséquence, fondé à attendre, qu'après un examen suffisant des principes de droit et des difficultés insurmontables qui s'opposeraient à l'exécution d'une pareille condition, les ministres plénipotentiaires français n'insisteraient point à ce sujet. Il ne peut être certainement question des dettes, que des communes particulières, bailliages, grands-bailliages et communautés, ont faites pour leur propre compte : ceux qui ont contracté ces dettes, doivent seuls les payer. Le Gouvernement français n'a sûrement pas en vue de faire supporter aux habitans d'autres provinces les dettes particulières du pays, qui reposent sur les caisses d'impositions, et qui ont été

contractées uniquement pour des besoins urgens, d'après les formes, usages et constitution du pays. L'on n'a donc pu entendre ici que les dettes camérales et domaniales hypothéquées : mais les raisons les plus fortes s'élèvent aussi contre le transport de celles-ci, contre des objets quelconques d'indemnités, sur la rive droite du Rhin.

« 1°. Ces dettes, relativement à leur origine et à leur emploi, sont d'une nature si différente, qu'il serait contre toute justice de les rejeter indistinctement et sans exception sur les débiteurs, ou même d'en grever les pays de la rive droite, qui leur sont si étrangers. L'on citera, par exemple, les dettes camérales que le Souverain a contractées pour le bien du pays, et qui conséquemment sont de véritables dettes nationales, dont doivent se charger les nouveaux Souverains;

« 2°. Quand même les Etats de l'Empire qui éprouvent des pertes, et qui ont des dettes, seraient indemnisés par les domaines d'autres pays, ces derniers se trouvent sans doute déjà grevés de dettes, et ont d'autres frais et d'autres dépenses à supporter;

« 3°. Les créanciers qui ont les prétentions les plus fondées sur les gages hypothéqués, perdraient par-là une grande partie de leur sûreté;

« 4°. Les sujets des pays de la rive droite, seraient molestés par la création, déjà peu facile, de nouvelles impositions, destinées à éteindre ces dettes étrangères, dont ils n'auraient retiré aucun avantage;

« 5°. Il est connu que quelques pays d'Allemagne de la rive gauche du Rhin, et précisément les plus considérables, ne sont grevés d'aucune dette passive : que celles de quelques autres sont très-peu conséquentes, de

sorte que les dettes du reste de ce pays, quoiqu'assez fortes, ne méritent point, dans leur ensemble, d'être considérées comme un objet d'une grande importance pour la République française. D'un autre côté, les pays situés sur la rive droite, que la République rend à l'Allemagne, sont tellement ruinés, qu'un siècle ne suffira peut-être pas pour qu'ils puissent se libérer de leurs dettes. Ces pays sont donc d'autant moins en état de supporter des dettes étrangères.

« Enfin, les ministres français, dans leur dernière note, font mention de renonciations, qu'ils desirent être faites relativement à ce qui sera cédé par l'Empire à la France. Comme cet objet ne souffre aucune difficulté, et que la députation y a déjà en partie accédé dans sa note du 13 ventôse, l'on croit pouvoir moins douter que pareille renonciation n'ait lieu de la part de la République française en faveur de l'Empire; c'est pourquoi on s'attend à une adhésion formelle à la proposition connue dans le troisième des articles qui ont été joints à la note du 13 ventôse. L'on doit aussi renouveler la demande exprimée par l'art. 15 au sujet des prétentions formées par la République française pendant la guerre, à la charge de plusieurs Etats particuliers de l'Empire, d'autant plus que de semblables renonciations sont d'usage lors de la conclusion des traités de paix, et qu'il serait d'ailleurs bien affligeant, après les sacrifices si considérables que l'Empire a faits pour le bien de tous et de chaque Etat en particulier, de voir ses états encore exposés à de nouvelles demandes et prétentions au moment où l'Empire commencerait déjà à jouir des fruits de la paix. Enfin, la députation de l'Em-

pire doit encore demander aux ministres français une réponse à tous les points de sa dernière note, auxquels il n'en a encore point été fait, ou auxquels il n'a point été répondu d'une manière satisfaisante, principalement aux articles 7, 8, 9, 11, 14, 15, 17, 18, lesquels concernent la sûreté et la faculté pour tous les propriétaires de disposer librement de leurs possessions et appartenances sur la rive gauche du Rhin; l'amnistie avec ses suites; les mesures à prendre en faveur des personnes de l'état ecclésiastique ou laïques qui perdent leur existence par la nouvelle organisation, la non application des lois de l'émigration dans les pays cédés, ainsi que les arrangemens particulièrement nécessaires pour l'Alsace et la Lorraine ».

De Rastadt, du 27 prairial (15 juin).

Extrait du Bulletin français.

« Jean-Debrie a aujourd'hui présenté ses pouvoirs à la chancellerie directoriale, et a fait ses visites au commissaire impérial et à la députation. On s'attend que les ministres français communiqueront, dès demain peut-être, une réponse à la dernière note à la députation de l'Empire. On est dans une vive inquiétude à cet égard, parce que de là peut dépendre le sort de l'Allemagne, et que cette pièce fera connaître les intentions du Directoire exécutif. Le citoyen Siéyes a passé hier ici en allant à sa destination. Il a dîné chez

Jean-Debrie, et a dû coucher à Carlsruhe. Lorsqu'à son départ il a traversé le jardin du château de Rastadt, il a été suivi par la foule qui s'y promenait, et que le desir de voir un homme aussi célèbre dans les annales de la révolution avait réunie sur son passage. Il a paru d'abord un peu embarrassé de ce rassemblement; mais bientôt il a paru se prêter lui-même à la curiosité, en restant quelques minutes arrêté auprès de sa voiture, qui l'attendait à la grille extérieure du jardin. On prétend ici que c'est un peu contre le gré du roi de Prusse que cet ambassadeur va à Berlin; que ce monarque a fait insinuer au Directoire qu'il préférerait un autre choix; mais que cette répugnance était sans motif. Le Gouvernement français n'a pas cru devoir en tenir compte ni accoutumer les cours à repousser ainsi des hommes dont le grand tort à leurs yeux est d'avoir contribué à l'établissement de la liberté en France ».

Bulletin officiel de Gênes, le 12 juin.

« La nuit du 16 au 17 prairial (4 au 5 juin), les insurgés de Carrosio se réfugièrent sous la forteresse de Gavi, pour éviter les troupes du roi, qu'ils savaient devoir venir les attaquer. Le commandant de Gravi leur signifia qu'ils ne pouvaient rester en armes sur le territoire ligurien, sans violer les traités, et les somma de se retirer. Ils le faisaient, en prenant leur route par Anquota, lorsqu'ils furent attaqués par les troupes sardes sur ce territoire même. L'action dura six heures. Le

fort tira d'abord à poudre pour avertir les combattans de la violation du territoire; et vu l'acharnement des combattans, il en vint à tirer à boulets pour les forcer de s'écarter. L'action a eu lieu près de l'endroit dit les Colombiers. Les insurgés ont perdu quarante hommes. Divisés en deux colonnes, ils ont rompu les troupes sardes ; l'une de ces colonnes revint se mettre sous le fort; l'autre continua d'escarmoucher dans la plaine devant Carrosio, où s'étaient établies les troupes sardes.

« Les divers commandans sardes avaient formellement promis de respecter le territoire ligurien. Depuis l'affaire du 17, ils n'ont pas cessé d'y commettre des hostilités. Le 20 (8 juin), une de leurs patrouilles a tiré sur une troupe de malheureux paysans désarmés qui, pour fuir les visites vexatoires des soldats piémontais, se réfugiait à Gavi avec ses bestiaux. Le fort a envoyé une volée à mitraille à cette patrouille féroce.

« Le 21 prairial, les troupes piémontaises se sont mises en mouvement sur les hauteurs voisines de Voltaggio; et là une division commandée par le chef de bataillon Sirri, marche à l'ennemi sur trois colonnes, l'attaque en front, et après un feu assez vif, le chasse de tous côtés. Les Génois ont eu deux hommes tués et un blessé. La perte de l'ennemi est considérable. On lui a pris trente hommes, un officier, un tambour et deux pièces de canon. Le lendemain le fort de Gavi fit une sortie, et enleva six mortiers à l'ennemi. Le 22, une grosse patrouille sarde attaqua un piquet de citoyens de Novi sur leur territoire, qui, bien que plus faibles en nombre que l'ennemi soutenu encore par la cavalerie, sou-

tinrent l'attaque, et épuisèrent contre cette troupe toutes leurs munitions. Sur ce même territoire; des dragons royaux ont pillé des fermes et emmené prisonniers des paysans qui travaillaient à la terre. Ces violences ont fait armer tous les citoyens de Novi. Dans la rivière du Ponant, les Sardes ont commis des violences aux environs de Castel-Franco, et saccagé quelques campagnes ».

Suite du conclusum *de la députation de l'Empire, du* 6 *juillet* 1798.

« L'on a vu par ce que les ministres plénipotentiaires français ont témoigné dans leur dernière note relativement à la conclusion d'un traité de commerce et de navigation, et aux objets qui y ont rapport, qu'ils se sont également convaincus des difficultés dont il a été fait mention touchant les douanes, et qu'ils ont aussi trouvé inexécutables les arrangemens généraux, qui eussent dû être arrêtés dès ce moment. L'on croyoit être par conséquent assuré qu'ils accéderaient aux autres considérations sur cet objet; d'autant plus que tout ce qui concerne la navigation du Rhin est étroitement lié avec les douanes et avec l'établissement ultérieur d'une barrière qui seroit formée par le Rhin. Les ministres plénipotentiaires français reconnaîtront en outre qu'un traité de commerce et de navigation avec le corps germanique, peut absolument avoir lieu, puisqu'il roulerait sur des objets qui concernent l'Empire d'Allemagne

en commun : et en effet, de tout temps il a été fait des dispositions générales sur ces objets par le Corps germanique, dans les traités de paix et dans les lois de l'Empire. Le Gouvernement français a réellement déjà trouvé un remplacement suffisant pour les revenus des péages du Rhin; et, quoique la paix ne fût pas encore conclue, il l'a déjà mis en vigueur en reculant tout récemment les barrières jusqu'au Rhin, et en portant les douanes à un tarif qui taxe beaucoup plus fort les marchandises qui passent de la rive droite du Rhin sur la rive gauche : d'un autre côté, il exempte de toute taxe les objets de première nécessité, de la rive gauche; tels que grains, bétail, bois : il défend l'exportation d'autres articles, ou il les soumet à des droits de sortie considérables; il a pris aussi des mesures pour augmenter provisoirement les droits sur les marchandises de *transit*, jusqu'à ce qu'il soit conclu un arrangement à ce sujet avec ses voisins. Sur la rive droite du Rhin, au contraire, il n'a été fait jusqu'à présent aucunes contre-dispositions; les droits sont restés tels qu'ils existaient, et, si ces droits, ainsi que le Gouvernement français le demande, devaient être encore supprimés dans le traité de paix, les Souverains de l'Allemagne qui les possédent n'auraient aucun remplacement, et il en résulterait l'inconvénient fâcheux, que l'entretien du lit du Rhin serait négligé, ce qui ferait nécessairement souffrir la navigation; outre que la République batave devait aussi supprimer ses péages, si une suppression générale des péages du Rhin devait avoir lieu. — Si l'on ajoute à ces considérations celle que, pour fixer d'une manière précise toutes les relations de commerce, et établir des

principes généraux sur ces relations, il est absolument nécessaire d'avoir une connaissance parfaite des rapports locaux de tant de pays, et d'examiner mûrement les objets multipliés qui doivent influer directement; si l'on considère en outre la nouvelle direction, incalculable dans ses suites, que le commerce des pays d'Allemagne situés dans les environs du Rhin, et même de ceux qui en sont éloignés, recevraient par la suppression des péages du Rhin; l'on est assuré d'obtenir l'approbation des ministres plénipotentiaires français, en renouvellant la proposition de laisser subsister les péages jusqu'à la conclusion du traité de commerce et de navigation, de manière que tout ce qui concerne ces droits, reste *in statu quo*; et qu'aussitôt après la conclusion de la paix, des négociations soient entamées pour un traité de commerce et de navigation, en faisant intervenir tous les Etats intéressés. Il s'attend de soi-même que, dans ce traité, l'on pourra s'accorder sur les principes généraux et sur les points qui concernent l'intérêt général, et que rien ne s'y opposera, à ce que la République française puisse conclure avec des Etats particuliers, des conventions commerciales, qui ne soient pas contraires au vœu général, ni préjudiciables à d'autres parties de l'Empire.

« Si, du reste, la députation de l'Empire, dans sa dernière note, a cru devoir remettre jusqu'à la conclusion du traité de navigation et de commerce, les propositions faites au sujet de la libre navigation sur le Rhin; du chemin de hallage et de l'entretien du rivage, elle a cependant témoigné en même temps qu'elle consentait préalablement à cet objet, sous de certaines modifica-

tions également avantageuses aux deux parties : elle ne fait donc aucune difficulté de déclarer, dès ce moment, « Que cet article serait inséré dans le futur traité de paix, comme consenti, moyennant la réserve, qu'en stipulant pour le hallage, l'on joindrait ces mots : *suivant la nécessité et la possibilité ;* et que pour la libre navigation en commun, l'on établirait le principe que la navigation sur le Rhin donne un droit égal aux deux nations ; qu'ensuite, pour assurer la libre navigation sur le Rhin, jusqu'à son embouchure, par un arrangement en commun avec la République batave, les droits d'étape et ceux de tribu de bateliers devront être supprimés.

« Pour ce qui regarde le pont commercial, dont il est fait itérativement mention dans la dernière note de la légation française, de pareils établissemens sont toujours accompagnés d'une convention qui ne peut guère s'accorder avec le projet d'établir des limites extérieures, strictes et prononcées ; c'est pourquoi on a toujours supprimé, le plus qu'il a été possible, des ponts fixes et permanens entre deux Etats. Comme les ministres français, dans leur dernière note, ont déclaré, « Que l'établissement d'un pont près d'Huningue n'aurait lieu que du consentement libre et avec le concours des habitans des deux rives ; que l'on pouvait conséquemment prévoir que l'empereur et l'Empire consentiraient volontiers à un tel arrangement entre les Souverains, c'est-à-dire entre les Etats allemands voisins, et les départemens français » ; mais qu'au contraire la députation juge que des ponts de pierre sur le Rhin ne sont nullement nécessaires, puisqu'il s'en trouve déjà assez dans cette partie ; l'on est fondé à espérer que les ministres plénipoten-

tiaires français n'insisteront point ultérieurement sur cet objet.

« La députation de l'Empire a vu en outre, par la dernière note de la légation française, que le Gouvernement français s'est déterminé à assurer à l'ordre équestre immédiat, la jouissance de ses biens et possessions sur la rive gauche du Rhin, mais qu'il a en même temps accompagné ce consentement de quelques restrictions importantes. L'on observera, quant à ces restrictions, que ceux de ces biens, qui, précisément dans le moment actuel, sont possédés par un Etat de l'Empire ayant voix à la diète, n'en sont pas moins des propriétés de l'ordre équestre. Les titres et la qualité de membre de l'Empire, du propriétaire, n'en changent nullement l'essence. Il serait donc injuste de faire une distinction entre les possessions de l'ordre équestre, à cause de leurs propriétaires : ce serait aussi agir d'une manière contraire aux idées généralement reçues sur les droits de propriété, que de vouloir entraver la jouissance de ces possessions, ou n'accorder aucun dédommagement pour les dégradations. On croit en conséquence pouvoir attendre de la justice du Gouvernement français, que la possession et la jouissance de l'ordre équestre ne seront point ôtées à leurs propriétaires, soit absens soit résidans dans leurs terres, jusqu'à la conclusion de la paix ; que le séquestre mis sur ces biens sera levé ; qu'il sera accordé un dédommagement convenable pour les pertes souffertes, particulièrement pour les droits avantageux, et pour la plupart chèrement acquis, tels que les dîmes ; qu'il ne sera fait aucune distinction, relativement aux propriétaires à qui d'autres possessions donnent la qualité d'Etat ayant

voix à la diète, et que ces derniers pourront, comme les autres, continuer de posséder lesdits biens, soit comme rente, soit en les affermant, sans que pour cela ils soient assujétis à de nouvelles taxes ou impôts ».

« Les ministres français ont enfin déclaré, dans leur dernière note, « Que les dépendances sur la rive gauche, d'établissemens ecclésiastiques, situés sur la rive droite, devaient rester à la République, et que les dépendances sur la rive droite, d'établissemens ecclésiastiques, situés sur la rive gauche, resteraient à l'Empire ». Ce que l'on appelle dépendances et établissemens ecclésiastiques, est susceptible de différentes interprétations. En conséquence, pour pouvoir opérer sûrement dans la fixation des principes qui doivent être établis à ce sujet, il sera nécessaire d'expliquer ce que l'on entend par le mot établissemens ecclésiastiques? Comment on en agira pour ceux compris sous la dénomination *pia corpora*, et nommément pour les biens des universités, des hôpitaux, des maisons de veuves et d'orphelins, des communes et autres corporations laïques? — Ce que l'on entend proprement par le mot dépendances? Si c'est seulement une propriété mobiliaire? Quelles dispositions l'on prendra relativement aux capitaux? Si la patrie à laquelle de pareilles dépendances tombent, les recevra absolument franches? Si elle ne supportera d'autres charges que celles dont ils sont grevés, ou si elle devra en supporter d'autres, et quelles seront ces nouvelles charges? Enfin à qui ces dépendances de corporations sur la rive droite seront-elles concédées sur la rive gauche? Comme il pourrait être arrêté des déterminations justes et précises sur toutes

ces difficultés, l'on ne doute pas que l'on ne tombe aussi bientôt d'accord à ce sujet.

« Après avoir ainsi répondu d'une manière circonstanciée, à la dernière note de la légation française, l'on doit encore prier les ministres plénipotentiaires français de faire une réponse précise et complète sur toutes les autres propositions, points, déclarations et conditions préalables, contenus dans les notes de la députation des 3 et 11 mars, et du 28 mai, auxquels il n'a point encore été répondu, et sur lesquels il est absolument nécessaire d'avoir des éclaircissemens. L'on croit pouvoir d'autant plus s'attendre que cette réponse sera satisfaisante, que par-là ces ministres trouveront occasion de réaliser les sentimens de modération, dont le Gouvernement français a donné à différentes époques l'espoir à l'Empire, et particulièrement dans la dernière note du 4 messidor (22 juin) ».

Pièce adressée à la députation de l'Empire.

« La commission impériale a pris en considération le *conclusum* de la députation de l'Empire, du 6 de ce mois, en réponse à la note des ministres de la République française, du 4 messidor (22 juin), et elle y donne son approbation sous les réserves suivantes : 1°. Que relativement aux dédommagemens pour la perte des droits avantageux de toute espèce, dont jouissait l'ordre équestre immédiat, l'on n'entend point que l'indemnité sera fondée en aucune manière sur l'exhibition des titres d'acquisition de ces droits, mais qu'elle sera établie comme pour les Etats de l'Empire, sur le simple fait de

la possession, réunie à la privation; 2°. Qu'il sera avisé aux moyens de compenser convenablement l'impôt, (appelé Rittersteuër) dont le corps de l'ordre équestre se trouvera privé, et qui est consacré au maintien de sa dignité et de son existence, ainsi qu'à la prestation de ses engagemens et obligations. . . . .

. . . .

« Du reste, les négociations sont maintenant si avancées, et les points à arranger sont d'une telle nature, qu'il serait convenable d'employer la voie des conférences, aussi-tôt que la légation aura remis une contre-note, de manière que par les ouvertures et les déclarations verbales, qui se feront respectivement, les communications de la députation puissent être préparées et accélérées. Comme les ministres plénipotentiaires de la République française sont aussi de cet avis, la commission impériale attendra la prompte décision de la députation de l'Empire sur le lieu et la forme de ces conférences. Il serait aussi à propos de déterminer, d'une manière plus précise, les principes, dérivant de l'esprit des négociations actuelles et de la nature même des choses, d'après lesquels la députation est intentionnée de se diriger pour la fixation respective de ce que l'on doit entendre par dépendances des établissemens ecclésiastiques ».

De Rastadt.

Le ministre d'Autriche a fait, dans la séance du 21 juillet, la déclaration suivante :

« *Qu'il se réservait l'insertion au protocole de son vote sur la note de la légation française, en date du* 19 *du*

courant (premier thermidor), qui faisait l'objet de la proposition; note des plus importantes, et qui demandait une mûre délibération; qu'il s'expliquerait aussi, en cas de besoin, sur le district du Frickthal, situé entre Zurzach et Bâle, appartenant à la Monarchie autrichienne, et faisant, d'après les droits connus dans la maison d'Autriche, partie de son Etat souverain, dont néanmoins il était fait mention dans la note française, d'une manière tout-à-fait inattendue; qu'en attendant, on mettait dans la perspicacité éprouvée, dans l'équité et la justice de la députation de l'Empire, la confiance la plus entière, qu'elle saurait juger par elle-même, tant de l'époque propre à une négociation, que des bornes de ses droits ou de sa compétence à traiter d'un objet, et qu'elle serait portée d'elle-même à les observer ».

Bulletin de Rastadt, du 10 *thermidor* (28 *juillet*).

« La députation de l'Empire a tenu aujourd'hui une séance dans laquelle le ministre directorial de Mayence, baron d'Albini, a communiqué un projet de traité de paix dressé par lui, de l'aveu de la députation, et qui doit être présenté demain ou après-demain aux ministres français. On a jugé cette mesure plus propre à accélérer la marche des négociations par un ensemble de tous les articles, soumis ou à soumettre à la discussion, que par la production successive et un peu vague de pièces isolées, qu'il est difficile de rassembler dans un tableau unique, qui présente l'objet en son entier, sauf les

amendemens, réductions ou augmentations. On espère un bon effet de cette mesure ».

Bulletin de Rastadt, du 13 *thermidor* (31 *juillet*).

« Le protocole des séances de la députation de l'Empire des 28 et 30 juillet (10 et 12 thermidor), nous instruit de l'état des négociations. Voici ce que contient en substance celle du premier jour des négociations :

« Malgré la suspension apparente des négociations, depuis la séance du 21, la députation n'en a pas moins mis d'activité dans ses opérations pour accélérer la conclusion de la paix. On a mis à profit ce loisir, pour préparer les votes sur la dernière note des ministres français, en demandant chacun à ses commettans des instructions plus précises, et en consultant les dispositions des cours de Vienne et de Berlin. Pendant ce temps, il a été rédigé un projet de traité de paix, dont les journaux ont déjà fait mention, et qui semble n'avoir pas l'approbation des ministres français, à qui appartient, suivant eux, en qualité de vainqueurs, le droit de le rédiger. Ce projet de traité est le fruit du travail infatigable du premier membre de la députation : il contient trente-quatre paragraphes, et peut être considérablement augmenté par le résultat des négociations ultérieures. Dès hier, on a pu en distribuer des copies aux autres membres de la députation : elle se borne aujourd'hui à tenir sur ce projet de traité, une conférence verbale, qui ne sera pas considérée comme une séance, ni insérée formellement au protocole.

« A peine le ministre directorial de Mayence, M. Albini, était rentré chez lui après-dîner, que les ministres français, instruits du résultat de la séance du matin, s'y sont rendus, et lui ont témoigné leur étonnement, « de ce qu'au lieu de répondre à leur note modérée, on voulait proposer un plan de paix entier ». Ils lui ont observé en outre, « Que pour prendre ce parti il fallait auparavant être d'accord sur les principaux points, et qu'alors ce serait aux envoyés de la République, et non à la députation, à présenter un pareil plan ». M. d'Albini ayant fait part aux commissaires impériaux et aux ministres prussiens, ceux-ci envoyèrent des courriers à Vienne et à Berlin. En conséquence, la députation a tenu hier, 30 juillet, une nouvelle séance, dans laquelle il a dit : « A peine a-t-il été convenu, le 28 juillet, de procéder à un examen réfléchi du projet du traité de paix, que les ministres français se sont rendus chez le ministre directorial, pour se plaindre de ce qu'au lieu de répondre à leur dernière note, on s'occupait d'objets étrangers, entr'autres, d'un projet de traité de paix; que par-là l'on entravait la marche des négociations, en accolant des articles déjà décidés avec d'autres qui ne l'étaient point encore. Ils ont ajouté, qu'après la décision des points contestés ils sauraient bien s'occuper eux-mêmes de rédiger un projet de traité de paix, mais que, quant à-présent, ils ne pouvaient rien admettre de pareil, et qu'ils attendaient une prompte réponse à leur dernière note. On leur a répondu que ce projet de traité de paix n'avoit été conçu que pour rassembler tous les points de la négociation, et en faciliter la marche, et que l'on ne perdrait point de vue leur dernière

note; mais les ministres français ayant persisté dans leur opinion, il ajourna l'examen jusqu'à ce qu'on ait répondu à la dernière note française. Cette dernière proposition a été verbalement adoptée, pour ne rien omettre, pour ce qui peut accélérer la conclusion de la paix; mais on persista à ne point s'arrêter à la déclaration des ministres français, comme n'étant pas faite suivant les règles, c'est-à-dire, par la commission impériale, et comme prématurée ».

« En conséquence, au premier jour, le 3 août, peut-être, on votera sur la dernière note des ministres français ».

Vote de l'Autriche à la séance de la députation du 3 août.

« Il a été déjà si souvent exposé que l'Empire n'avait point été l'agresseur, qu'il serait inutile de le répéter ici. L'on ne peut donc voir qu'avec la plus grande sensibilité, que l'on veuille en tirer un motif pour justifier les conditions dures et inexécutables que l'on voudrait imposer à l'Allemagne. La France acquiert, par le Rhin, des frontières telles, du côté de l'Allemagne, qu'elle n'a plus besoin de prendre d'autres mesures de précaution, qui, sur la rive opposée, détruiraient entièrement la sûreté de l'Allemagne (si l'on compare cet Etat avec la France), d'autant plus que la demande de la limite du Rhin avait pour base formelle la sûreté des deux Etats. Les cessions faites à la France lui procurent également une indemnité telle que l'Allemagne n'en offre point d'exemple, et qui devra causer

l'étonnement de la postérité; et comme aussi, d'après l'expression de la note française, les prétentions qui sont encore en question ne doivent porter sur aucune vue d'agrandissement, il doit être d'autant plus aisé de s'en désister, d'après le motif même de la sûreté respective que l'on a allégué. Si, en outre, la limite du Rhin doit devenir un lien de confiance et un des gages de la tranquillité future des deux nations, ainsi qu'il est dit dans la dernière note française, il est absolument impossible, d'après la nature de la chose, que la France puisse avoir des possessions sur la rive droite du Rhin. L'on est assuré que la légation française en est aussi fortement convaincue, parce que la conviction est un sentiment intime que l'on ne peut détruire, et parce que, dans les déclarations faites jusqu'à présent par les ministres français, et présentées en extrait dans les votes de l'Autriche, dans la quarante-quatrième séance, il est dit formellement et littéralement « que l'on demande le Rhin pour limite à cause de la tranquillité et de la sûreté des deux Etats »......

....

....

« Quoique l'on se soit entièrement référé au vote émis dans la quarante-neuvième séance, l'on croit cependant devoir faire quelques observations sur les points contenus dans la dernière note française, suivant qu'on le jugera nécessaire pour établir la liaison avec le vote sus mentionné. 1°. Relativement à la libre navigation et aux péages du Rhin, l'on réitère qu'on accédera sans réserve à la décision qui sera prise à ce sujet par la députation, attendu qu'il n'est plus et qu'il ne peut plus

être question des autres rivières qui ne se jettent point dans le Rhin, ni conséquemment de celles qui coulent dans le pays de la Monarchie autrichienne. 2°. L'Autriche doit insister sur le principe de Thalweg, attendu que c'est le mode usité de tout temps pour les fleuves. . .

. . . .

3°. Cassel était, avant la guerre, hors d'état de défense. Tout le monde sait que cet endroit ne faisait point partie de la forteresse de Mayence et de ses ouvrages. Si Cassel ne continue pas d'appartenir à la rive droite du Rhin, où est la sûreté pour les contrées du Mein, qui se réunit dans les environs avec le Rhin, et même pour toute l'Allemagne? . . . .

4°. On s'est déjà expliqué dans les quarante-quatre et quarante-cinquième séances, relativement aux ponts : on persiste dans cette déclaration. Il existe déjà des ponts pour le commerce, et de nouveaux deviendraient, sous les rapports militaires, des points de contact nuisibles, puisque par-là le passage du fleuve deviendrait plus facile. L'on doit encore considérer si le riverain voudrait consentir à l'établissement de ces ponts, au cas qu'il le trouve contraire à ses intérêts et à sa sûreté . . . .

Du 25 *thermidor* (12 *août*).

« Le commissaire impérial a (outre le *conclusum* de la députation), aussi remis une courte note aux ministres français, dans laquelle il cherche à prouver, 1°. l'impossibilité de satisfaire aux obligations imposées aux absens de la rive gauche du Rhin, et qu'en conséquence rien n'est plus illusoire que la permission de

rentrer dans leurs foyers; 2°. la prématurité de ces arrêtés, qui prononcent sur la cession des pays de la rive gauche, comme si elle était consommée, tandis qu'elle n'est que conditionnelle, et dépendante, suivant lui, de l'admission des articles qu'on y a apposés dans les notes de la députation, comme conditions et réserves préalables ».

Rastadt, 28 thermidor (15 août).

« Les ministres français ne voyant que l'expression des sentimens de la députation dans la note, telle qu'ils l'avaient reçue en son nom, lui disent, « qu'ils exprimeraient difficilement, et qu'ils s'abstiendront de qualifier le sentiment qu'ils ont éprouvé à la lecture du passage de cet écrit, où il est étrangement question de l'article 3 de leur note du premier thermidor (19 juillet). Qui aurait pensé, continuent-ils dans le même sens, qu'après plus de vingt jours d'examen, après tant de séances employées sans doute à d'utiles délibérations, on eût différé de se déclarer, on eût pu se taire sur un des articles les plus essentiels et les plus précis de cette note, et qu'il faut regarder comme irrévocable? Il est temps, enfin, que cet état des choses cesse, que ces débats équivoques aient un terme ». La députation de l'Empire, dans cette position embarrassante, après avoir entendu la lecture de la réponse des ministres français, n'a rien eu de plus pressé, dans sa séance du 14, que d'arrêter que le ministre plénipotentiaire impérial serait prié verbalement de déclarer à la légation française qu'il sera donné incessamment des éclaircissemens complets sur la nature de

la réponse que la députation a faite à l'article 3 de la note française du 19 juillet, et qu'il lui sera en même temps fait part de l'opinion de la députation sur cet objet. Il a été résolu dans la même séance « de communiquer à la diète générale de l'Empire le *conclusum* du 7 de ce mois, ainsi que les notes et les autres pièces qui y ont rapport ». . . . .

. . . .

. . . .

Rastadt, le 20 août.

« Le comte de Metternich s'étant rendu chez le citoyen Bonnier, où s'est trouvé le citoyen Jean Debry, il leur a dit que l'entretien qu'il a eu l'honneur de leur demander, était une suite de ses égards envers la légation française, et qu'il observerait toujours avec un grand plaisir dans toutes ses relations avec eux. Il a ajouté que, se référant à la note qu'il a fait parvenir, il n'avait pu ratifier le troisième point du dernier avis de la députation de l'Empire, parce que son objet était de trop haute importance et trop intimement lié avec le département militaire, pour ne pas devoir différer sa détermination à cet égard; que cependant il n'avait pas voulu retarder la communication des autres points, pour se justifier de son empressement à concourir à l'accélération de la paix. — Le citoyen Bonnier prit la parole et dit, que la légation française avait remarqué avec surprise une omission, de la part du ministre plénipotentiaire de l'Empereur, d'un point aussi essentiel que celui de l'art. 3 du *conclusum* de la députation de l'Empire; que la

légation française avait demandé une réponse catégorique sur tous les points de sa note, qu'elle avait le même désir que le Gouvernement français d'accélérer la paix avec l'Empire germanique, et qu'eux, ministres plénipotentiaires de la République française, demandaient, en conséquence, que la députation s'occupât du soin de répondre sur les propositions faites par le Gouvernement français, et que le soussigné s'expliquât d'une manière précise sur l'art. 3 du *conclusum* de la députation . . . .

. . . .

. . . .

« Le citoyen Jean Debry prit la parole et dit, que tous les papiers publics parlaient de la guerre et des préparatifs que l'on faisait, et que le mouvement des troupes françaises était une mesure de précaution. — Le citoyen Jean Debry renouvela les assurances que le Gouvernement français désirait réellement la paix avec l'Empire germanique, et la voulait consolider. — Le soussigné se retira enfin, après s'en être rapporté à tout ce qu'il venait de dire après cet entretien ».

Signé, *le comte* DE METTERNICH.

Déclaration des chefs de l'armée catholique et royale de Bretagne.

« Les causes qui ont donné la naissance à la guerre de la Vendée, celles qui en ont prolongé la durée, et qui, toutes atroces, ont forcé les habitans des pays

situés au nord de la Loire à s'armer pour échapper à la destruction dont ils étaient menacés par l'abus le plus exécrable et le plus tyrannique du Gouvernement; les efforts tentés pour soustraire la France à une domination aussi odieuse; le renversement et la punition des chefs qui l'avaient établie; l'amour enfin de tout vrai Français pour son pays, et le désir d'éteindre les discordes civiles qui en auraient accéléré la ruine, ont déterminé le conseil et les chefs de la Vendée à concourir à la pacification des départemens insurgés.

« Nos vœux pour la prospérité de la France sont les mêmes : nous désirons également tout ce qui peut rendre à notre pays l'abondance et la paix, tout ce qui peut garantir la sûreté et le bonheur de tous les Français.

« Ces vœux ont été exprimés dans l'*écrit que nous avons publié sous le titre de Paroles de Paix, et qui a été remis, au nom des chouans, aux représentans du peuple à Nantes, le 2 février* 1795.

« En conséquence, en invitant tous les habitans de la France qui chérissent l'honneur, qui aiment la probité et la vertu, à un entier oubli du passé :

« Nous déclarons solemnellement nous soumettre à la République française, une, indivisible; en reconnaître les lois, et prendre l'engagement de ne jamais porter les armes contre elle.

« Afin que la paix soit complète et qu'il ne reste aucune trace de ces malheurs, nous prions les représentans du peuple, Bollet et ses collègues, *d'indiquer un rendez-vous au conseil de Stofflet.* La connaissance que nous avons de ses sentimens nous porte à être

persuadés qu'*il embrassera volontiers* tous les moyens d'assurer la tranquillité au pays qui lui a donné sa confiance : il serait même à désirer que les représentans qui ont concouru le plus efficacement à la pacification de la Vendée, *et qui ont obtenu la confiance de ses habitans*, voulussent bien se rendre dans le lieu qui sera assigné; leur présence ne peut manquer de produire le plus heureux effet pour *la pacification générale*, *l'objet des vœux de tous les Français.*

« Fait et arrêté à Mabilais, près Rennes, le 1er floréal, l'an 3e de la République française, une et indivisible ».

Signés, Cormatin; Chantreau; Solihac; Boishardy; Moulé de la Roitrie; Busnel; Bellevue; Geslein; Courlet; Guignard le jeune; Jarry; Terrien; Le Faivre; De Meaulne; Désils l'aîné; L'Hermite; Lambere; Lantivy; De Nantois; Gaubert; De la Nourais; Dufour.

Collationné et certifié conforme à l'original imprimé, étant au greffe du quatrième conseil militaire.

Signé, Jaimière, *secrétaire-greffier.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. Les chiffres romains indiquent les tomes, et ceux arabes les pages.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K

M.

N.

O.

P

Pièces justificatives.

Pièces justificatives.

Pièces justificatives.

Pièces justificatives.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.